



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 149 N° 035
Le mercredi 29 avril 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 29 avril 2020

La séance est ouverte à 14 h 30.

Prière

• (1440)

[Français]

RAPPEL DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le Président: Chers collègues, avant que nous ne commençons nos délibérations, j'aimerais dire quelques mots concernant les mesures spéciales en place aujourd'hui.

[Traduction]

À cette fin, conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril 2020, l'application de l'article 17 du Règlement sera suspendue pour la présente séance afin de permettre aux députés de respecter l'éloignement physique. Tout député qui souhaite prendre la parole ou s'adresser à la présidence peut le faire de n'importe quel siège.

Je demande à tous les députés qui déposent un document ou qui présentent une motion de signer le document et de l'apporter eux-mêmes au bureau.

[Français]

Je tiens à informer la Chambre que, conformément à l'ordre adopté le 20 avril, j'ai envoyé un avis de convocation de la Chambre pour aujourd'hui. Le lundi 27 avril, j'ai envoyé à chaque député un message expliquant les raisons du rappel de la Chambre. Je dépose maintenant sur le bureau l'avis de convocation de la Chambre.

[Traduction]

Conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril 2020, la Chambre va maintenant procéder à la présentation des projets de loi d'initiative ministérielle.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LOI SUR LA PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE POUR ÉTUDIANTS

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants (maladie à coronavirus 2019).

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que, nonobstant l'ordre du lundi 20 avril 2020:

a) le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire soit ajouté à la liste des comités visés au paragraphe 1) de l'ordre adopté le samedi 11 avril 2020;

b) le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées reçoive instruction d'entreprendre une étude de la Loi sur la Prestation canadienne d'urgence et que le Comité fasse rapport à la Chambre de ses constatations et recommandations au plus tard le 30 juin 2021;

[Français]

c) la période réservée pour questionner les ministres au Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 soit prolongée à 95 minutes les mardis et jeudis afin de donner une ronde additionnelle de cinq minutes au caucus du Nouveau Parti démocratique;

d) le gouvernement mette en place de nouveaux incitatifs financiers et mesures de soutien pour relier les Canadiens, en particulier les étudiants et les jeunes Canadiens, aux différents emplois disponibles, par exemple, dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin d'assurer la stabilité économique des régions et la production alimentaire pendant cette crise;

e) le gouvernement s'assure à ce que la PCU et la PCUE (étudiants) soient offertes de manière à ce qu'elles remplissent leur objectif tout en incitant à l'emploi en toutes circonstances;

f) le gouvernement définit les paramètres définitifs de la PCUE dans la réglementation à court terme et qu'un soutien additionnel de 250 \$ soit fourni aux étudiants ayant des enfants à charge ou un handicap, en plus des 1 750 \$ qui ont déjà été annoncés;

g) le gouvernement mette en œuvre des mesures sans attendre afin d'offrir un soutien additionnel aux aînés et aux personnes ayant un handicap pour les aider à payer les dépenses extraordinaires qui découlent de la COVID-19, et examine la meilleure manière de s'y prendre, incluant l'option d'utiliser la Pension de la Sécurité de vieillesse et le Supplément de revenu garanti comme mécanismes potentiels.

Le Président: L'honorable ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à une motion adoptée le lundi 20 avril 2020, je tiens à souligner qu'il existe un accord entre les représentants de tous les partis reconnus afin de régir les délibérations relatives au projet de loi C-15.

Je propose donc:

Que, conformément à l'ordre adopté le 20 avril 2020, il soit disposé de la manière suivante du projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants (maladie à coronavirus 2019):

a) que l'étude à l'étape de la deuxième lecture en soit fixée à plus tard aujourd'hui;

• (1445)

[Français]

b) lorsque la Chambre entamera le débat sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi, deux députés de chaque parti reconnu et un député du Parti vert puissent chacun prendre la parole sur ladite motion pendant au plus 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et observations, pourvu que les députés puissent partager leur temps de parole avec un autre député; à la fin de la période prévue pour ce débat ou lorsque plus aucun député ne se lèvera pour prendre la parole, selon la première éventualité, toute question nécessaire pour disposer de l'étape de la deuxième lecture soit mise aux voix sans plus ample débat ni amendement, pourvu que, si un vote par appel nominal est demandé, il ne soit pas différé;

c) si le projet de loi est adopté à l'étape de la deuxième lecture, il soit renvoyé à un comité plénier, réputé étudié en comité plénier, réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement, réputé adopté à l'étape du rapport avec dissidence et réputé lu une troisième fois et adopté avec dissidence.

[Traduction]

Le Président: Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI SUR LA PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE POUR ÉTUDIANTS

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.) propose que le projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants (maladie à coronavirus 2019), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

[Traduction]

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, deux députés de chaque parti reconnu et un député du Parti vert peuvent chacun prendre la parole sur la motion pendant au plus 20 minutes, suivies de 10 minutes pour les questions et observations. Les députés sont autorisés à partager leur temps de parole avec un autre député.

La ministre de l'Emploi a la parole.

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes han-

dicapées, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la vice-première ministre.

Je suis heureuse de participer au présent débat sur le projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants. Nous sommes réunis ici pour discuter des meilleurs moyens d'aider les étudiants, au Canada.

[Français]

Depuis plus de six semaines, les Canadiens s'adaptent aux circonstances engendrées par la pandémie de la COVID-19 qui a affecté notre pays et le monde.

Afin d'appuyer les Canadiens pendant cette crise, notre gouvernement a déployé des efforts importants et mis en place le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Ce plan consiste en des mesures de soutien d'une valeur de 146 milliards de dollars.

[Traduction]

Une des mesures clés de ce plan est la Prestation canadienne d'urgence, qui a été créée pour aider les travailleurs canadiens qui se retrouvent au chômage à cause de la COVID-19. Grâce à cette prestation, les travailleurs admissibles sont maintenant en mesure de recevoir un revenu temporaire de 500 \$ par semaine jusqu'à un maximum de 16 semaines.

Quand nous avons lancé la prestation le 6 avril, certains travailleurs canadiens ont dit s'inquiéter de leur admissibilité. Nous avons écouté ce qu'on nous disait et, le 15 avril, nous avons rendu la mesure plus inclusive. Maintenant, les travailleurs, notamment les travailleurs autonomes, peuvent gagner jusqu'à 1 000 \$ par mois et continuer à recevoir cette prestation. Par ailleurs, les travailleurs qui viennent d'épuiser toutes leurs prestations régulières d'assurance-emploi et qui ne sont pas en mesure de reprendre le travail en raison de la COVID-19 y ont droit aussi.

Pour donner à la Chambre une idée de l'ampleur du phénomène, je dirai que plus de 10,15 millions de demandes ont été traitées au titre de la Prestation canadienne d'urgence par des fonctionnaires. Ce chiffre reflète les besoins réels des Canadiens pendant cette période et le dévouement de notre fonction publique envers notre pays.

Nous savons qu'il faut apporter encore plus d'aide aux Canadiens. Les jeunes se heurtent à toute une série de problèmes graves en ces temps difficiles, qu'il s'agisse d'une interruption de leurs études, de perspectives d'emplois réduites ou de changements à leurs programmes d'enseignement coopératif ou de stages prévus pendant l'été.

• (1450)

[Français]

Beaucoup d'étudiants canadiens du niveau postsecondaire se demandent comment ils vont pouvoir payer leurs frais de scolarité, leur épicerie et leur loyer s'ils ne peuvent pas trouver un emploi d'été.

On estime que plus d'un million d'étudiants du niveau postsecondaire pourraient ne pas être admissibles à la Prestation canadienne d'urgence.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Les étudiants jouent un rôle important dans nos collectivités et ils peuvent offrir des solutions novatrices et un coup de main face à la COVID-19.

La semaine dernière, le premier ministre a parlé de Felix, qui a récemment obtenu un diplôme en ingénierie de l'Université Carleton. Felix a travaillé sur des satellites de communication. Il y a quelques semaines, il a parlé avec un fabricant local de ce qu'ils pouvaient faire pour contribuer à la lutte contre la COVID-19. Aujourd'hui, ils travaillent à concevoir et à créer des écrans faciaux réutilisables pour les travailleurs de première ligne.

Felix n'est pas le seul à avoir répondu à l'appel. Partout au Canada, les jeunes contribuent à l'effort.

La mesure législative proposée est notre façon de les appuyer à notre tour. S'il est approuvé, ce cadre offrirait un soutien financier aux étudiants pendant les mois d'été, qui sont importants, sous la forme d'une allocation de soutien du revenu temporaire. La valeur de cette mesure s'élève à environ 5,2 milliards de dollars. Je vais m'attarder surtout à l'élément principal de ce cadre, soit la prestation canadienne d'urgence pour étudiants.

La semaine dernière, le gouvernement a annoncé une prestation canadienne d'urgence pour étudiants s'étalant sur quatre mois. Les étudiants qui ne touchent pas la Prestation canadienne d'urgence et respectent les critères d'admissibilité à cette nouvelle prestation pourront en faire la demande et recevoir un montant de 1 250 \$ par mois de mai à août. Les étudiants ayant une incapacité permanente et ceux ayant des personnes à charge toucheraient 750 \$ de plus par mois, pour un total de 2 000 \$ par mois.

[Français]

Les étudiants pourraient travailler à temps partiel et recevoir tout de même la prestation, ce qui s'inscrit dans nos efforts pour maintenir les Canadiens en contact avec le marché du travail.

Tout comme la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants n'aura pas à être remboursée.

[Traduction]

La prestation canadienne d'urgence pour étudiants serait offerte aux étudiants inscrits à un programme d'études postsecondaires menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat, ou qui ont terminé leurs études en décembre 2019. Cela signifie que les étudiants qui sont inscrits à un programme d'enseignement postsecondaire ou qui viennent de terminer leurs études postsecondaires seraient admissibles. Elle serait également offerte aux diplômés du niveau secondaire qui s'inscriront à des programmes d'enseignement postsecondaire dans les prochains mois.

[Français]

La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants serait également accessible aux étudiants actuels du cégep et à ceux qui ont récemment terminé leur programme d'études au cégep et qui ont l'intention de retourner aux études à l'automne.

Notre gouvernement a aussi prévu plus de 75 millions de dollars pour accroître l'aide offerte aux étudiants des Premières Nations, aux étudiants inuits ainsi qu'à ceux de la nation Métis.

[Traduction]

Les étudiants pourront demander la prestation à partir du mois de mai en remplissant un simple formulaire en ligne sur le site de l'Agence du revenu du Canada, sous la rubrique « Mon dossier ».

Enfin, je voudrais souligner ce que notre gouvernement fait pour répondre aux préoccupations des étudiants handicapés pendant cette pandémie. Nous reconnaissons que certains groupes sont touchés de manière importante et disproportionnée par cette crise. En raison de leur état de santé sous-jacent, certains Canadiens handicapés sont davantage exposés à de graves complications liées à la COVID-19. D'autres doivent faire face à la discrimination et à des obstacles dans l'accès à l'information, aux services sociaux et aux soins de santé.

Nous savons que les étudiants handicapés ainsi que les étudiants ayant des personnes à charge pourraient avoir des dépenses supplémentaires pendant cette crise de santé publique. Ainsi, ces étudiants pourraient recevoir 750 \$ par mois en plus de la prestation canadienne d'urgence pour étudiants.

L'incertitude peut sembler insupportable pour de nombreux étudiants, mais au Canada, nous veillons les uns sur les autres. Nous valorisons l'éducation, le service et le travail acharné. Ces mesures aideront les étudiants canadiens à traverser cette période difficile afin qu'ils puissent construire leur carrière et leur avenir pour lesquels ils ont travaillé si fort.

La présentation de ce projet de loi est une étape clé du soutien que nous apportons aux étudiants. Je remercie tous les députés qui nous font part de leurs commentaires ainsi que des réflexions et des préoccupations de leurs concitoyens.

● (1455)

[Français]

L'adoption du projet de loi est une étape clé dans l'offre gouvernementale d'aide aux étudiants. Je remercie tous les députés qui ont fait part de leurs commentaires et qui ont soumis les idées et les préoccupations de leurs électeurs.

[Traduction]

Le mois de mai approche à grands pas, et les étudiants comptent sur nous pour les aider à traverser cette période difficile.

Ensemble, à titre de députés, nous avons l'occasion de venir en aide aux étudiants canadiens d'une manière dont les effets se feront sentir pendant des années à venir. Par ailleurs, au moment de relancer l'économie, ce sont eux qui sauront tracer un chemin vers une société plus juste et plus égalitaire.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je remercie la ministre de rappeler que les étudiants sont en mauvaise posture en ce moment.

Pour la plupart des gens, la collectivité que je représente, Oshawa, est une ville qui dépend de l'industrie automobile, mais elle est rapidement en train de devenir une ville étudiante, car elle abrite trois établissements d'enseignement postsecondaire: l'Université Ontario Tech, le collège Durham, et l'Université Trenton.

Ordres émanant du gouvernement

À l'heure où le Parlement se penche sur cet enjeu, les conservateurs proposent des solutions pour améliorer les programmes gouvernementaux. Je me demandais si la ministre pouvait nous dire ce qu'elle pense de notre idée d'élargir un programme, de doubler le financement accordé au programme Emplois d'été Canada, et de le structurer de façon à ce que les étudiants soient jumelés au moyen d'une banque d'emplois à des postes dans le secteur agricole. Dans un contexte de vives inquiétudes par rapport aux perturbations au sein de notre chaîne d'approvisionnement, ce serait pertinent. Les employeurs ont besoin de main-d'oeuvre et il se trouve que les étudiants peuvent être mis à contribution. La ministre est-elle disposée à envisager les améliorations que nous proposons en matière de soutien aux étudiants?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, la réponse courte est oui, absolument. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec tous les députés pour améliorer les perspectives d'emplois des jeunes, notamment grâce à l'ajout d'emplois supplémentaires à nos programmes actuels.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je remercie la ministre de son bon travail. Cependant, le problème que nous constatons, en ce qui concerne les étudiants, tient en partie au fait que nous avons un ensemble disparate de programmes qui ne fonctionnent pas tout à fait. J'adore le programme Emplois d'été Canada, mais très souvent, ce sont les élèves du secondaire qui y participent.

La ministre sait qu'une école de médecine du Nord de l'Ontario a proposé de placer des étudiants en médecine en première ligne dans les hôpitaux de la région. Pourtant, notre seule option est de recourir au programme Emplois d'été Canada et d'essayer de trouver une place à ces étudiants. Ce serait une toute autre histoire pour l'ensemble des collectivités du Nord si la ministre acceptait de placer des étudiants en médecine du Nord de l'Ontario dans les hôpitaux de la région pour aider les collectivités rurales. Nous leur offririons ainsi l'emploi dont ils ont besoin, le programme Emplois d'été Canada accomplirait ainsi sa mission, et ce serait un coup de main extraordinaire pour les services médicaux de première ligne dans le Nord.

La ministre est-elle prête à travailler avec nous dans ce dossier?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, j'étais très emballée lorsque le député m'a présenté sa proposition dans les derniers jours. En fait, pas plus tard que ce matin, j'ai rencontré les fonctionnaires de mon ministère pour concrétiser cette idée et ainsi répondre aux besoins du Nord de l'Ontario en faisant appel à des étudiants en médecine sans empiéter sur le programme Emplois d'été Canada.

Ma réponse est absolument. Je crois que j'aurai une solution pour lui dans les prochaines heures, sinon dans les prochains jours. Je suis très enthousiaste à propos de la proposition.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'aimerais souligner la qualité de l'échange auquel nous venons d'assister. La proposition du député de Timmins—Baie James est excellente, tout comme la réponse de la ministre. Espérons que cela mènera à des résultats concrets.

Je m'inquiète toutefois des lacunes qui laissent au dépourvu les dizaines de milliers d'étudiants étrangers au Canada. Même si ces derniers peuvent soumettre une demande dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence, ils sont seulement admissibles à recevoir de l'aide si leurs revenus étaient supérieurs à 5 000 \$ l'année dernière. Par conséquent, il y a un grand vide. Pour ceux et celles qui

se demandent pourquoi il est important de se soucier des étudiants étrangers — sous prétexte qu'ils n'ont qu'à retourner dans leur pays —, il est bon de préciser que beaucoup d'entre eux ne peuvent le faire en raison des mesures d'isolement en vigueur. En outre, leur contribution à l'économie canadienne s'élève à plus de 20 milliards de dollars annuellement. Les programmes pour les étudiants étrangers représentent plus de 170 000 emplois pour les Canadiens justement parce que nous accueillons des étudiants des autres pays. Par conséquent, je m'attends à ce qu'une solution soit mise en œuvre.

Par exemple, une option serait de modifier les critères d'admissibilité du programme Emplois d'été Canada afin d'inclure les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens. Une autre option pourrait être de modifier le projet de loi C-15 afin d'ajouter les étudiants étrangers. Oui, les étudiants étrangers peuvent réclamer la Prestation canadienne d'urgence, mais l'aide offerte n'est pas accessible à tous.

Est-ce que la ministre aura des solutions à proposer dans les prochains jours?

• (1500)

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, les échanges dans le dossier des étudiants étrangers constituent un autre exemple de notre collaboration.

Lorsque nous avons créé la Prestation canadienne d'urgence, nous avons veillé à ce que la résidence au Canada figure au nombre des critères d'admissibilité de façon que les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires puissent en faire la demande. Lorsque nous avons commencé à chercher des moyens d'appuyer les étudiants, nous avons examiné la politique actuelle qui vise les citoyens canadiens et les résidents permanents. Inspirée de la politique actuelle régissant le Programme canadien de prêts aux étudiants et le programme Emplois d'été Canada, la prestation actuelle destinée aux étudiants vise les citoyens canadiens et les personnes résidant au Canada.

Dans le cas des étudiants étrangers, nous avons assoupli la limite relative au nombre d'heures de travail, mesure particulièrement importante pour les étudiants étrangers qui se spécialisent actuellement dans le domaine médical.

[Français]

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie de la COVID-19 est une crise sans précédent. Notre gouvernement reconnaît que les Canadiens et les entreprises traversent une période très difficile. C'est pourquoi nous avons agi très rapidement. Nous avons élaboré des programmes pour soutenir tous les Canadiens qui ont été touchés par la pandémie.

[Traduction]

La crise sans précédent que nous traversons exige des mesures exceptionnelles. Le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 constitue l'une des plus importantes interventions prises dans les pays du G7. Le gouvernement a mis en place des mesures pour soutenir les travailleurs, les parents, les étudiants et les entreprises, grandes et petites. Nous veillons à ce que personne ne soit laissé pour compte. Je me permets de donner quelques exemples.

La Prestation canadienne d'urgence constitue un élément central du plan d'intervention économique du gouvernement face à la COVID-19. Cette prestation doit contribuer à la stabilisation de l'économie, puisqu'elle aide les Canadiens à payer les dépenses essentielles, comme le logement et la nourriture. Elle aidera également les entreprises d'un bout à l'autre du pays à régler les factures et à poursuivre leurs activités. La Prestation canadienne d'urgence prévoit que les travailleurs qui n'ont plus de revenus à cause de la COVID-19 touchent 2 000 \$ par mois pendant quatre mois. Plus de sept millions de Canadiens bénéficient déjà de cette aide essentielle.

[Français]

Nous donnons également à plus de 3 millions de familles canadiennes un supplément de 300 \$ par enfant dans le cadre de l'Allocation canadienne pour enfants. Cela représente environ 550 \$ de plus en moyenne par famille. Pour les familles à revenu faible ou modeste, nous versons un paiement spécial par l'intermédiaire du crédit pour la TPS. Cela représente en moyenne près de 400 \$ pour les personnes seules et près de 600 \$ pour les couples. De nombreuses personnes ont déjà reçu leur argent.

De plus, nous continuons de collaborer avec les provinces et les territoires afin de partager les coûts d'un complément salarial temporaire pour les travailleurs à faible revenu qui sont jugés essentiels dans la lutte contre la COVID-19. Cela inclut le Québec et la Colombie-Britannique, où les gouvernements provinciaux ont déjà mis en place un soutien salarial direct à ces travailleurs.

Nous aidons également les employeurs et les employés canadiens à faire face aux conséquences de la pandémie de la COVID-19. Avec la Subvention salariale d'urgence du Canada, le gouvernement vise à prévenir de nouvelles pertes d'emploi ainsi qu'à encourager les employeurs à réembaucher les travailleurs qui ont été précédemment mis à pied en raison de la COVID-19. Nous voulons ainsi aider les entreprises canadiennes à se positionner pour mieux reprendre leurs activités normales après la crise. La Subvention salariale d'urgence couvre 75 % des salaires des employés, jusqu'à 847 \$ par semaine, pour les employeurs qui ont subi une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars et de 30 % en avril et en mai.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes offre d'autre part des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ pour les petites entreprises, y compris les organismes à but non lucratif. Depuis la deuxième semaine d'avril, les propriétaires de petites entreprises peuvent demander l'aide du Compte d'urgence par l'intermédiaire de leur banque et de leur coopérative de crédit. Les entreprises accèdent à ce compte par l'intermédiaire de leur principal prêteur avec lequel elles entretiennent déjà des liens d'affaires.

• (1505)

[Traduction]

Les petites et moyennes entreprises sont l'épine dorsale de notre économie et, à vrai dire, de notre société. Elles donnent aux collectivités leur caractère, elles fournissent de bons emplois et elles soutiennent les familles partout au Canada. C'est pourquoi je suis heureuse d'annoncer que l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial allégera davantage le fardeau des petites entreprises admissibles qui sont touchées par la COVID-19 en réduisant leur loyer de 75 %. Nous sommes en mesure d'offrir cette aide grâce à un accord de principe que le gouvernement a conclu la semaine

Ordres émanant du gouvernement

dernière avec l'ensemble des provinces et des territoires. C'est le fruit du travail d'Équipe Canada.

Le gouvernement du Canada prend des mesures déterminantes, immédiates et efficaces pour protéger les Canadiens et les entreprises canadiennes contre les répercussions de la pandémie de COVID-19. Les mesures que j'ai énoncées aujourd'hui aideront les employeurs canadiens à conserver ou à réembaucher leurs employés, comme beaucoup l'ont déjà fait. C'est la clé de notre plan d'intervention. Si les entreprises canadiennes parviennent à conserver leurs travailleurs, elles seront mieux placées pour rebondir rapidement après la crise, et beaucoup plus de Canadiens seront rassurés de savoir qu'ils ont toujours un emploi.

Autre aspect très important de nos interventions: nous n'avons pas hésité et nous n'hésiterons pas à apporter des améliorations aux programmes. Nous voulons nous assurer que tout le monde est protégé et nous nous efforçons de faire en sorte que les personnes et les entreprises ne soient pas laissées pour compte. Nos interventions sont axées sur le principe qui veut que la vitesse l'emporte sur la perfection et que le fait d'apporter des modifications pertinentes au fur et à mesure constitue un avantage et non un bogue.

[Français]

C'est la raison pour laquelle nous offrons de l'aide aux étudiants et aux nouveaux diplômés touchés par la COVID-19. Il y a quelques semaines, des centaines de milliers d'étudiants de partout au pays se préparaient à commencer un emploi d'été. Pour certains de ces jeunes Canadiens, il s'agissait d'une première expérience de travail leur permettant de relever des défis et de s'accomplir. Pour d'autres, il s'agissait d'un emploi qui allait donner un élan à leur carrière.

Aujourd'hui, ces mêmes étudiants ont de la difficulté à trouver un emploi valorisant. Plusieurs d'entre eux sont inquiets, car ils se demandent de quelle façon ils vont payer leur loyer ou économiser en vue de poursuivre leurs études.

En mars, le nombre d'étudiants de niveau postsecondaire qui occupaient un emploi a baissé de 28 % par rapport à février 2020. Certains de ces étudiants peuvent bénéficier de la Prestation canadienne d'urgence. Ces jeunes sont à un point déterminant de leur vie, et nous devons faire notre possible pour leur offrir un avenir prometteur. Le gouvernement entend agir à cet égard.

La Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants est un nouvel élément que nous proposons dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Cette prestation permettrait de verser 1 250 \$ par mois, de mai à août, aux étudiants canadiens admissibles. Pour les étudiants admissibles ayant des personnes à charge ou handicapées, le montant sera plus élevé.

[Traduction]

Le gouvernement envisage également d'instaurer la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant afin d'encourager les étudiants à faire don de leur temps. Cette bourse fournira jusqu'à 5 000 \$ aux étudiants pour qu'ils puissent payer leurs études postsecondaires à l'automne.

Ordres émanant du gouvernement

Nous devons aussi préparer la suite des choses, après l'été, en bonifiant les programmes actuels d'aide financière aux étudiants. C'est ce que nous avons l'intention de faire. Nous allons notamment doubler, en 2020-2021, les montants consentis par le Programme canadien de bourses aux étudiants, qui atteindront 6 000 \$ pour des études à temps plein et jusqu'à 3 600 \$ pour des études à temps partiel.

Le gouvernement comprend que de nombreuses familles auront de la difficulté à mettre de l'argent de côté en 2020 pour les études de leurs enfants. Nous voulons soutenir la prochaine génération de leaders canadiens. Nous entendons bonifier le Programme canadien de prêts aux étudiants en faisant passer le montant hebdomadaire maximal de 210 \$ à 350 \$.

Dans l'ensemble, les mesures que je viens d'exposer représentent près de 9 milliards de dollars pour les étudiants postsecondaires et les nouveaux diplômés.

● (1510)

[Français]

Pendant cette période sans précédent, nous continuerons à suivre attentivement tous les développements liés à la COVID-19. Protéger la santé des Canadiens et assurer leurs besoins immédiats demeurent nos priorités. Quand cette crise sera terminée, nous serons prêts à travailler avec les Canadiens et à relancer l'économie, afin de bâtir un pays encore plus fort.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, la question que je vais poser à la ministre provient d'une citoyenne de ma circonscription.

Souvent, on nous demande où nous prenons nos questions. Dans ce cas-ci, la gérante d'une épicerie de fruits et légumes m'a écrit sur ma page Facebook. À la suite de l'annonce du gouvernement à propos de l'aide financière, de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, elle a joint une ancienne employée, une étudiante, pour lui demander si elle souhaitait revenir au travail. Or cette employée lui a répondu qu'elle ne voulait pas travailler plus d'une quinzaine d'heures par semaine, car elle voulait avoir droit à la nouvelle Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Cette dame m'a demandé de poser une question au gouvernement, afin qu'il dise comment il a l'intention de résoudre ce problème. Il s'agit d'un problème auquel seront confrontés les propriétaires de commerces, les agriculteurs et les entreprises pendant la période estivale. C'est un enjeu qui pose réellement problème.

Je transmets donc cette question au gouvernement. Tous les députés, qu'ils soient conservateurs, néo-démocrates, bloquistes ou du Parti vert, reçoivent de nombreuses questions de la part de leurs concitoyens. Je suis convaincu que les libéraux reçoivent aussi plusieurs questions.

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Pour commencer, je voudrais lui faire part d'une expérience personnelle. En tant que fille d'un producteur agricole, j'ai travaillé à la ferme familiale pendant l'été. Évidemment, je travaillais sans être payée, parce qu'il s'agissait de la ferme familiale. Je comprends très bien que les fermes ont davantage à offrir du travail agricole à des étudiants. Cela est avantageux pour les propriétaires de fermes et pour les étudiants.

Nous sommes convaincus — je pense que tous les députés le sont aussi — que les étudiants canadiens veulent travailler. Le problème, c'est que plusieurs étudiants auront de la difficulté à trouver un emploi en raison de la crise de la COVID-19.

C'est donc important de mettre en vigueur ce programme. Il faut aussi veiller à ce qu'il n'y ait aucun facteur dissuasif pour les étudiants. Nous serons très attentifs à cela.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je remercie Mme la vice-première ministre.

Je ne peux résister à la tentation de mentionner que j'ai payé mes études en travaillant aussi dans une ferme. Je salue au passage mon patron Robert Corriveau et sa fille Mylène, qui a repris l'entreprise.

Le gouvernement et les partis de l'opposition sont à la recherche d'une formule qui équilibre le besoin des étudiants d'accéder à la fois à un revenu de base et aux emplois rendus disponibles notamment en raison du nombre de travailleurs agricoles étrangers qui seront admis sur le territoire.

Je comprends que le libellé précis d'une formule est un exercice demandant plus de temps que ce dont nous disposons aujourd'hui. Dans un esprit de collaboration, est-ce que le gouvernement s'engage à considérer des mesures destinées aux étudiants québécois et canadiens qui assureront que le revenu net des étudiants allant occuper un emploi sera modulé selon le nombre d'heures travaillées et que cette mesure s'appliquera aux prestataires de la PCU pour les étudiants et de la PCU de base, telle qu'elle existe déjà?

L'hon. Chrystia Freeland: Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente question et son excellente constatation.

La réponse est oui, évidemment. Le gouvernement analyse la structure et les répercussions à court terme de la PCU pour les étudiants pour s'assurer que la mesure remplit ses objectifs tout en incitant à l'emploi en toutes circonstances. Les étudiants sont incités au travail pour qu'ils puissent en tirer des revenus, et des modifications seront considérées au besoin.

● (1515)

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais partager mon temps de parole avec le député de Kenora.

Je vous remercie de me permettre de m'exprimer aujourd'hui sur cette nouvelle mesure, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. À titre de lieutenant politique, je tiens à souligner que c'est une mesure importante qui aidera des étudiants et des étudiantes partout aux pays et au Québec. Malheureusement, pour différentes raisons, les étudiants subissent aussi les contrecoups de cette pandémie, comme les travailleurs et les aînés.

Le gouvernement a annoncé cette mesure importante qui vise à remettre un montant de 1250 \$ par mois aux étudiants qui seraient touchés par la COVID-19. Dans ce projet de loi, on voit la volonté du gouvernement de soutenir aussi les jeunes qui feront du bénévolat pour aider les gens qui sont touchés de près ou de loin par la COVID-19. Nous avons hâte de connaître les détails à ce sujet pour comprendre la façon dont on mettra cela en branle et comment les nombres d'heures seront déterminés. Il faudra faire les vérifications pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus. Cependant, on voit l'intention de la part du gouvernement. Je salue aussi l'idée de bonifier les prêts et bourses pour certains étudiants qui sont plus vulnérables et qui ont plus de difficulté à arriver.

Cependant, il y a malgré tout beaucoup d'inquiétudes sur le terrain de la part du milieu économique quant à ce mouvement de déconfinement qui se met en branle. Certaines personnes minimisent l'importance des étudiants sur le marché du travail dans cette reprise économique. Lors d'un point de presse, j'ai entendu le premier ministre répondre à la question de Philippe-Vincent Foisy, qui lui demandait pourquoi il n'avait pas mis en place des incitatifs comme l'a fait le Québec afin d'aider et de motiver les jeunes à aller sur le marché du travail au lieu de leur remettre directement une somme d'argent. Cela pourrait inciter certains étudiants à rester chez eux pour obtenir l'argent.

L'intention est là. Il n'y a personne, ici, qui ne veut pas aider les étudiants et qui veut les catégoriser dans un coin. Nous souhaitons tous les aider comme tous les autres citoyens du pays. Je soulignais tantôt à la ministre un cas parmi des dizaines de cas que j'ai reçus dans ma circonscription et que d'autres députés de toutes les formations ont aussi reçus. Une propriétaire d'épicerie de fruits et de légumes a dit qu'elle avait appelé une ancienne étudiante pour lui demander de travailler comme chaque année. L'étudiante lui a tout simplement répondu qu'elle était prête à y aller, mais pas à temps plein comme les autres années, pendant la période estivale. On le sait, cette période est importante pour ces commerçants. L'étudiante serait tout simplement pénalisée parce qu'elle gagnerait plus de 1 000 \$ par mois. Elle aurait fait trop d'argent pour recevoir la prestation de 1 250 \$. Dans certains cas, ces mesures sont plutôt dissuasives et nous n'avons pas encore les détails précis de la part du gouvernement. Qu'est-ce qui sera fait? Quels seront les mesures, les critères et les contrôles pour s'assurer de ne pas mettre en place une mesure dissuasive?

Je voudrais porter à l'attention de mes collègues, ainsi que des Canadiens et des Canadiennes, des Québécois et des Québécoises ce que le premier ministre a répondu au journaliste qui lui avait demandé pourquoi il n'avait pas mis en place des incitatifs pour aider les jeunes — et moi j'ajouterais même les adultes — à aller sur le marché du travail dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence. Le premier ministre a dit que, après analyse de la situation, il n'y avait malheureusement pas assez d'emplois pour tous les jeunes.

J'ai fait un calcul assez simple et j'aimerais montrer à tous ceux qui sont ici une mesure que le gouvernement pourrait mettre en place rapidement. Cela pourrait aider plusieurs jeunes à gagner de l'argent pour payer leur inscription à l'université ou au cégep, leurs livres, leur loyer, la nourriture, c'est-à-dire les choses de base que tout étudiant souhaite payer. J'ai appelé mes confrères conservateurs du Québec, les neuf autres députés qui travaillent avec moi, pour leur parler de ce qui suit.

Dans le programme d'emplois pour étudiants qu'il a mis en place, le gouvernement a décidé d'accorder des subventions de 100 % au lieu de 50 % comme dans le passé et de permettre aux employeurs agriculteurs, commerçants, OBNL et municipalités de faire une demande. Contrairement à ce que laissait sous-entendre le gouvernement, l'enveloppe n'a pas été bonifiée. C'est la même enveloppe. Donc, si on subventionne des emplois à hauteur de 100 % au lieu de 50 %, on comprend que moins d'emplois seront générés.

• (1520)

J'ai parlé avec tous les députés du Parti conservateur du Québec afin de calculer le nombre de demandes qui ont été faites par des entreprises, des commerces ou des agriculteurs de nos circonscriptions. À l'heure actuelle, le budget alloué par le gouvernement fé-

Ordres émanant du gouvernement

déral pour les emplois d'été ne permet pas de répondre à toutes les demandes.

À eux seuls, les 10 députés conservateurs du Québec ont dénombré 1 442 demandes pour des emplois d'été existants. Ces demandes ont été soumises par des entreprises, des commerces, des agriculteurs et des OBNL au moment où le gouvernement ne subventionnait que 50 %. Or, aujourd'hui, le gouvernement subventionne 100 %. J'ai un baccalauréat et une maîtrise en administration et en enseignement des mathématiques. J'ai donc fait une règle de trois avec ces données afin d'extrapoler les résultats pour les 338 députés ici, à la Chambre.

Le résultat est que près de 48 740 emplois ne seraient pas couverts par le programme Emplois d'été Canada, des emplois existants qui font déjà l'objet d'une demande, mais pour lesquels les employeurs ne recevront aucune aide du gouvernement. Pourtant, ces emplois permettraient aux jeunes de travailler plutôt que de recevoir la PCU étudiante de 1 250 \$ en plus de revenus d'emploi à temps partiel. Cependant, les étudiants refuseront ces emplois à temps plein au salaire minimum puisqu'ils ne seront pas assez payants.

Il existe donc 48 740 emplois étudiants au Canada. Les fonctionnaires nous ont dit que la subvention nécessaire pour payer chacun de ces emplois d'été est d'environ 4 000 \$, pour un montant total de 194 960 000 \$, soit un peu moins de 200 millions de dollars.

Comparons ce montant à l'enveloppe globale de 9 milliards de dollars que le gouvernement a prévue afin d'aider les étudiants sous forme de prêts et bourses, de la PCU étudiante et d'allocations au bénévolat — si l'on peut encore appeler bénévolat du bénévolat payé. Le montant total de 194 960 000 \$ représente environ 2 % de l'enveloppe globale de 9 milliards du gouvernement. Ce montant permettrait au gouvernement de répondre instantanément aux besoins des entreprises sans les concurrencer et n'exigerait pas de créer de nouveaux programmes. De plus, les étudiants auraient un gagne-pain qui leur permettrait de répondre à leurs besoins pendant leurs études.

Si les partis de l'opposition avaient pu travailler de façon proactive, ils auraient pu proposer ce genre de solution. J'espère que le gouvernement attrapera la balle au bond. Il pourrait bonifier cette enveloppe sans rien changer d'autre. Cela ferait qu'environ 50 000 étudiants du Canada, toutes circonscriptions confondues, pourraient avoir un emploi plutôt que de recevoir la PCU, laquelle pourrait plutôt servir à aider d'autres personnes qui en ont plus besoin.

Le Parti conservateur est content de constater que le gouvernement a consenti à apporter des modifications au projet de loi pour le rendre plus acceptable, plus juste et plus équitable et pour qu'il fasse moins concurrence au milieu des affaires. Il est assez impressionnant de constater le nombre de courriels, d'appels et de commentaires sur les réseaux sociaux pour dénoncer auprès des députés l'effet négatif de cette mesure sur le recrutement d'employés. C'est ce que nous ressentons de ce côté-ci de la Chambre et nous avons l'impression que c'est un peu idéologique.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes contents que le gouvernement ait accepté d'exiger que tous les demandeurs contactent Emploi et Développement social Canada pour obtenir des informations sur les emplois étudiants disponibles. Nous sommes contents que le gouvernement ait accédé à notre demande d'un examen parlementaire du projet de loi et de la prestation canadienne d'urgence pour étudiants afin de trouver des façons d'en atténuer les effets pervers dissuasifs à l'emploi que nous constatons actuellement. Finalement, nous sommes heureux que le gouvernement ait accepté de préciser une date d'échéance afin qu'il ne puisse pas prolonger unilatéralement cette prestation par voie réglementaire. Nous sommes contents de voir que le travail du Parti conservateur a permis d'améliorer le projet de loi afin d'aider les étudiants de partout au pays.

J'invite le gouvernement à cesser de recourir à des phrases creuses lors de ses discours. Il a beau dire qu'il veut aider tout le monde, il n'en demeure pas moins que cette mesure a aussi des effets pervers. Même si nous disons aider les étudiants, nous allons plutôt nuire à l'économie si des mécanismes de contrôle ne sont pas mis en place. Si le gouvernement faisait preuve de bonne volonté politique, des emplois pourraient être comblés rapidement, en claquant des doigts.

• (1525)

[Traduction]

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs proposent au gouvernement de créer un programme pour jumeler les étudiants et les jeunes travailleurs avec des employeurs dans les secteurs agricole et agroalimentaire; cela fait partie, nous l'avons entendu, de la motion que nous avons adoptée à l'unanimité tantôt.

Le député pourrait-il nous parler des éventuelles répercussions de cette mesure dans sa circonscription? Ce programme sera-t-il accueilli favorablement?

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, je voudrais remercier ma collègue de son excellente question.

Le Parti conservateur a effectivement déposé un amendement pour que le gouvernement s'assure de mettre en lien les étudiants qui cherchent un emploi avec le secteur agricole et celui de la pêche, en particulier. Je pense aux gens des Maritimes qui vivent les contrecoups de cette décision qui pourrait être vue de façon négative par plusieurs employeurs.

Je considère que cette proposition est extrêmement sensée. Je tiens à souligner qu'elle a comme objectif d'aider les étudiants. Nous voulons tous les aider. Il ne faudrait pas essayer de mettre un député de quelque formation que ce soit en opposition aux étudiants.

Dans cette reprise, nous devons surtout travailler à aider le secteur économique. Il y a une crise de santé publique, mais il y a aussi une crise économique dans laquelle nous sommes plongés présentement. Il y aura aussi, selon les décisions du gouvernement, une crise de finances publiques à venir. Ce sera tout un défi pour le prochain gouvernement, que je souhaite conservateur, de remettre les finances publiques à flot avant qu'une prochaine crise surgisse, quelle qu'elle soit.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon honorable collègue.

Il a évoqué à quel point chacun de nous, députés, a été sollicité par nos concitoyens et nos concitoyennes depuis le début de cette crise. En ce qui concerne mon bureau, compte tenu des besoins des travailleurs qui se sont retrouvés sans emploi, de même que des multiples besoins des entrepreneurs, j'étais très contente et très rassurée de pouvoir répondre à ces besoins grâce aux annonces que notre gouvernement a faites chaque jour et chaque semaine.

J'aimerais savoir si mon collègue a reçu les mêmes commentaires de la part de ses concitoyens. Quelle a été leur appréciation ou leur réaction relativement aux mesures de notre gouvernement?

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, nous avons reçu beaucoup de questions.

À mon bureau seulement, nous sommes sept employés, incluant moi-même. Nous travaillons presque 12 heures par semaine pour répondre aux questions. C'est aussi le cas dans la plupart des bureaux des autres députés. Je suis obligé de dire que si nous devons répondre à des questions, c'est parce que l'information, même si elle est bonne, a de la difficulté à se rendre jusque dans nos circonscriptions de façon transparente, malheureusement.

C'est l'un des gros problèmes. Nous l'avons fait savoir au gouvernement par l'intermédiaire des fonctionnaires. Ne serait-ce que pour les appels techniques que nous avons tous les jours, à 16 h 30, aucun procès-verbal ne nous est donné pour que nous puissions répondre à toutes les questions par la suite. Je tiens à souligner que, régulièrement, lors de ces appels techniques pour aider tous les députés, aucun fonctionnaire ou personne du bureau du ministre des Finances n'est présent pour répondre à des questions qui concernent de grands pans de l'aide gouvernementale.

Naturellement, pour ce qui est de la PCU et de la PCUE, les gens qui ont des besoins, qui sont vraiment touchés, sont contents de recevoir cette aide-là. Ce n'est pas pour rien que nous l'avons tous adoptée ici, à la Chambre.

Il y a toutefois des effets pervers. Ces effets pervers nous reviennent rapidement par le secteur économique qui, lui, éprouve des difficultés. Ce ne sont pas des farces: tous les jours, dans chacune de nos circonscriptions, nous assistons à la fermeture de commerces et d'industries. En ce moment, l'argent pour leur venir en aide n'est pas encore rendu. Il y a donc aussi encore beaucoup d'insatisfaction, malheureusement, malgré les milliards de dollars annoncés par le gouvernement.

• (1530)

[Traduction]

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré d'intervenir sur ce sujet important, alors que nous sommes tous aux prises depuis des mois avec une pandémie mondiale et une crise économique. Il est primordial que le Parlement soit en mesure de se réunir pour discuter de projets de loi et les améliorer, et faire en sorte que l'aide prévue se rende à tous les Canadiens qui en ont besoin.

C'est indéniable: la pandémie de COVID-19 frappe durement tous les Canadiens. Les propriétaires d'entreprise ainsi que les organismes à but non lucratif et de bienfaisance ont du mal à se maintenir à flot, et beaucoup de Canadiens ont perdu leur emploi. De plus, l'avenir des étudiants canadiens s'annonce incertain. Les emplois d'été constituent pour eux de précieuses occasions d'acquérir de nouvelles compétences, de faire de nouvelles rencontres et de préparer leur carrière. Surtout, d'innombrables étudiants de niveau postsecondaire comptent sur les emplois d'été pour non seulement financer leurs études, mais aussi se payer l'essentiel.

J'ai moi-même vécu cette expérience récemment, peut-être plus récemment que n'importe lequel de mes collègues. J'ai passé mon dernier examen universitaire l'été dernier, avant de retourner directement chez moi pour y faire campagne en vue des élections de 2019. Je peux donc affirmer que je comprends tout à fait les difficultés que vivent les étudiants en situation normale, car je les ai moi-même vécues. Or, ces difficultés sont amplifiées par la crise que nous traversons à l'heure actuelle.

Les étudiants subissent énormément de pressions financières et de stress psychologique, et ils manquent de temps à consacrer à d'autres activités pendant l'année scolaire. Cela fait partie des raisons pour lesquelles nombre d'entre eux choisissent de quitter leur emploi d'été lors de la rentrée scolaire, en s'attendant à pouvoir obtenir un emploi à leur retour, tout comme n'importe quel employé saisonnier partout au Canada.

Beaucoup d'étudiants ne peuvent pas fréquenter un établissement d'enseignement dans leur région. C'est le cas notamment de bon nombre d'étudiants du Nord de l'Ontario, moi y compris. Par conséquent, nous n'avons pas eu d'autre choix que de quitter nos emplois et de déménager pour entamer notre année scolaire. Comme nous le savons, les étudiants, qui sont actuellement sur le point de terminer leur année scolaire, tentent d'entrer sur le marché du travail juste au moment où de nombreuses entreprises font des mises à pied ou cessent complètement leurs activités. Les élèves du secondaire qui obtiendront leur diplôme cette année et qui cherchent à entrer sur le marché du travail se trouvent dans la même situation que les nouveaux diplômés des établissements universitaires et collégiaux. Ils ont tous des factures à payer, comme tout le monde. Ils doivent payer le loyer, l'épicerie et les droits de scolarité. Maintenant, pour des raisons indépendantes de leur volonté, beaucoup d'entre eux pourraient ne pas être en mesure de trouver un emploi dans un avenir prévisible.

Dans ma circonscription, Kenora, les exploitants d'entreprises touristiques font partie des plus grands créateurs d'emplois, surtout pour les étudiants. Or, ils dépendent de visiteurs qui, cet été, ne seront probablement pas au rendez-vous. D'autres entreprises font tout ce qu'elles peuvent pour ne pas mettre à pied leur personnel et elles ne sont pas en mesure d'embaucher de nouveaux employés. Ce scénario se répète partout au pays en ce moment. Les détails peuvent différer, mais les résultats sont les mêmes: des milliers de personnes qui comptaient trouver un emploi cet été pourraient ne pas y arriver.

C'est pourquoi j'ai été très surpris que les étudiants soient laissés pour compte dans la réponse initiale du gouvernement à la COVID-19. C'est pourquoi, le 7 avril, j'ai cosigné une lettre avec trois collègues conservateurs, les députés de Central Okanagan—Similkameen—Nicola, de Kildonan—St. Paul et de Mission—Matsqui—Fraser Canyon. Nous y demandons si le gouvernement avait l'intention de corriger son erreur. Je suis ravi que, après avoir été sou-

mis pendant des semaines aux pressions exercées par moi, mes collègues conservateurs et d'autres députés de l'opposition, le gouvernement présente enfin une mesure législative pour soutenir les étudiants qui ne peuvent pas trouver de travail à cause de la pandémie de COVID-19. Je suis heureux que le gouvernement ait travaillé avec l'opposition officielle pour améliorer la mesure législative dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Les conservateurs savent qu'aucune prestation du gouvernement ne peut remplacer une expérience professionnelle. En clair, nous croyons que toute personne capable de travailler devrait le faire. Nous reconnaissons cependant que dans certains secteurs, il n'y a simplement pas d'emplois.

Les étudiants canadiens doivent payer leur loyer et leurs frais de scolarité, et ils tentent d'épargner pour l'avenir. Dans la mesure du possible, ils doivent pouvoir acquérir de nouvelles compétences et rencontrer des personnes dans le même domaine qu'eux. Je peux dire qu'aucun étudiant ou nouveau diplômé ne souhaite avoir un trou de plusieurs mois dans son curriculum vitae alors qu'il pourrait acquérir une expérience de travail précieuse. Je sais que ce n'est pas ce que j'aurais voulu, et si cela s'était produit dans mon cas, je ne serais peut-être pas ici aujourd'hui.

À l'heure actuelle, les étudiants n'ont pas uniquement besoin d'aide. Ils ont aussi besoin de solutions créatives pour inciter un maximum d'entre eux à acquérir une précieuse expérience de travail. Les conservateurs ont veillé à ce que les nouvelles prestations gouvernementales ne découragent pas involontairement l'emploi. Nous avons réussi à convaincre le gouvernement d'autoriser les personnes gagnant jusqu'à 1 000 \$ par mois à recevoir la Prestation canadienne d'urgence afin que les Canadiens aptes à travailler puissent le faire tout en continuant de bénéficier de mesures de soutien.

• (1535)

De même, nous luttons en vue d'assouplir les critères d'admissibilité à l'aide offerte pour les loyers commerciaux afin qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent rester à flot. Nous savons que l'économie canadienne se redressera beaucoup plus rapidement si les entreprises peuvent garder leurs portes ouvertes et les travailleurs conservent leur emploi.

Nous savons également que, bien que de nombreuses entreprises procèdent à des mises à pied, beaucoup ont du mal à recruter, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la restauration et de l'hébergement. J'ai parlé à des chambres de commerce, à des propriétaires d'entreprise et à des agences de développement économique. Ce n'est un secret pour personne que de nombreuses entreprises peinent à trouver de la main-d'œuvre. Chaque année, le Canada fait venir 60 000 travailleurs étrangers rien que pour le secteur agricole. Beaucoup d'entreprises essentielles toujours en exploitation voient leurs problèmes de dotation exacerbés pendant la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Voilà pourquoi le Parti conservateur propose un programme visant à jumeler des étudiants et de jeunes travailleurs à des emplois dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. À l'heure actuelle, beaucoup de producteurs agricoles sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre parce qu'ils ne peuvent pas embaucher de travailleurs étrangers temporaires. Selon nous, les étudiants qui éprouvent de la difficulté à trouver un emploi pourraient combler ce besoin. Ce serait une excellente occasion pour eux d'acquérir de l'expérience de travail et de gagner un revenu tout en stabilisant notre approvisionnement alimentaire et en contribuant aux efforts du Canada en réponse à la COVID-19. Nous espérons pouvoir collaborer avec le gouvernement pour faire de ce programme une réalité.

J'ai appris avec plaisir que le gouvernement a accepté la proposition des conservateurs visant à ce que les étudiants qui présentent une demande pour la prestation d'urgence soient directement inscrits au Guichet-Emplois. Ainsi, nous nous assurons en premier que les emplois disponibles sont pourvus et que les étudiants ne ratent aucune possibilité d'emploi. Tout le monde y gagne: les étudiants qui se cherchent du travail et les employeurs qui ont besoin de main-d'œuvre.

Le gouvernement a également accepté d'ajouter une disposition de caducité dans le projet de loi et de tenir un examen parlementaire des répercussions de ce dernier. Il ne s'agit là que des précautions de base pour veiller à ce que le projet de loi ait toujours sa raison d'être et qu'il soit réellement utile, plutôt que d'avoir des conséquences néfastes imprévues sur le marché du travail.

Somme toute, tant que nous ne serons pas revenus à la normale, il y aura toujours des étudiants qui ne pourront pas se trouver un emploi pour des raisons indépendantes de leur volonté. Nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous sommes favorables au principe de la prestation canadienne d'urgence pour étudiants. Cette prestation, si l'on y ajoute les propositions raisonnables que nous avons faites, garantira que les étudiants obtiennent l'aide dont ils ont besoin et qu'ils ne ratent aucune possibilité d'emploi.

Nous vivons une crise économique sans précédent en raison de la pandémie, et de nombreux vaillants Canadiens de toutes les couches de la société ont soudainement eu besoin d'une aide d'urgence. L'économie canadienne a assurément subi un choc terrible et nous savons que la situation s'envenimera si, cet été, des centaines de milliers d'étudiants se retrouvent soudainement incapables de payer leur loyer. Les effets à long terme de l'obligation pour les étudiants de retarder leurs études ou de les arrêter seraient également considérables. Si les étudiants se retrouvaient sans aide pendant cette crise, l'effet de dominos serait dévastateur et c'est pourquoi nous comprenons l'importance de cette aide.

Je presse le Parlement de donner aux étudiants les meilleures chances de réussite, de soutenir l'économie canadienne et d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Je presse aussi le gouvernement de continuer de collaborer avec l'opposition pour trouver des solutions qui permettront au plus grand nombre possible d'étudiants de continuer à travailler afin de soutenir les secteurs qui sont durement touchés pendant la pandémie.

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'en face pour son discours très réfléchi sur la mesure législative dont nous sommes saisis. J'ai bien aimé son retour sur ses récentes études, qui me rappelle le genre de propos dont me font part des étudiants de ma circonscription. Le début d'une carrière professionnelle est le point culminant

de quiconque a fait des études. L'arrêt de l'économie causé par la COVID-19 a été un événement totalement imprévu. Selon ce que certains étudiants m'ont dit, leurs occasions d'emploi se sont envolées du jour au lendemain.

Est-ce que le député partage l'avis des députés qui pensent que les étudiants ne cherchent pas d'emploi et ne souhaitent pas travailler? Cette prestation d'urgence vise à aider les étudiants, comme bien d'autres personnes d'ailleurs, à traverser cette difficile période économique.

Le député pense-t-il que les étudiants vont simplement empocher l'argent et se la couler douce?

• (1540)

M. Eric Melillo: Monsieur le Président, je sais que tous les députés s'efforcent d'aider le Canada à traverser cette crise le mieux possible. Nous savons que de nombreux étudiants ont perdu leur emploi ou s'efforcent d'en trouver un pour cet été. Voilà pourquoi cette prestation est très importante. Bon nombre d'entreprises, d'organismes à but non lucratif ou d'organismes de bienfaisance ont de la difficulté, et le travail n'est pas facile à trouver.

Je crois toutefois également que nous devrions trouver des façons novatrices d'aider nos étudiants à trouver du travail s'il y en a. Voilà ce que nous préconisons.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai énormément de respect pour mon collègue.

J'ai remarqué une chose en ce qui concerne les arguments des conservateurs. Alors que nous sommes aux prises avec la pire crise économique depuis la Grande Dépression et que des centaines de milliers d'étudiants en sont terriblement pénalisés, les conservateurs tiennent des arguments comme ceux qui ont été publiés dans le National Post hier. Ils affirment qu'il faut inciter les étudiants à travailler et que si le gouvernement les appuie, ils ne feront pas d'effort et se prélasseront dans des hamacs. Je trouve choquant de laisser entendre que des étudiants qui ont 30 000 \$ ou 50 000 \$ de dettes vont se la couler douce et s'amuser pendant tout l'été et qu'il faut s'assurer qu'ils travaillent.

Je n'en revenais pas d'entendre mon collègue dire que de nombreux restaurants cherchent de la main-d'œuvre. Ce doit être l'effervescence dans son coin de pays. Les restaurants que je connais peinent à survivre. Ils ont dû fermer leurs portes et personne n'y travaille actuellement. Les restaurateurs ne peuvent faire travailler personne. Comme c'est dans ce secteur que les étudiants travaillent normalement, je suis très préoccupé par le message à peine voilé des conservateurs qui affirment qu'il faut inciter les étudiants à travailler. Les étudiants veulent travailler, mais la COVID les en empêche. Des restaurants ailleurs en Ontario ou au Canada cherchent peut-être des employés, mais ce n'est pas le cas dans ma région.

M. Eric Melillo: Monsieur le Président, il est évident que nous faisons face à la présente crise ensemble. Nous faisons en sorte que les étudiants reçoivent l'aide dont ils ont besoin et qu'ils aient des perspectives d'emploi.

Ordres émanant du gouvernement

Beaucoup d'industriels, de chefs d'entreprises et de responsables d'organisations m'ont dit éprouver des difficultés à trouver du personnel en temps normal, mais aussi pendant cette crise. Ce sont des entreprises essentielles qui continuent à fonctionner, et bon nombre d'entre elles ont besoin de personnel pour ce faire. Au sein de notre caucus, nous nous efforçons d'apporter un soutien à ces entreprises et de veiller à ce qu'il y ait du travail, mais nous sommes bien conscients également que de nombreuses entreprises se trouvent dans une situation différente et qu'elles font des mises à pied, et nous devons donner aux étudiants et à tous les travailleurs la possibilité d'avoir un revenu et de subvenir à leurs besoins.

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, j'aurai l'insigne plaisir de partager mon temps de parole avec la lumineuse députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia.

Nous avons vu, au cours des dernières heures, que la clarté du libellé d'une motion est souvent un enjeu important. On peut se retrouver avec un salmigondis de mots dont le sens sera interprété de cinq façons différentes par cinq personnes différentes. Cela nous appelle tous à essayer de préciser le sens des mots, parce que c'est la seule façon d'avoir la même clarté quant aux intentions. Quelle était l'intention du législateur qui a présenté une loi, ainsi qu'une motion pour lui ouvrir la voie? Évidemment, nous nous entendrons tous, à quelques exceptions près, pour dire qu'il s'agissait d'accorder aux étudiants un soutien financier qui, essentiellement, a deux fonctions.

La première fonction est d'accorder aux étudiants, pour la période estivale et la période actuelle, les ressources financières nécessaires pour assurer leur subsistance. En temps normal, ils assurent leur subsistance grâce à des emplois à temps partiel, souvent dans le milieu de la restauration, du loisir ou du tourisme. Ces emplois, dans le contexte actuel, n'existent simplement pas.

La deuxième fonction est de permettre aux étudiants d'accumuler un peu d'argent pour contribuer à leur subsistance l'an prochain. C'est comme cela que j'ai payé une large part de mes études et c'est certainement le cas pour un certain nombre d'entre nous. C'est cela, le but de l'exercice. Dans le contexte de cet exercice, quelques voix se sont élevées. Parce qu'on ne fait pas toujours dans la nuance, on s'est retrouvé dans deux clans. Il y a ceux qui disent qu'il faut absolument aider les étudiants. J'en suis. Au bas mot, des centaines de milliers, voire 1 million d'entre eux n'auront pas ces emplois qui leur sont habituellement plus ou moins réservés. Ces gens ont besoin d'un soutien pour préserver leur pouvoir d'achat et la pérennité de leur projet d'études.

Il y a une autre tendance, de mon humble point de vue un peu moins élégante, selon laquelle, comme le disait mon estimé collègue, les étudiants allaient se métamorphoser soudainement en amas de paresse dans le sous-sol en fumant du *pot*. La vérité, ce n'est pas cela. Les étudiants sont les mêmes cette année que l'année dernière, l'année d'avant et même quand j'allais à l'école. Je ne suis pas convaincu qu'il se fumait moins de *pot* dans ce temps-là, à mon exception personnelle.

Forcément, il fallait trouver un point d'équilibre pour que les entreprises, les municipalités et les producteurs agricoles qui ont besoin de main-d'œuvre ne soient pas confrontés à une mesure qui soit un frein à l'emploi. Il fallait que la mesure ne rende pas les choses telles qu'il soit préférable pour un étudiant de ne pas tra-

vailler. Évidemment, il faut trouver une voie de passage et cela ne s'est pas avéré si simple. Or c'est un faux problème. On me pardonnera ma candeur, mon amitié ou mon affection pour les étudiants et les étudiantes, mais je pense qu'ils veulent travailler. Les miens, et j'en ai tout un tas, veulent travailler. Ils sont contents de travailler. J'ai travaillé, leurs parents ont travaillé, et personne ne regrette cela.

Le montant de 1 250 \$ par mois pourra aider pendant l'été et l'automne. Bien sûr, cela ne se rendra pas à l'automne, mais ce sera une contribution à la pérennité des études. Je reviens rapidement là-dessus, parce que c'est fondamental. On ne doit pas se mettre dans une position où les étudiants seront très hypothéqués au plan économique à l'approche de la prochaine année scolaire, dont on espère qu'elle sera aussi peu anormale que possible. Ils ne doivent pas être dans une moins bonne position économique qu'auparavant, d'autant plus qu'on a des raisons de penser que l'économie en général ne se portera pas si bien que cela. On sera dans une relance, dans un élan qui va monter, mais qui va partir de tellement bas qu'on va tous avoir encore des bleus sur le plan économique.

● (1545)

Nous sommes allés chercher, ou plutôt nous avons contribué à aller chercher — je ne veux pas entrer dans le jeu de la revendication —, trois éléments qui, dans la motion lue par le leader du gouvernement à la Chambre des communes, nous paraissent fondamentaux. Je suppose que tous les partis de l'opposition ont discuté de chaque virgule.

Le premier était de s'assurer que cette mesure ne nourrissait pas une insécurité chez les entrepreneurs agricoles, chez les entrepreneurs en général, chez les municipalités et chez quiconque espère embaucher des étudiants. Je crois que le quatrième point fait cela de façon adéquate en précisant le soutien aux producteurs agricoles, parce que c'est de là que le débat a démarré. On n'a pas osé aller jusque-là dans le libellé, mais si ce soutien prenait la forme d'une aide financière pour bonifier le salaire des étudiants, ce ne serait pas du tout une mauvaise idée.

Le libellé de la motion ne rend pas justice à l'intention de la motion. En effet, le deuxième élément, c'est que le libellé de la motion semble ne faire référence qu'à la création d'un incitatif à l'emploi. Il y a donc une espèce de déséquilibre, et j'en ai parlé avec ma collègue de Thérèse-De Blainville. C'est comme si on présumait que l'étudiant moyennement constitué n'aurait pas trop envie d'aller travailler, alors qu'on ne fait pas référence au fait qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une mesure visant à soutenir les besoins économiques des étudiants. On libelle le point e) comme s'il fallait d'abord les obliger à aller travailler. Cela fait que je reste sur ma faim.

C'est la raison pour laquelle je me suis permis de poser une question très précise à la vice-première ministre. Je lui ai demandé si le gouvernement avait bel et bien l'intention de s'assurer que le processus ne désavantage pas les étudiants qui reçoivent la Prestation et qui veulent travailler.

Il y a donc une base de 1 250 \$ et on s'attend à ce qu'un revenu d'emploi de 1000 \$ puisse s'y ajouter sans pénalité. Or si le revenu d'emploi atteignait 1010 \$, il ne faudrait pas que l'étudiant perde 1250 \$. Il ne faut pas non plus que l'étudiant se dise qu'il travaillera seulement 20 heures, au lieu de 21 heures, par exemple, pour ne pas perdre les 1250 \$. Les étudiants ne sont pas fous, ils vont faire le calcul. Il faut donc s'assurer que cela n'arrivera pas. C'était d'ailleurs le but de la question que j'ai posée, à laquelle la vice-première ministre a répondu « oui, évidemment ».

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement va-t-il mettre en place des mesures permettant de s'assurer que plus le nombre d'heures travaillées est élevé, plus le revenu de l'étudiant sera élevé? La vice-première ministre a répondu oui à ma question, et elle a donné d'autres détails. À mon avis, nous pouvons y voir un engagement clair de la part du gouvernement.

Dans le dernier élément de la motion, le gouvernement s'engage à considérer des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat des aînés, notamment en considérant l'augmentation du montant de la pension de la Sécurité de la vieillesse et de celui du Supplément de revenu garanti. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de « ou » mais bien de « et ». On craint que le gouvernement se tourne vers le Supplément de revenu garanti, qui touche seulement 40 % des aînés, alors que le prix du panier d'épicerie a augmenté pour tout le monde. Selon nous, il s'agit d'un enjeu.

Depuis les dernières semaines, on ne calcule plus le nombre de fois que le Bloc québécois a été achalandé au sujet des aînés. Nous n'avons pas fini de l'être, et nous n'arrêterons pas de l'être tant que nous n'aurons pas obtenu ce que nous voulons. Au Québec, 19 % des gens ont plus de 65 ans. Il doit y avoir une augmentation de leur pouvoir d'achat, un outil essentiel de l'augmentation ou de l'amélioration des conditions économiques dans les régions du Québec.

Malgré les tergiversations, je suis assez content du résultat de la journée. Bien sûr, il faudra rester vigilants. Nous resterons vigilants, et nous resterons au service exclusif des Québécois et des Québécoises, tout en demeurant constructifs et positifs. Si cela aide les autres, c'est tant mieux.

• (1550)

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de discuter avec mes collègues aujourd'hui. Je remercie l'honorable député d'en face de son discours. Nous avons un peu plus d'explications à savoir pourquoi nous avons choisi un montant plutôt qu'un autre. Il est vraiment délicat de trouver un équilibre alors que l'on veut aider les gens durant cette urgence tout en tenant compte des autres programmes et en comblant les autres besoins de la société.

Je crois qu'il y a une occasion à saisir: les jeunes de chez nous veulent pouvoir travailler, surtout dans les métiers essentiels. À titre d'exemple, il y a une compagnie chez nous qui engage beaucoup de personnel parce qu'elle produit des biens essentiels. Mon collègue peut-il commenter? A-t-il eu la même expérience?

• (1555)

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le Président, je remercie mon estimée collègue de sa question.

Il y a plusieurs cas que l'on peut étudier un par un. Malheureusement, en situation d'urgence, on crée des programmes — autant que possible en collaboration — qu'il faudra améliorer par la suite parce qu'ils auront été créés en quelques mois au lieu d'un an et demi. Plusieurs cas d'espèce demandent notre attention et nous recevons beaucoup de sollicitations.

Aujourd'hui, nous constatons trois améliorations que nous avions demandées. La première est que n'importe quel employeur — municipalité, producteur agricole ou entreprise touristique — ayant besoin de main-d'œuvre étudiante est assuré qu'il y aura des incitatifs, notamment sous forme d'aide financière. Ensuite, nous

sommes très heureux d'avoir obtenu la clarification que plus l'étudiant travaillera, plus il aura d'argent en poche, net. Cette question est fondamentale, parce que les étudiants veulent travailler. Enfin, nous avons obtenu une ouverture manifeste à l'augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse de nos aînés.

Nous constatons donc déjà des progrès. Il faudra en arriver à d'autres résultats dans les prochains jours, notamment pour ce qui est de la recherche et des finances publiques. Pour aujourd'hui, cependant, j'ai l'impression que nous avons progressé.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, une des choses que je trouve frustrantes, dans tout cela, c'est que la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants a une valeur moindre de 40 % en moyenne. Le gouvernement a affirmé offrir toute une série de programmes aux étudiants, comme les bourses que les étudiants peuvent obtenir grâce au bénévolat, ou les prêts et bourses d'études qu'ils peuvent demander plus tard, quand ils commencent leurs études. Quoi qu'il en soit, les besoins des étudiants, leurs paiements, leurs loyers, leurs factures d'épicerie et ainsi de suite, c'est maintenant qu'ils doivent s'en acquitter. Ils se retrouvent donc contraints à contracter encore plus de dettes et de prêts, que ce soit auprès du gouvernement fédéral, d'une banque ou d'une société émettrice de cartes de crédit.

J'aimerais savoir ce que le député pense de cette situation et de la frustration que cela peut engendrer chez les étudiants, en particulier dans sa circonscription.

[Français]

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le Président, je remercie mon estimée collègue de sa question.

La prestation, telle qu'elle sera adoptée aujourd'hui selon toute vraisemblance, n'augmentera pas l'endettement des étudiants, mais celui-ci reste une préoccupation importante. L'endettement en général, dans une période qui nous amène vers des temps un peu plus difficiles, est toujours une préoccupation importante.

Je vous avoue que nous devrions tenir une réflexion sur la baisse des droits de scolarité, à laquelle je ne vois pas de limite. Dans le même ordre d'idées, je constate aussi une prolifération de programmes qui apparaissent, se bousculent et se chevauchent. Je crois que c'est une conséquence normale de l'urgence dans laquelle nous avons été appelés à les développer. Pourtant, après coup, il faudra faire le ménage là-dedans et faire montre de beaucoup de rigueur sans pour autant manquer de compassion. Il faudra peut-être faire preuve d'ouverture d'esprit et de créativité pour mettre en œuvre des programmes plus généraux.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon honorable chef d'avoir bien voulu partager son temps de parole avec moi.

Avant de commencer, je veux saluer les gens d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et les remercier de la grande résilience dont ils font preuve en ce temps de crise. C'est grâce à leur respect des mesures mises en place par les différentes instances de santé publique que la situation est relativement stable pour l'instant au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour débattre de ce projet de loi de mesures de soutien pour les étudiants en tant que porte-parole du Bloc québécois en matière de jeunesse. Ne pas laisser les étudiants de côté, le Bloc québécois en avait fait la demande insistante auprès du gouvernement. Notre demande a été entendue.

Le gouvernement nous a entendus et a mis en place la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants dans le but d'offrir un soutien aux étudiants et aux nouveaux diplômés qui ne sont pas admissibles à la Prestation canadienne d'urgence ou à l'assurance-emploi — ou encore, qui ne sont pas en mesure de travailler à cause de la COVID-19.

C'est une prestation de 1 250 \$ par mois versée aux étudiants admissibles, ou encore de 1 750 \$ pour ceux qui prennent soin d'une personne avec un handicap. Qu'on me comprenne bien: c'est une très bonne nouvelle pour les jeunes qui sont incapables de reprendre leur emploi d'été régulier pour différentes raisons. Peut-être sont-ils malades, peut-être doivent-ils s'occuper d'une personne malade ou, par exemple, peut-être l'entreprise pour laquelle ils travaillaient l'année dernière ne peut pas rouvrir ses portes. Peu importe la raison, cette prestation d'urgence est la bienvenue.

Elle est bienvenue, cependant, dans la mesure où elle est perçue telle qu'elle est, c'est-à-dire une mesure d'urgence. Ayant moi-même été étudiante il y a très peu de temps, je ne peux faire autrement que de présumer que les étudiants seront les premiers à vouloir prêter main-forte dès que la situation le leur permettra. Ils le font déjà.

J'en discutais hier avec les présidents de l'Union étudiante du Québec et de la Fédération étudiante collégiale du Québec. On me dit que plusieurs de leurs membres ont déjà envoyé leurs CV par centaines pour travailler dans les CHSLD du Québec, dans les fermes et les entreprises qui offrent des services essentiels.

Le Bloc québécois reconnaît l'apport des jeunes à notre société. On sait que la grande majorité d'entre eux ne demanderont pas la prestation avant même d'avoir fait l'effort de trouver un emploi.

Cependant, on a entendu plusieurs critiques au cours des derniers jours quant à cette mesure. Le secteur économique québécois craint que les étudiants et les étudiantes ne fassent pas l'effort nécessaire de trouver un emploi avant de toucher le chèque qui est émis par Ottawa.

On comprendra que la Prestation canadienne d'urgence régulière a créé, en quelque sorte, deux classes de citoyens, ou plusieurs classes de citoyens, avec ses différents critères d'admissibilité, d'où la création de cette fameuse prestation spécifiquement pour les étudiants.

Cependant, les étudiants sont des citoyens comme les autres. Eux aussi ont des factures à payer. Un étudiant qui déménage de Gaspésie pour se rendre à l'Université du Québec à Montréal doit déboursier autour de 3 600 \$ le premier mois. Par la suite, chaque mois, il paie un montant d'environ 1 200 \$ pour ses frais fixes, soit pour payer son loyer, sa nourriture, son transport, l'Internet et le téléphone. Pour certains étudiants d'autres régions métropolitaines du Canada, ces coûts sont encore plus élevés.

C'est vrai, certains d'entre eux ont la chance de recevoir l'aide de personnes tierces, comme les membres de leur famille, mais bon nombre d'entre eux ont besoin de nous. Ils ont besoin de l'aide du gouvernement.

Ordres émanant du gouvernement

Mme la ministre parlait tout à l'heure de Félix. J'ai envie de parler de Thomas. Thomas a appelé mon bureau dans les derniers jours. Il étudiait à l'Université Laval en génie civil. Compte tenu de la charge de travail de ses cours, il ne peut pas se permettre de travailler pendant l'année scolaire. Hier, il a passé son dernier examen de la session. Or, au lieu de diminuer après ce moment stressant, son niveau d'anxiété a augmenté.

Il sait que, après-demain, il devra payer son loyer, son téléphone, sa facture d'Internet, mais il ne sait pas comment il va y arriver. Lundi, il devait commencer son stage, stage qui a été annulé compte tenu de la crise que nous vivons tous. On aura deviné qu'il n'y a pas que Thomas qui vit ce genre de situation. Il n'y a pas que Félix, non plus. Des milliers d'étudiants et d'étudiantes de partout au Québec et au Canada la vivent.

Pour plusieurs étudiants, la période estivale est le temps pour eux de se préparer financièrement à la prochaine année scolaire. Toutefois, ce n'est pas juste une question d'argent. Ces emplois estivaux sont, oui, une source de revenus, mais ils permettent aussi d'acquérir de l'expérience. Pour d'autres, il s'agit simplement d'exigences à leur programme scolaire. Les étudiants sont donc eux aussi dans une situation hors du commun dans cette période de crise.

Je reviens donc à ces personnes qui, au cours des derniers jours, se sont prononcées sur leur mécontentement quant à la prestation modulée par le gouvernement pour les étudiants. Certains d'entre eux ont comme argument principal le mythe de la paresse des étudiants québécois et canadiens.

Pour casser ce mythe et pour changer ce qui pourrait être perçu comme un facteur dissuasif à l'emploi, le Bloc québécois a eu envie de proposer un compromis. Ce compromis serait bon pour tout le monde, mais, surtout, il augmenterait le pouvoir d'achat des étudiants et permettrait à l'État de réaliser des économies importantes pour les finances publiques.

• (1600)

Nous avons proposé que cela soit modifié pour que les jeunes puissent garder une part accrue de leur salaire avant d'être pénalisés. Nous avons proposé cela parce que nous pensons que la PCUE est en quelque sorte injuste. Elle est injuste pour les étudiants qui vont prendre la peine de trouver un emploi et qui ne pourront pas toucher la prestation pour chaque dollar gagné en plus des 1 000 \$ qui font qu'un étudiant est admissible.

Nous savons que la PCU de base a été mise en place dans un contexte de confinement. Celle pour les étudiants sera mise en place dans un contexte tout autre, celui du déconfinement, nous le présumons. Ce changement est fondamental dans l'application de la mesure dans le sens où plusieurs entreprises rouvriront leurs portes dans la mesure du possible, mais de façon restreinte pour plusieurs. Je pense aux restaurateurs qui décideront d'ouvrir, par exemple, uniquement les soirs de fin de semaine plutôt que tous les jours au dîner et au souper. Cela fera que plusieurs emplois seront disponibles à temps partiel seulement. Ni les employeurs ni les employés ne seront avantagés lorsque l'étudiant devra refuser de faire les quelques heures supplémentaires de peur de perdre l'accès à sa prestation ou, comme le disait ma collègue, de perdre l'entièreté des 1 250 \$. Nous trouvons tout simplement injuste que ceux qui veulent travailler soient pénalisés.

Ordres émanant du gouvernement

La crise touche particulièrement la santé de notre économie, et le besoin de main-d'œuvre est criant dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur agricole. Chez nous, plusieurs producteurs doivent faire appel à de l'aide supplémentaire parce qu'ils ne pourront pas compter sur la contribution des travailleurs étrangers temporaires cet été, pour des raisons que nous connaissons tous.

Ainsi, nous croyons que la vaillance des étudiants en temps de crise n'est pas la question. La Prestation canadienne d'urgence est nécessaire pour soutenir les étudiants et les étudiantes, mais elle peut certainement être améliorée. Je salue les négociations qui ont été faites dans les dernières heures pour que nos demandes soient entendues en vue de l'adoption de ce projet de loi, soit que le gouvernement mette en place des incitatifs financiers et des mesures de soutien pour les étudiants et les jeunes aux différents emplois disponibles, notamment dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin d'assurer la stabilité économique des régions et la production alimentaire pendant la crise.

Ce que nous voulons tous et toutes, c'est que le gouvernement s'assure que les différentes mesures financières mises en place sont offertes de manière à remplir leurs objectifs principaux, tout en incitant à l'emploi en toutes circonstances.

● (1605)

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

La collaboration de tous les partis politiques de la Chambre a porté ses fruits. Le projet de loi aidera les étudiants. Il y a longtemps que j'ai été étudiante. En 1981, lorsque j'ai obtenu mon diplôme de l'Université du Québec à Chicoutimi, où j'ai appris le français, il y avait une récession. Comme plusieurs étudiants et nouveaux diplômés, j'ai dû travailler à des emplois moins intéressants qui n'étaient pas nécessairement liés à ma carrière. Ulérieurement, tout est rentré dans l'ordre.

Est-ce que ma collègue pense que cette situation peut devenir une occasion?

Je sais que des vies sont bouleversées, mais voit-elle des occasions pour les jeunes qui vivent cette situation?

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je crois que notre travail en tant que parlementaires est d'améliorer les différents programmes mis en place. Nous savons qu'il n'y a pas eu des mois de préparation avant de mettre en place le programme. La prestation a été mise en place à titre de mesure d'urgence. Tout peut être amélioré et c'est notre travail de le faire.

Chaque jour, comme mes collègues, je reçois des questions de mes concitoyens qui sont inquiets et qui passent à travers les mailles du filet des différents programmes. Nous sommes là pour améliorer ces programmes et c'est ce que nous avons fait pour la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Je pense que les étudiants avaient un peu été oubliés en ces temps de crise.

Nous sommes bien contents de voir que nous pouvons collaborer afin d'offrir un soutien financier aux étudiants.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matapédia et le Bloc québécois de la proposition. Je suis tout à fait d'accord qu'il est bénéfique pour les étudiants de pouvoir travailler à temps partiel plutôt que d'être sans emploi.

Dans les motions du consentement unanime, comment nous, députés, pouvons-nous démontrer notre soutien?

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je ne suis pas tout à fait certaine d'avoir bien saisi la question et si ma collègue cherchait à savoir si on peut donner notre accord à la motion qui a été adoptée tout à l'heure à la Chambre.

Je pense qu'il s'agit du travail de l'ensemble des partis de l'opposition avec le gouvernement, pour faire en sorte que la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants soit améliorée. Ce sera mis en place assez rapidement.

Il y avait plusieurs inquiétudes du côté des associations étudiantes québécoises, qui se demandaient quand cela allait arriver et si l'adoption du projet de loi allait retarder l'arrivée de l'argent dans leurs poches. Nous avons vu que la PCU est arrivée assez rapidement. Espérons que cela se fera tout aussi rondement pour cette PCUE.

● (1610)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole deux fois de suite.

Je voudrais seulement dire un grand merci. En effet, je n'avais pas compris que cela avait été ajouté dans la motion que nous avons adoptée.

Je le comprends maintenant, et je suis très heureuse de la réponse de ma collègue.

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, j'aimerais seulement apporter une petite clarification.

Après le discours de la vice-première ministre, une question a été posée par le député de Beloeil—Chambly. C'est à ce moment qu'il y a eu confirmation que notre demande serait mise en place.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les néo-démocrates affirment depuis le début de cette crise que les Canadiens ont besoin de trois choses: de l'argent pour pouvoir payer leurs factures, la confiance de pouvoir récupérer leur emploi après la crise, et un endroit sûr où vivre. Tout au long de cette crise, le gouvernement a réagi trop lentement et, dans bien des cas, trop modestement pour aider les Canadiens à traverser cette crise.

Nous affirmons depuis le début que la façon la plus simple et la plus efficace de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte est d'aider directement tous les Canadiens. Nous avons dit que si le gouvernement n'est pas disposé à offrir un revenu universel de base aux Canadiens pendant cette crise, il devrait au moins rendre la Prestation canadienne d'urgence universelle. Ainsi, ceux qui ont besoin d'aide immédiatement pourraient y avoir accès.

Depuis le début, au lieu de présenter une solution simple permettant aux Canadiens qui ont besoin d'aide de l'obtenir, les libéraux optent pour une approche compliquée, qu'ils ne cessent de modifier et de bonifier. Contrairement à la vice-première ministre, je ne crois pas que c'est faire preuve de rigueur que d'être complètement passé à côté d'une solution évidente. On aurait peut-être pu parler de rigueur si nous avions disposé d'un programme universel qu'il aurait été possible de modifier afin de l'étendre à des entreprises ou à des groupes non prévus au départ. S'il existe une solution facile devant permettre d'aider tous les Canadiens et que les libéraux en font fi pour ensuite devoir revenir devant le Parlement pour mettre leur solution à jour et la modifier encore et encore parce que nous les poussons à en corriger les lacunes, ils ne devraient pas pavoiser.

En réalité, le gouvernement a fait un choix. Il a fait le choix de refuser d'aider ceux qui en ont le plus besoin. Il a fait le choix de refuser d'aider ceux qui en ont désespérément besoin. La position des libéraux est la suivante: ils préfèrent refuser d'aider ceux qui en ont le plus besoin plutôt que risquer que des gens obtiennent plus d'aide qu'ils n'en ont besoin. Voilà précisément le choix que les libéraux ont fait. Ils ont si peur que des gens qui n'ont pas besoin d'aide finissent par en obtenir qu'ils sont prêts à courir le risque que des gens qui en ont désespérément besoin soient laissés pour compte. Voilà le choix qu'ils ont fait.

Toutefois, les néo-démocrates ont une solution à ce problème. Nous pouvons facilement récupérer l'argent versé en trop aux personnes qui n'en ont pas besoin. Il reste un an avant la prochaine période de déclarations de revenus. Pendant ce temps, je suis convaincu que, si le gouvernement avait vraiment comme priorité de fournir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin, les personnes qui ont reçu trop d'argent pourraient très facilement faire l'objet d'une récupération fiscale. Nous sommes en situation de crise. Nous sommes en situation de pandémie. La priorité ne devrait pas être d'exclure certaines personnes ou de refuser d'aider des gens dans le besoin, puis de tenter de rattraper le retard et de trouver des solutions. La priorité du gouvernement devrait être de ne laisser personne pour compte et de récupérer l'argent versé en trop à ceux qui n'en avaient pas besoin. Voilà la solution. Ce n'est pas le moment de refuser d'aider des gens; c'est le moment de venir en aide le plus rapidement possible à tous ceux qui en ont besoin.

[Français]

Ce gouvernement est en train de faire un choix. C'est un choix. Il choisit de laisser certaines personnes derrière, de refuser aux gens l'aide dont ils ont désespérément besoin. Il préfère refuser l'aide aux gens qui en ont besoin plutôt que de risquer que quelqu'un reçoive l'aide dont il n'a pas besoin.

Il existe une solution simple: donner à chacun l'aide dont il a besoin maintenant et, si quelqu'un reçoit quelque chose dont il n'a pas besoin, régler cela au moment des impôts.

Ce n'est pas le moment de refuser de l'aide aux gens. C'est le moment d'aider le plus de gens le plus rapidement possible.

• (1615)

[Traduction]

Je souhaite à présent parler de l'approche du gouvernement à l'égard des étudiants. Depuis le début, nous dénonçons le fait que la PCU laisse trop de gens pour compte. Nous avons notamment soulevé le cas des étudiants, des propriétaires-exploitants, des aînés et des personnes handicapées, mais concentrons-nous sur les étudiants.

Ordres émanant du gouvernement

En utilisant l'approche qu'il emploie, le gouvernement libéral montre clairement que selon lui, certains méritent de recevoir de l'aide, et d'autres non. Les libéraux se fondent sur une vision du monde qui est celle des plus privilégiés. Lors de son annonce au sujet de l'aide accordée aux étudiants, le premier ministre a déclaré que les étudiants devront peut-être retourner demander l'aide de papa et maman, une chose plus difficile à faire ces derniers temps. Ce à quoi le premier ministre n'a pas trop réfléchi, c'est que beaucoup d'étudiants sont eux-mêmes parents.

Dans leur proposition initiale — avant que nous les convainquions de changer d'idée —, les libéraux pensaient qu'il était justifié d'accorder moins d'aide aux étudiants ayant des enfants et aux étudiants handicapés. Ils pensaient qu'il était acceptable de donner une aide réduite aux mères qui ont décidé de retourner aux études. Ils estimaient que, en quelque sorte, elles méritaient moins d'aide. Les ministériels pensaient qu'il était acceptable de dire aux étudiants handicapés, qui ont déjà du mal à se trouver un emploi, qu'ils méritaient moins d'aide. Aux yeux des libéraux, c'est comme si les étudiants handicapés avaient moins d'argent à déboursier pour leur loyer ou leur nourriture, et c'est comme si les mères qui retournent aux études bénéficiaient d'un rabais quelconque sur leur panier d'épicerie ou leurs factures. Au cas où le gouvernement ne le saurait pas, les étudiants handicapés et les mères de retour aux études n'ont droit à aucun rabais. En réalité, il est fort possible que leurs dépenses soient plus élevées et que leur situation soit plus difficile encore. On aurait dit que le gouvernement souhaitait pénaliser des gens parce qu'ils vont à l'école; qu'il souhaitait pénaliser les étudiants handicapés et les parents qui souhaitaient s'instruire.

J'ai un exemple bien concret de ce que cela veut dire pour un étudiant et qui illustre bien ce que cette décision supposait. Miranda habite Victoria. C'est une mère seule qui étudiait à temps plein l'an dernier. Elle ne respectait pas le critère des 5 000 \$ qui l'aurait rendue admissible à la Prestation canadienne d'urgence. Elle est maintenant sans emploi parce qu'elle a une fille de 8 ans qu'elle ne peut plus faire garder à cause de la COVID-19. Elle n'a plus de service de garde d'enfants. Elle n'est pas admissible à la Prestation canadienne d'urgence. Elle se demande comment elle va pouvoir payer le loyer, l'épicerie et les factures. Le gouvernement pense que Miranda mérite d'avoir moins simplement parce qu'elle est allée à l'école.

Qu'est-ce que le gouvernement veut faire pour quelqu'un comme Miranda? Au départ, les libéraux pensaient qu'elle n'avait pas besoin d'aide ou qu'elle n'en méritait pas autant ou que, puisqu'elle avait déjà des difficultés avant la pandémie, c'était normal qu'elle continue d'en avoir. Ils pensaient que ce n'était pas un problème qu'elle ait du mal à joindre les deux bouts, puisqu'elle y était habituée. Ce raisonnement est tout simplement inacceptable.

[Français]

Quelle est la réponse du gouvernement en général aux étudiants qu'ils ont exclus? Il dit qu'ils n'ont pas besoin d'aide, qu'ils ne méritent pas autant d'aide que quelqu'un qui travaillait, qu'ils étaient en difficulté avant que la pandémie frappe et qu'ils doivent s'y habituer. C'est inexcusable et cela n'a aucun sens.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Je ne comprends tout simplement pas pourquoi le gouvernement a pensé qu'il était acceptable de laisser pour compte initialement les étudiants handicapés et de leur offrir une somme arbitraire inférieure à celle offerte aux autres. À mon avis, cela témoigne de l'insensibilité du gouvernement à l'égard des étudiants dans son processus décisionnel et peut-être d'une vision du monde privilégiée de ce que signifie être un étudiant.

En ce qui concerne les étudiants handicapés, le fait qu'ils aient aussi reçu moins d'aide financière contredit vraiment la réalité. Il s'agit probablement des étudiants qui ont le plus de frais à payer, notamment les coûts de transport adapté et les coûts des soins de santé qui ne sont pas couverts. Leurs coûts sont probablement plus élevés, et non moins élevés.

Nous savons que le taux de chômage chez les personnes handicapées est plus élevé; une personne handicapée est donc plus susceptible de ne pas avoir occupé un emploi qui la rendrait admissible à la PCU. Alors que les étudiants tentent d'améliorer leur sort dans la vie, pourquoi le gouvernement fait-il de la discrimination contre eux de cette manière?

Cependant, tout cela est encore plus blessant, encore plus dur, lorsque l'on compare l'approche du gouvernement vis-à-vis d'étudiants comme Miranda, des étudiants vivant avec un handicap, avec celle qu'il adopte vis-à-vis des entreprises riches et puissantes. Comparons les deux situations. Le gouvernement ne s'inquiète pas des milliards de dollars que nous, comme pays, comme peuple, perdons au profit de ces entreprises qui contournent le système en utilisant des paradis fiscaux. Le gouvernement ne s'en soucie guère; c'est normal, mais Miranda mérite 250 \$ de moins. De par son handicap, l'étudiante mérite 250 \$ de moins. En revanche, une entreprise comme Loblaws peut utiliser, légalement, un paradis fiscal et éviter de payer quelque 400 millions de dollars d'impôts.

Il est inconcevable que le gouvernement juge acceptable de permettre à une société comme Loblaws d'utiliser des paradis fiscaux à l'étranger. Encore une fois, c'est légal. Et c'est bien là le problème. Cette société est légalement autorisée à agir comme elle le fait et à ne pas verser 400 millions de dollars à notre pays pour l'aider à fournir des services et des programmes, mais Miranda mérite 250 \$ de moins. C'est un choix. C'est une décision que le gouvernement est en train de prendre. Ce n'est ni un hasard ni une coïncidence, mais un choix réfléchi que le gouvernement est en train de faire, et c'est un mauvais choix.

• (1620)

[Français]

Le gouvernement actuel est tellement inquiet que des gens comme Miranda puissent recevoir plus d'argent qu'ils n'en méritent qu'il est prêt à leur donner 250 \$ de moins par mois. Pendant ce temps, il ne s'inquiète pas de recouvrer les milliards de dollars qui sont perdus chaque année lorsque les grandes entreprises trompent le système en utilisant les paradis fiscaux. C'est complètement fou. Je m'excuse, mais c'est vrai.

[Traduction]

Nous avons demandé au gouvernement de s'engager à prendre une mesure vraiment simple; nous avons vu d'autres pays le faire. Le Danemark, la France et la Pologne se sont tous engagés à prendre exactement la même mesure que nous demandons au gouvernement.

Si une entreprise au Canada pense qu'il est acceptable de frauder le fisc, de placer son argent dans un paradis fiscal, et d'éviter délibérément de contribuer à la société canadienne et aux programmes sociaux du pays et de payer sa juste part, alors cette entreprise ne mérite pas d'aide publique. Nous avons demandé au gouvernement de s'engager en ce sens. D'autres pays l'ont fait de manière claire. Ce n'est pas le cas du gouvernement canadien. Le premier ministre n'a rien fait de tel. C'est une solution simple.

Si une entreprise pense qu'elle n'a pas à contribuer sa juste part ou si elle pense qu'elle va économiser des milliards ou des centaines de millions de dollars en ne contribuant pas au bien public, alors elle ne mérite pas de recevoir une part de ce bien public pour l'aider dans les moments difficiles. Pourtant, le gouvernement ne s'est pas engagé en ce sens; il ne s'est pas engagé à prendre cette mesure.

Encore une fois, j'ai posé la question au premier ministre plus tôt aujourd'hui, ainsi qu'au gouvernement. Des ministres sont ici présents. S'engageront-ils à faire en sorte que les entreprises canadiennes qui utilisent des paradis fiscaux ne recevront pas de fonds publics et qu'on ne les renflouera pas cette fois-ci? Je leur demande de prendre cet engagement. Il s'agit d'une solution simple. Le Danemark, la France et d'autres pays font la même chose. Même la Pologne a emboîté le pas. Pourquoi pas nous? Pourquoi l'actuel gouvernement se refuse-t-il à le faire, alors que tant d'autres pays ont choisi de procéder ainsi? C'est une solution évidente. Nous pourrions récupérer des milliards de dollars. Je réclame que le gouvernement le fasse.

Plus que moi-même, les Canadiens veulent que le gouvernement le fasse. Les gens veulent être certains qu'ils reçoivent leur juste part. Il est insensé que le gouvernement refuse de verser une prestation d'urgence qui est universelle tandis que des entreprises sont en train de voler, dans les faits, des milliards de dollars de nos coffres qui pourraient contribuer au bien commun. Cela n'a aucun sens. Il est grand temps que le gouvernement libéral s'engage à supprimer les échappatoires fiscales et à récupérer cet argent afin de l'investir dans les Canadiens et de leur donner un coup de pouce.

Le gouvernement ne devrait pas se préoccuper des miettes qu'il laisse aux étudiants lorsque de riches entreprises comme Loblaws peuvent éviter de payer des centaines de millions de dollars en impôt. Ce ne sont pas les parents seuls comme Miranda qui posent problème, mais plutôt les propriétaires d'entreprise comme Galen Weston, et ce n'est pas de sa faute, mais de celle du gouvernement, puisqu'il tolère l'existence des paradis fiscaux.

J'aimerais parler d'un autre problème qui nuit aux Canadiens et dont la population s'inquiète désespérément. Je parle du loyer. Il faudra le payer de nouveau le premier du mois, c'est-à-dire ce vendredi. Or, trop de Canadiens ne savent pas comment ils y parviendront. Nous avons exhorté le gouvernement fédéral à exercer sur les banques les pouvoirs qui relèvent de sa compétence afin que les paiements hypothécaires soient non pas reportés, mais suspendus. Les personnes qui voient leurs paiements reportés finissent par payer beaucoup plus à long terme. Cette mesure leur coûterait beaucoup plus cher. Nous demandons au gouvernement d'exercer les pouvoirs qui leur sont expressément conférés par l'article 91 de la Loi constitutionnelle et par la Loi sur les banques afin de suspendre les paiements hypothécaires, pour ensuite négocier avec les provinces en vue de suspendre le paiement des loyers. Nous savons que les hypothèques et les loyers sont interreliés. Si nous négocions cette suspension, nous pouvons veiller à ce que les gens puissent rester dans leur logement.

De petits entrepreneurs nous ont aussi dit que les loyers commerciaux font partie de leurs plus grandes inquiétudes, de leurs coûts fixes les plus importants. Nous sommes heureux que, après de fortes pressions et un excellent travail de la part de nombreux militants de partout au pays, de petits entrepreneurs et des néo-démocrates, le gouvernement ait annoncé une forme d'aide concernant les loyers commerciaux. C'est une bonne nouvelle, mais si le gouvernement est parvenu, en collaboration avec les provinces, à trouver une façon d'établir une telle mesure, je dois insister sur le fait que la population en général en a, elle aussi, besoin. Comme il a réussi à collaborer avec les provinces afin de mettre en place une mesure de soutien pour les petites entreprises, qui est grandement nécessaire, je lui demande d'en faire autant pour les gens qui s'inquiètent de trouver l'argent pour payer leur loyer.

Rien ne nous empêche d'étendre cette mesure de soutien à la population. Si des gens ne peuvent pas trouver un endroit où vivre, nous n'aurons pas seulement à affronter un problème d'itinérance et de manque de logement. Il y aura aussi une urgence de santé publique si des gens qui doivent rester à la maison ne peuvent plus le faire, ce qui augmentera les risques d'infection et de propagation de la maladie dans le système de santé.

Le premier ministre n'a pas à attendre la prochaine conférence de presse. Il peut annoncer dès aujourd'hui qu'il y aura une aide pour les Canadiens qui peinent à payer leur loyer ou à rembourser leur prêt hypothécaire, qu'ils peuvent compter sur la prise de mesures. Une telle annonce pourrait être faite aujourd'hui.

• (1625)

En terminant, je signale que, tout au long de cette crise, le premier réflexe du gouvernement libéral, sa première réaction, a été de laisser des gens en plan. Les libéraux avaient privé les travailleurs d'assurance-emploi, mais nous les avons poussés à corriger la situation. Ils avaient laissé pour compte l'ensemble des travailleurs qui n'étaient pas couverts par le régime d'assurance-emploi. Il a fallu que nous exercions des pressions sur eux pour qu'ils instaurent la Prestation canadienne d'urgence. Le gouvernement libéral avait abandonné à leur sort les petites entreprises, et nous l'avons aussi incité à corriger cette situation. Maintenant, il veut faire la même chose aux étudiants. Après des exhortations de notre part, il a présenté quelques mesures pour les soutenir, mais nous continuerons à faire pression sur lui pour qu'il en prenne d'autres.

Nous nous devons d'aider les gens, et non de leur compliquer la vie en mettant en place divers programmes aux critères distincts et

Ordres émanant du gouvernement

prévoyant des niveaux de financement différents. En ce moment, les gens doivent avoir l'assurance que, s'ils en ont besoin, ils peuvent réclamer et obtenir de l'aide. Il faut s'assurer que les gens peuvent obtenir facilement et rapidement l'aide dont ils ont besoin. C'est là la meilleure solution.

Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Que la Chambre demande au gouvernement de donner une portée universelle à la Prestation canadienne d'urgence afin que les étudiants, les aînés et quiconque dans le besoin puissent demander et recevoir 2 000 \$ par mois pour les aider à traverser cette période difficile.

• (1630)

[Français]

Le vice-président: L'honorable député de Burnaby-Sud a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour proposer cette motion?

Des voix: Non.

[Traduction]

Le vice-président: Nous poursuivons les questions et observations. La députée de Saanich—Gulf Islands a la parole.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, simplement pour que ce soit consigné au compte-rendu, le Parti vert aurait accepté volontiers d'accorder le consentement unanime s'il y avait eu assez d'autres partis prêts à l'accorder. Le Parti vert demande la mise en place du revenu minimum garanti depuis deux décennies et il continuera de le faire.

Je tiens à souligner au député que je crois aussi que nous ne devrions pas offrir d'aide concernant la COVID aux sociétés qui cachent leur argent dans des comptes à l'étranger, mais je comprends les problèmes qui seraient créés si on disait que le salaire de ces travailleurs ne devrait pas pouvoir être couvert par la subvention salariale de 75 %.

Je souligne que certaines ONG qui œuvrent dans ce secteur, comme Canadiens pour une fiscalité équitable par exemple, affirment qu'outre tous les programmes d'aide liés à la COVID, il y a bien d'autres éléments qui pourraient être ciblés. On pourrait notamment interdire aux sociétés le rachat d'actions et exiger que les primes aux dirigeants, les parachutes dorés et les dividendes aux actionnaires soient gelés pendant une année entière.

Dans le cas des sociétés qui cachent leur argent à l'étranger, mais qui reçoivent une aide financière en raison de la COVID, nous pourrions également envisager la mise en place d'un impôt sur les surplus excédentaires afin de récupérer une partie de l'aide versée. Même si je soutiens entièrement le principe voulant que les entreprises qui cachent de l'argent à l'étranger et qui se soustraient à l'impôt ne devraient pas avoir accès aux mesures d'aide liées à la COVID-19, le problème est que leurs travailleurs, eux, doivent pouvoir en bénéficier.

J'aimerais savoir ce que proposerait le député. Existe-t-il une autre solution?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, nous pouvons absolument résoudre ce problème.

Ordres émanant du gouvernement

Tout d'abord, si une société est actuellement enregistrée dans un paradis fiscal à l'étranger et qu'elle souhaite obtenir de l'aide financière du gouvernement, elle peut s'engager à retirer l'argent qu'elle garde dans le paradis fiscal et à le verser au Trésor public. Elle peut s'engager à apporter sa juste contribution à l'économie. Si elle s'engageait fermement à agir ainsi, nous pourrions lui venir en aide.

De plus, nous devons nous assurer que toute l'aide financière que nous accordons aux entreprises sera remise aux employés. Nous ne voulons pas que les entreprises reçoivent un chèque en blanc. C'est ce que les conservateurs ont fait lors de la crise de 2007-2008: ils ont remis des milliards de dollars de deniers publics à des entreprises qui, par la suite, ont choisi de fermer leurs usines et de démanteler leurs affaires à l'étranger alors que des emplois disparaissaient au Canada.

Nous ne devrions jamais remettre un chèque en blanc à une société, peu importe le secteur. Les sociétés devraient être tenues de conclure des accords bétonnés pour que l'aide financière serve directement à maintenir et à créer des emplois et à embaucher des personnes dans le pays où elle est fournie.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NDP): Monsieur le Président, je suis vraiment contente que le député, le chef de mon parti, mentionne cela. Je sais qu'une telle situation s'est produite dans ma circonscription. Il y a plusieurs années, Caterpillar a reçu une somme d'argent considérable du gouvernement fédéral. Puis, la société a déménagé, supprimant tous les emplois qu'elle fournissait dans ma collectivité. Je suis donc très contente que la question ait été soulevée.

Une chose importante dont je suis reconnaissante envers le gouvernement fédéral, c'est le moratoire de six mois sur les intérêts sur les prêts étudiants. Toutefois, les néo-démocrates aimeraient qu'il élimine les intérêts de façon permanente. Ne serait-il pas important que le gouvernement prenne cette mesure ambitieuse? Ne serait-ce pas important pour les étudiants?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, selon moi, nous devrions songer à considérer bon nombre des programmes que nous envisageons en ce moment comme des moyens d'avancer vers un avenir meilleur. Nous ne voulons pas que les choses reviennent à la normale; nous voulons passer à quelque chose de mieux, à un régime et à des programmes sociaux qui nous permettent de mieux prendre soin les uns des autres. Par conséquent, il faut absolument éliminer les intérêts sur les prêts étudiants. Rien ne justifie que le gouvernement fédéral profite de l'endettement des étudiants. Les prêts étudiants devraient toujours être sans intérêt. C'est une politique d'avenir à laquelle les néo-démocrates croient.

• (1635)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais reprendre ce qu'a dit le député au sujet des investissements qu'il faut faire. Il ne s'agit pas simplement de mesures d'urgence provisoires. L'économie et la vie sociale sont sérieusement en panne au Canada. Les investissements que nous ferons pareront la voie vers un Canada plus fort et plus résilient.

Une des questions qui m'a toujours préoccupé est celle de la perte de confiance des étudiants de niveau postsecondaire qui ont d'énormes dettes et qui se retrouvent dans une économie de petits boulots. Certains chargés de cours gagnent à peine le salaire minimum. Dans les deux semaines qui ont suivi l'apparition de la COVID-19, beaucoup de personnes ayant des diplômes d'études postsecondaires — qui avaient beaucoup investi dans leur formation — n'avaient pas assez d'argent pour payer le loyer ou pour joindre les

deux bouts. Or, le premier ministre dit qu'ils devraient demander à leurs parents de les aider. À mon avis, cela témoigne d'une certaine attitude: le premier ministre pense que la classe moyenne existe, mais il y a longtemps qu'elle n'existe plus. Nous sommes à l'ère des petits boulots et de la précarité.

Saurons-nous tirer des difficultés actuelles des enseignements qui feront que plus jamais des Canadiens ne seront abandonnés à une précarité telle qu'il ne leur reste plus rien dans les poches à la fin du mois, même après s'être beaucoup endettés pour faire des études?

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le député de Timmins—Baie James a soulevé plusieurs aspects sur lesquels nous devons nous pencher pour aller de l'avant.

La crise que nous traversons à l'heure actuelle a mis en évidence de nombreuses inégalités. Nous ne pouvons plus nier ce que nous soupçonnions depuis longtemps, c'est-à-dire qu'il est très clair que ce qui existait n'était pas adéquat: la précarité d'emploi qui créait de l'incertitude chez les Canadiens, les lacunes dans les programmes sociaux, ou encore le filet social qui n'était pas adapté à la réalité d'une crise comme celle que nous vivons. C'est pourquoi nous devons non seulement renoncer aux intérêts sur les prêts étudiants, mais aussi prévoir des mesures de soutien.

Les Canadiens ont perdu leurs avantages sociaux. C'est pourquoi nous devons leur offrir un système de soins de santé qui les couvre de la tête aux pieds pour leur santé mentale, leurs médicaments et leurs soins dentaires. Nous avons le devoir d'investir dans les gens, et l'occasion nous est donnée de le faire aujourd'hui. Lorsque nous ferons des choix dans les semaines, dans les mois et dans les années à venir, nous aurons la possibilité de prendre des décisions axées sur la création d'un avenir meilleur. N'essayons pas de revenir à ce qui était normal avant. Bâtissons plutôt un avenir meilleur où il n'y a plus de place pour les inégalités du passé, où nous sommes plus résilients et où nous créons une société juste qui donne la possibilité aux gens de se dépasser et de s'épanouir pleinement.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, il m'arrive très rarement d'avoir l'occasion de poser une deuxième question à la suite d'un discours du député de Burnaby-Sud.

Alors que nous nous demandons à quoi ressemblera la vie après la pandémie, je pense que nous pouvons tous convenir dans cette enceinte qu'il vaut mieux évoluer que de revenir en arrière. Puisque nous nous penchons sur les inégalités sociales qui ont été exposées au grand jour, j'aimerais parler de celles que nous pouvons maintenant constater dans les résidences pour personnes âgées, à notre grande honte. J'ai l'impression que nous avons traité les résidences pour personnes âgées comme des endroits où elles sont parquées pour que d'autres fassent des profits au lieu de considérer ces établissements comme faisant partie du système de santé. Nos aînés méritent d'être traités avec plus de dignité.

J'aimerais que le député de Burnaby-Sud nous dise ce qu'il pense de cela.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question qui nous donne l'occasion de parler des conséquences de plusieurs décennies de négligence à l'égard du système de soins de santé.

Comme les gouvernements conservateurs et libéraux ont sabré les transferts en santé pendant des décennies, les systèmes de santé provinciaux ont été gravement sous-financés. Les conditions dans les établissements de soins de longue durée sont les pires exemples de cette négligence et en illustrent le terrible coût. Les aînés devraient pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité dans ces établissements, et les membres de leur famille devraient avoir l'assurance que les êtres qui leur sont chers y sont bien soignés. Or, on trouve actuellement dans ces établissements les pires conditions qui soient. Comme la députée l'a signalé, c'est souvent et surtout dans les établissements privés et à but lucratif que la situation est la pire.

En matière de soins de santé, nous devons plus que jamais nous engager à proscrire le modèle à but lucratif, particulièrement en ce qui concerne les personnes vulnérables comme les aînés. Il faut investir davantage dans le système de santé et veiller à ce que les gens qui travaillent dans les établissements de soins de longue durée soient convenablement payés et n'aient pas à travailler à plusieurs endroits, car cela accroît le risque de propagation des infections. Il faut faire nettement plus pour les aînés qui ont consenti tant de sacrifices et qui ont donné leur vie pour bâtir notre pays. Les aînés doivent pouvoir vivre leur retraite dans la dignité, et les établissements de soins de longue durée doivent assurer la sécurité de leur clientèle et non devenir, comme nous l'avons vu, des lieux où la COVID-19 fait le plus de victimes.

• (1640)

[Français]

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais commencer par saluer mes concitoyens et mes concitoyennes d'Ottawa—Vanier qui, depuis le début de la crise, sont restés en contact avec moi et m'ont fait part de leurs idées et de leurs préoccupations. C'est vraiment en travaillant ensemble dans notre communauté qu'on peut soutenir les Canadiens et les Canadiennes, et particulièrement ceux et celles de ma circonscription Ottawa—Vanier.

Je suis aussi reconnaissante de pouvoir m'adresser à la Chambre au sujet de la COVID-19 et des mesures supplémentaires que nous prenons pour aider davantage de Canadiens et de Canadiennes, au cours de cette situation sans précédent.

En ces temps extraordinaires, les réalités du marché du travail changent au quotidien. Le gouvernement continue de chercher des façons d'offrir des programmes et du soutien adaptés pour tous les Canadiens, notamment les étudiants et les jeunes, alors que nous faisons face à cette pandémie.

Grâce à la Prestation canadienne d'urgence, le gouvernement a créé une aide financière pour soutenir les Canadiens, dans le cadre des circonstances sans précédent. Cette prestation offre aux Canadiens qui ne travaillent plus en raison de la pandémie de la COVID-19 et à ceux dont les heures de travail ont été considérablement réduites une somme de 2 000 \$ toutes les quatre semaines jusqu'à concurrence de 16 semaines.

[Traduction]

Plus de 1,9 million de demandes d'assurance-emploi et de Prestation canadienne d'urgence ont été traitées jusqu'ici. Ce chiffre est effarant et nous donne une idée du nombre de personnes qui sont touchées financièrement par la pandémie. Cependant, le gouvernement s'est rendu compte que certains Canadiens étaient laissés pour compte et qu'ils n'étaient pas admissibles à l'aide dont ils avaient

Ordres émanant du gouvernement

besoin en raison des critères actuels de la Prestation canadienne d'urgence. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous proposons de franchir l'étape suivante de notre plan visant à appuyer les Canadiens qui ont le plus besoin d'aide en cette période de pandémie.

Il est maintenant temps d'examiner plus attentivement la situation des étudiants canadiens, car ils ont besoin d'une aide et d'un soutien ciblés. À l'heure actuelle, alors qu'ils sont isolés comme tous les autres Canadiens, de nombreux étudiants de niveau postsecondaire se demandent comment ils pourront subvenir à leurs besoins. Même des étudiants de l'Université d'Ottawa et de la Cité collégiale, dans ma circonscription, cherchent à savoir comment nous allons les aider.

[Français]

Alors qu'ils se tourneraient normalement vers leurs parents pour avoir de l'aide, ils sont confrontés à la dure réalité que papa et maman ont probablement eux-mêmes du mal à subvenir à leurs besoins pendant cette crise.

Certains étudiants et étudiantes sont admissibles à la Prestation canadienne d'urgence. C'est le cas, par exemple, des étudiants qui ont gagné moins de 5 000 \$ au cours de la dernière année et de ceux qui travaillaient et qui ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19. Cependant, ce n'est pas le cas pour de nombreux autres étudiants. On estime que plus de 1 million d'étudiants de niveau postsecondaire pourraient ne pas être admissibles au fonds d'aide de la COVID-19 qu'offre la PCU.

Les étudiants font face à de sérieux problèmes. Leurs études sont interrompues, ils ont moins de possibilités d'emploi et tous les placements de l'enseignement coopératif ou en service communautaire et les stages qui étaient prévus sont sûrement perturbés. Cela veut dire que les jeunes sont inquiets et se demandent quoi faire.

[Traduction]

Le gouvernement tient à ce que les jeunes sachent qu'ils comptent et que nous sommes là pour eux dans ces temps difficiles. C'est pourquoi nous proposons cette mesure complémentaire au Plan d'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19, qui prévoit déjà 146 milliards de dollars en soutien direct pour les Canadiens et les entreprises du pays pendant cette période sans précédent. Il s'agit là de l'étape logique suivante.

Notre train de mesures à l'intention des étudiants permettra au gouvernement de mettre en œuvre diverses initiatives visant à aider trois grands groupes de jeunes, soit les étudiants, les chercheurs d'emploi et les jeunes à la recherche d'occasions de bénévolat. Comme la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées l'a déjà expliqué plus en détail, la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants constitue l'élément principal de ce cadre. Elle offrira une aide immédiate aux étudiants d'un bout à l'autre du pays.

Ordres émanant du gouvernement

● (1645)

En résumé, les étudiants inscrits à un programme d'études postsecondaires et les nouveaux diplômés qui ne peuvent se trouver un emploi d'été à cause de la COVID-19 recevront 1 250 \$ par mois du mois de mai au mois d'août. Par ailleurs, les étudiants qui s'occupent d'une personne à charge ou qui ont un handicap recevront 500 \$ de plus par mois, pour un total de 1 750 \$ par mois. Les diplômés du secondaire qui sont inscrits à un programme d'études postsecondaires seront également admissibles. Selon le gouvernement, plus d'un million d'étudiants et de nouveaux diplômés devraient bénéficier de cette aide financière.

Afin d'aider les étudiants à payer leurs droits de scolarité pour cet automne, le Programme canadien de prêts aux étudiants doublera les bourses d'études, réduira les contributions attendues et élargira l'admissibilité aux bourses et aux prêts d'études. Ces mesures s'ajouteront au congé d'intérêt de six mois relativement aux prêts d'études à rembourser. Tous les bénéficiaires d'un prêt d'études ont vu leurs remboursements automatiquement suspendus jusqu'au 30 septembre 2020. Aucun paiement ne sera exigé, et les intérêts ne courront pas pendant cette période. Toutes ces mesures faciliteront un peu la vie aux étudiants pendant cette période difficile.

[Français]

Depuis que notre gouvernement a mis en œuvre la PCU, des questions ont été soulevées sur la place publique concernant la notion de revenu de base universel national. Nous sommes à l'écoute. Ces questions méritent d'être dûment examinées et de faire l'objet d'un débat approprié le moment venu, mais ce n'est pas le moment.

Depuis le début de cette crise, nous avons dû nous adapter à la réalité changeante de la pandémie. Devant l'urgence de la situation, le gouvernement a dû agir rapidement, très rapidement. Des millions de Canadiens avaient besoin d'une aide financière pour payer l'épicerie, le loyer et subvenir aux besoins de leur famille. Heureusement, de nombreux Canadiens reçoivent encore leur chèque de paie et n'ont donc pas besoin de fonds d'urgence pour payer leurs factures.

[Traduction]

Toutefois, nous devons agir rapidement pour aider ceux qui en avaient besoin; notre priorité absolue a donc été de faire en sorte que l'aide parvienne aux gens qui en avaient le plus besoin. Nous arrivons à la fin d'avril et au début de mai; c'est à cette période de l'année que se terminent les études postsecondaires et les sessions scolaires, et que les étudiants cherchent un emploi d'été. Bien entendu, les choses ne se passeront pas aussi facilement cette année, et les étudiants pourraient ne pas être admissibles à la Prestation canadienne d'urgence. C'est pourquoi nous avons besoin de l'approbation du Parlement pour autoriser cette prestation, qui est la prochaine étape logique pour aider plus de Canadiens dans le besoin à traverser cette pandémie.

[Français]

En présentant le projet de loi C-15, notre gouvernement dit aux étudiants canadiens qu'ils sont importants, que leurs projets d'avenir sont importants et que nous sommes là pour les aider et les soutenir. Nous sommes tous dans le même bateau et nous demeurons déterminés à aider tous les Canadiens en ces temps difficiles.

[Traduction]

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, il s'agit ici du projet de loi C-15. Le projet de loi C-13 était la pre-

mière mesure d'urgence portant sur les subventions salariales, et le gouvernement avait mal fait les choses. Après avoir écouté les critiques, il a donc présenté le projet de loi C-14. J'espère par conséquent qu'un projet de loi C-16 viendra corriger cette nouvelle mesure législative.

Avec la moitié des 9 milliards de dollars que les libéraux consacrent globalement à l'aide aux étudiants, ils pourraient bonifier massivement le programme Emplois d'été Canada, laissant la moitié de cet investissement percoler jusqu'aux petites et moyennes entreprises et aux exploitations agricoles tout en soulageant de nombreux services essentiels de première ligne, ce qui fournirait en retour des emplois aux étudiants. Il resterait encore suffisamment d'argent pour un crédit pour droits de scolarité de 1 000 \$ pour tous les étudiants, pour à peine la moitié du coût total de ce programme.

Je pose la question à la ministre responsable de la classe moyenne et des personnes qui travaillent dur pour en faire partie: pourquoi le programme du gouvernement est-il structuré de manière à empêcher les gens de travailler? Nous devrions encourager le travail et faire en sorte que les investissements que le gouvernement consacre aux étudiants rejaillissent sur les petites entreprises et les exploitations agricoles. Pourquoi ne pas suivre cette voie?

● (1650)

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, à titre de ministre associée des Finances, je me suis penchée sur différentes façons d'aider les étudiants partout au pays, quels que soient leur domaine d'études ou leur réalité. Je cherche à déterminer comment nos mesures peuvent leur venir en aide durant la période estivale et les préparer pour l'automne. Nous avons élaboré diverses mesures pour appuyer les étudiants. Dans le cadre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, nous sommes en train d'investir 153,7 millions de dollars pour aider les jeunes à acquérir les compétences et l'expérience dont ils ont besoin pour réussir leur transition vers le marché du travail. Nous allons également prolonger le programme Emplois d'été Canada de la Stratégie emploi et compétences jeunesse jusqu'en février pour le rendre plus souple. Enfin, nous créons le Programme de stages pratiques pour étudiants afin d'aider pas moins de 20 000 étudiants de niveau postsecondaire d'un bout à l'autre du pays à acquérir une expérience professionnelle rémunérée. Nous avons examiné les besoins des étudiants dans tout le pays, et c'est pourquoi nous proposons ces mesures.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, quand la COVID-19 a frappé, les étudiants d'université ont commencé à dire que leur avenir était menacé. Soudainement, ils n'ont plus d'emploi et ils ont d'énormes dettes. Le gouvernement fédéral a même commencé à dire aux étudiants qu'il embauche habituellement pour faire de la recherche qu'à cause de la COVID-19, il ne les engagera pas cette année. On voit qu'il n'agit pas pour les aider. Or, un jeune de 15 ans qui a gagné 5 000 \$ l'an dernier serait admissible à 2 000 \$ par mois. Un étudiant à temps plein de niveau postsecondaire qui ne peut plus travailler aurait droit à 1 250 \$ par mois. Cela n'a aucun sens. À mon avis, cela montre aussi qu'on pense que les étudiants sont à l'université pour s'amuser. Quand on sait qu'un grand nombre d'entre eux ont dû retourner à l'école et qu'un grand nombre d'entre eux ont déjà une énorme dette, comment peut-on penser qu'ils pourront s'en tirer avec 1250 \$?

Pour d'autres gens, le gouvernement reconnaît que 2 000 \$ par mois est le minimum nécessaire pour vivre. Comment justifie-t-il ces mesures d'urgence à deux vitesses?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de la question qu'il soulève aujourd'hui. Selon moi, nous offrons tout un train de programmes et de mesures de soutien aux étudiants des quatre coins du Canada.

Le député a parlé de la recherche. Je peux lui dire que nous augmentons de 291,6 millions de dollars notre investissement dans ce secteur par l'entremise des conseils subventionnaires fédéraux pour aider jusqu'à 40 000 étudiants chercheurs et boursiers postdoctoraux. Cette mesure est très importante pour que les étudiants qui font de la recherche puissent poursuivre leurs études, et nous continuerons à les soutenir.

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, c'est fantastique de débattre de cette question aujourd'hui.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les dirigeants de demain. Ils ne représentent rien de moins que l'avenir du Canada. Pour ma part, je suis pour ainsi dire touchée droit au cœur parce que, avant d'être élue, j'ai passé de nombreuses années dans un merveilleux établissement d'enseignement postsecondaire. J'ai vu de jeunes personnes exceptionnelles mobiliser leurs idées, leurs efforts, leurs recherches et leur esprit d'entreprise pour fonder des entreprises et contribuer à faire tourner l'économie du Canada.

La COVID-19 a engendré un climat très difficile. Il est très difficile pour les jeunes et pour les étudiants. J'aimerais que la ministre nous dise comment la prestation aidera ces jeunes et ces étudiants incroyables ici même, au Canada.

[Français]

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question. Je vais me permettre de répondre en français pour assurer un équilibre à la Chambre.

Je voudrais dire qu'en préparant ces mesures d'urgence pour les étudiants, nous avons consulté les associations étudiantes. Nous avons discuté avec des étudiants de partout au pays pour voir comment on pouvait mieux les soutenir en cette période de crise. C'est pour cela que nous offrons cette série de programmes qui pourront les aider à traverser l'été et à se préparer à l'automne.

J'aimerais dire que le programme Emplois d'été Canada est une solution qui aidera plusieurs étudiants. De plus, beaucoup d'autres programmes, comme la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, vont aider plusieurs étudiants du pays à avoir des expériences de bénévolat, mais aussi une expérience dans le milieu.

• (1655)

[Traduction]

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je sais qu'Oshawa occupe une place de choix dans le cœur de la ministre et j'espère l'y accueillir pour son prochain tournoi, peut-être une fois que la pandémie sera passée. Je sais qu'elle croit aux étudiants et aux jeunes, à l'instar de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre. J'aime le fait qu'elle s'efforce de nouer un dialogue sur la question parce qu'ici, au sein du Parti conservateur, nous avons des idées différentes. Le député de Durham a mis de l'avant une bonne idée.

Les conservateurs ont proposé que le gouvernement crée un programme pour jumeler des étudiants et de jeunes employés à des emplois dans le secteur agricole. Il ressemblerait au programme Emplois d'été Canada: il couvrirait le salaire minimum pour le nou-

Ordres émanant du gouvernement

vel étudiant, mais l'employeur pourrait accroître le salaire en payant la différence. De toute évidence, la santé et la sécurité des étudiants relèveraient des employeurs, mais un tel programme permettrait aux étudiants de percevoir un salaire plus élevé pour leur travail et d'avoir plus d'argent dans leurs poches à la fin de l'été tout en permettant aux employeurs qui ont besoin de cette main-d'œuvre de l'obtenir.

La ministre est-elle disposée à appuyer un tel programme? J'aimerais bien entendre sa réponse à cette question.

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, je veux remercier le député de son invitation. Je me suis rendue à Oshawa à maintes reprises au cours de la dernière année à l'occasion de tournois de volleyball. C'est toujours un honneur de visiter sa circonscription. Ce sont mes enfants qui jouaient au volleyball, et moi, je les encourageais, bien sûr, car je suis une maman.

Revenons aux choses sérieuses. Nous savons qu'il faut améliorer les programmes et trouver des emplois qui donneront aux étudiants l'occasion de travailler cet été. Je crois que le secteur de l'agriculture a invité les étudiants à venir travailler. Nous allons contribuer en encourageant les étudiants à travailler pour le secteur de l'agriculture cet été.

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, la députée d'en face a fait une observation intéressante durant son allocution. Elle a dit que le moment serait mal choisi pour rendre la prestation universelle et que peut-être ils reviendraient sur la question à un moment donné. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un moment plus opportun que maintenant pour faire en sorte que tous soient couverts et obtiennent l'aide dont ils ont besoin.

Les libéraux ont eu quatre ans pour proposer le revenu de base garanti et ils ont négligé de le faire. Espérons qu'ils ont l'intention sérieuse d'aller de l'avant avec cette mesure. Nous revenons constamment à la Chambre pour corriger des lacunes qui font que certains sont laissés pour compte.

La ministre peut-elle expliquer pourquoi une prestation universelle ne constitue pas la meilleure mesure à prendre?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné dans mon discours, nous allons devoir avoir une discussion à un moment donné, mais pas maintenant. Actuellement, nous sommes fermement résolus à soutenir les Canadiens qui vivent des moments éprouvants en cette période difficile. Plutôt que d'envoyer un montant modeste à chaque Canadien, nous avons choisi de verser de l'argent à ceux qui sont touchés par la COVID-19. La Prestation canadienne d'urgence apporte une aide en versant 2 000 \$ par mois à ceux qui ont perdu leur source de revenus; c'est l'une des solutions.

Nous faisons également en sorte que les employeurs les plus durement touchés continueront à payer leurs employés grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Nous continuerons à travailler avec les députés pour nous assurer que nous pouvons soutenir l'ensemble des Canadiens.

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Peace River—Westlock.

Ordres émanant du gouvernement

D'abord, je voudrais dire que, lorsque j'étais jeune, Oshawa était une ville un peu différente. Elle avait la fierté de pouvoir offrir de nombreux bons emplois d'été aux étudiants à l'usine d'assemblage de GM. Je me souviens avoir travaillé pendant huit ans dans cette usine; la paie était bonne, et c'était une expérience formidable. Bon nombre de mes amis qui étudiaient dans d'autres programmes — génie, administration, métiers ou ressources humaines — ont acquis une expérience incroyable dans cette usine.

Comme vous le savez, monsieur le Président, je suis chiropraticien. On pourrait se demander quel genre d'expérience utile à un chiropraticien on peut bien acquérir dans une usine de GM. Ce travail m'a permis de tisser des liens avec les gens de ma collectivité et, lorsqu'ils venaient me voir, de comprendre ce qu'ils vivaient. À la blague, je dis souvent que cette expérience m'est probablement également utile en politique. J'ai déjà dit que je venais à Ottawa pour m'assurer que les politiciens se tiennent droits. Avoir l'occasion de travailler dans sa collectivité est une expérience merveilleuse.

Aujourd'hui, la vie est fort différente à Oshawa, et il n'y a plus autant d'occasions d'emploi. L'usine d'assemblage a fermé. Le secteur automobile offre encore de bons emplois, tout comme les secteurs de la santé et de l'éducation, qui connaissent une certaine croissance, mais ma circonscription compte encore beaucoup d'étudiants, et le projet de loi à l'étude est exactement ce dont ils ont besoin.

Entre l'Ontario Tech University, le campus de la Trent University et le Durham College, Oshawa accueille véritablement des milliers d'étudiants. En 2019, l'Ontario Tech University comptait 10 348 étudiants. Le Durham College compte plus de 13 600 étudiants de niveau postsecondaire et en apprentissage à plein temps, dont plus de 2 000 étudiants étrangers venus de plus de 60 pays, ainsi que des milliers d'étudiants inscrits à des programmes d'études professionnelles, à temps partiel et en ligne. Le campus de la Trent University compte plus de 1 600 étudiants de premier cycle et 41 étudiants des cycles supérieurs. Nos jeunes nous disent que cela va mal pour eux, contrairement aux années précédentes.

Les jeunes veulent la même chose que ce que nous, nous voulions. Ils veulent un emploi; ils ne veulent pas qu'on leur fasse l'aumône. Ils veulent un avenir, de l'expérience, une vie meilleure et des débouchés. J'aime côtoyer les jeunes parce qu'ils m'inspirent vraiment. Ils savent que le Canada est le meilleur pays au monde où vivre et celui qui a le plus fort potentiel.

Ce projet de loi concerne les étudiants et leur avenir. Les étudiants de ma circonscription me disent qu'ils ont besoin d'aide dès maintenant, comme leur famille. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour appuyer ce projet de loi. Les conservateurs ont travaillé très dur pour aider le gouvernement à améliorer ces projets de loi et à mettre de meilleurs programmes à la disposition des étudiants et des Canadiens qui en ont besoin.

Les conservateurs ont négocié plusieurs modifications à ce projet de loi, notamment pour exiger que le gouvernement aiguille tous les demandeurs vers le Guichet emplois du Canada et les renseigne sur les emplois offerts avant qu'ils soumettent leur demande, pour exiger un examen parlementaire des dispositions législatives et des prestations, et pour que l'on mette en place une disposition de caducité par voie législative de manière à ce que l'on ne puisse pas étendre les prestations par voie réglementaire et à ce qu'il y ait des comptes à rendre.

Nous sommes conscients que, dans certaines régions du pays, le taux de chômage est extrêmement élevé à cause de cette pandémie, que certains de ces emplois ne sont tout simplement pas accessibles, et qu'il faut donc que les Canadiens et les étudiants obtiennent une aide concrète dès maintenant. En situation normale, les étudiants commenceraient actuellement leur nouvel emploi d'été pour faire des économies en vue de la prochaine année scolaire et pour pouvoir payer leur loyer et l'épicerie.

Les 1 250 \$ que les étudiants recevront, dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, les aideront à payer leur loyer et l'épicerie, mais cette somme ne leur permettra pas de payer leurs livres et les droits de scolarité en septembre. Il leur faut davantage. Les étudiants doivent pouvoir travailler dans un environnement sain et sécuritaire afin de pouvoir non seulement payer leurs factures, mais aussi acquérir une expérience de travail dans le domaine de leur choix ou même dans un autre secteur où ils pourront acquérir une expérience précieuse.

Ce qui m'encourage, lorsque je parle à des étudiants, c'est qu'ils croient en l'avenir du Canada. Nombre de gens de partout dans le monde viennent étudier au Canada, si bien qu'un jeune d'Oshawa peut se faire de nouveaux amis qui viennent de tous les coins du monde et apprendre en les côtoyant. Tous comprennent l'importance d'acquérir de l'expérience et de saisir les occasions qui leur sont offertes au Canada.

• (1700)

Les étudiants croient aussi au rêve canadien. C'est pourquoi j'aime écouter leurs idées. Le gouvernement a parfois du mal à définir la classe moyenne, mais pas les étudiants à qui j'ai parlé. Ils savent à quoi ils aspirent. Ils souhaitent faire partie de la classe moyenne et contribuer grandement à l'économie canadienne. Ils veulent faire leur part et contribuer à l'avenir du pays. Ils désirent s'établir, poursuivre une carrière, élever une famille, réaliser leurs rêves et s'assurer que le Canada demeure le meilleur pays au monde.

En ce moment, les étudiants souffrent. Ils vivent dans l'incertitude et la crainte, et ce n'est pas uniquement à cause du coronavirus. Ils s'inquiètent pour leur avenir et leur famille. Des étudiants adultes ayant des personnes à charge sont venus me parler. Cette crise les préoccupe. Leurs craintes sont bien réelles. Ils se soucient beaucoup du fait qu'ils doivent payer leurs factures, tout en subvenant aux besoins de leurs enfants. Ils veulent pouvoir terminer leurs études et obtenir un bon emploi dans leur domaine de compétence. Ils souhaitent également pouvoir, s'ils le désirent, se marier, inscrire leurs enfants au hockey ou au volleyball, acheter une maison, acheter une voiture ou partir en vacances une fois par année pour échapper aux rigueurs de l'hiver canadien qui, comme tout le monde le sait, est glacial. Les étudiants savent ce qu'ils veulent. Ils comprennent la définition de la classe moyenne et en quoi consiste le rêve canadien. C'est quelque chose qu'ils savent.

Nous, les conservateurs, voulons améliorer les programmes gouvernementaux en cette période de crise. Nous avons de très bonnes idées, qui ont été présentées à la Chambre aujourd'hui. Nous voulons réaliser des progrès pour aider les étudiants à long terme et de manière efficace. Nous présentons ces idées au gouvernement à des fins d'examen pour contribuer à améliorer les programmes actuels et à en créer de nouveaux.

Donc, en plus du projet de loi, la liste des priorités devrait inclure l'élargissement de la portée du programme Emplois d'été Canada et la mise sur pied d'une base de données centrale. Celle-ci servirait à jumeler les étudiants à des emplois essentiels pour leur permettre d'acquérir de l'expérience et de gagner de l'argent afin de réduire leur endettement. Ce programme devrait accorder la priorité aux emplois dans le secteur agricole. En effet, les gens sont de plus en plus inquiets à propos de la chaîne d'approvisionnement en denrées essentielles, tandis que les agriculteurs ont de plus en plus de difficulté à trouver de la main-d'oeuvre. Parallèlement, nous voulons mettre à contribution nos étudiants de manière efficace pour leur offrir de l'expérience de vie pratique afin de les aider dans leur cheminement professionnel.

Quand on pense à Oshawa, on pense aux automobiles. Je suis très fier de cette tradition, mais beaucoup de personnes ne savent pas que la région de Durham contribue à hauteur de 300 millions de dollars, chaque année, à la production agricole de l'Ontario. En 2017, il y avait 3 400 emplois dans les secteurs forestier, halieutique et cynégétique. La région de Durham compte plus de 200 exploitations agricoles. Celles-ci produisent des aliments de qualité pour les Canadiens. Qu'il s'agisse de bœuf, d'agneau, de miel, de cidre, de fruits, de légumes ou de vins, nous sommes très fiers des produits provenant de la région de Durham.

Nous avons déjà traversé des périodes difficiles, mais parfois celles-ci comportent un élément positif: elles permettent de rapprocher les gens. Je pense que l'idée des conservateurs aidera vraiment les employeurs qui veulent offrir aux étudiants l'expérience dont ils ont besoin, mais qui n'ont pas les moyens de le faire. Notre solution permettra de donner plus d'argent aux étudiants pour que, lorsqu'ils retourneront aux études, à l'automne 2020, ils aient moins de prêts et plus d'argent dans leurs poches.

En fin de compte, même si la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants offre une aide à court terme aux étudiants, il est important que les jeunes et les étudiants plus âgés puissent obtenir le soutien dont ils ont besoin en prévision du semestre d'automne 2020, que les cours se donnent en ligne ou dans un environnement légèrement modifié. En élargissant le programme Emplois d'été Canada, on fournirait aux employeurs la main-d'oeuvre dont ils ont besoin et on assurerait la chaîne d'approvisionnement tout en mettant plus d'argent dans les poches des étudiants et en leur permettant d'acquérir de l'expérience qui leur servira toute leur vie.

La solution que proposent les conservateurs est avantageuse sur toute la ligne. Elle est avantageuse pour les étudiants, pour les entreprises et pour les Canadiens et nous garantirait donc à tous un avenir dont nous pourrions être fiers.

Je m'attends à ce que mes collègues me posent d'excellentes questions à ce sujet.

• (1705)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, nous avons tous hâte que les jeunes puissent trouver du travail dans leur domaine une fois cette crise terminée. Je suis heureuse que le Parti conservateur appuie cette aide d'urgence pour les jeunes.

Cela dit, la disposition de caducité m'inquiète. Je préférerais la version du projet de loi avant le changement que le Parti conservateur vient de défendre. Le fait de permettre ce changement par voie de règlement aurait pu nous éviter de revenir au Parlement pour modi-

Ordres émanant du gouvernement

fier la mesure législative étant donné la possibilité d'une deuxième vague de la pandémie, qui toucherait les travailleurs à l'automne.

Je me demande si mon collègue d'Oshawa pourrait nous expliquer pourquoi le Parti conservateur est d'avis que les avantages de cette disposition de caducité l'emportent sur les désavantages d'un rappel de la Chambre pour légiférer de nouveau si la prestation doit être prolongée.

• (1710)

M. Colin Carrie: Monsieur le Président, c'est un argument idéologique qui pourrait entraîner de nombreux échanges. C'est une question de reddition de comptes et de transparence. Sans disposition de caducité, le gouvernement pourrait augmenter les dépenses de programme encore et encore. Même si le premier ministre aime bien parler de l'approche « Équipe Canada », nous n'en sommes pas encore tout à fait là.

En tant que parlementaire, je suis témoin de ce que nous faisons par l'entremise du Parlement virtuel et, plus particulièrement, ici, à la Chambre. Des gens de partout au pays se réunissent parce qu'ils croient en la démocratie canadienne et à son mode de fonctionnement.

Comme la députée de Saanich—Gulf Islands s'en souviendra, dans le premier projet de loi, le gouvernement voulait un pouvoir illimité de dépenser et de prélever des impôts jusqu'en 2021, pendant 18 mois. C'était du jamais-vu dans le système de Westminster.

En ce qui a trait à la disposition de caducité, nous ne voulons mettre aucun étudiant en difficulté. Toutefois, je serais heureux de revenir à la Chambre afin de poursuivre nos travaux actuels. Ce n'est pas la situation idéale, mais nous continuons de défendre les intérêts des Canadiens. C'est notre travail de nous assurer que le gouvernement dispose des meilleurs programmes, car les choses pourraient changer dans quatre à six mois, et les conservateurs souhaitent continuer d'aller de l'avant dans...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le député de Yellowhead a la parole.

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié l'histoire de mon collègue, le fait que pratiquer son métier de chiropraticien l'a amené à comprendre l'industrie automobile.

Avec ce que le gouvernement libéral propose en matière d'agriculture, je crains que deux ou trois générations séparent plusieurs jeunes du monde agricole, et qu'ils n'aient aucune idée de la provenance de leur nourriture, à part qu'elle se trouve à l'épicerie du coin.

Le député pourrait-il expliquer comment cette expérience va aider la jeune génération à mieux comprendre l'agriculture et la provenance de leurs aliments?

M. Colin Carrie: Monsieur le Président, j'ai parlé de mon expérience personnelle. Dans ma collectivité, j'ai pu vraiment comprendre la réalité des gens qui venaient me consulter lorsque j'étais chiropraticien.

Ordres émanant du gouvernement

Le député a raison de dire que des gens semblent être déconnectés de la réalité. Ils ont maintenant l'occasion de corriger cela. Ils peuvent profiter de ce programme pour faire quelque chose d'encore plus important. Au lieu de leur faire un cadeau, on pourrait plutôt leur donner un coup de pouce. Ils auraient non seulement la chance d'acquérir de l'expérience pratique sur l'origine quotidienne des aliments, mais aussi la possibilité de comprendre l'importance du travail que font ces Canadiens tous les jours. Je parle ici des agriculteurs, qui sont heureux de se lever à 5 heures du matin pour aller travailler et garantir aux Canadiens une des chaînes d'approvisionnement alimentaire les plus sûres au monde.

Je parle ici de permettre à des jeunes d'acquérir une certaine expérience dans ce domaine. La pandémie n'a pas que des effets négatifs. On peut profiter de cette période pour se serrer davantage les coudes. Mon collègue qui a posé cette question comprend la situation; nous espérons que c'est aussi le cas pour tous nos autres collègues réunis dans cette merveilleuse enceinte.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, pour donner suite aux propos du député, je précise que j'étais mécanicien automobile avant d'être élu à la Chambre des communes. Les voitures sont un sujet populaire aujourd'hui. Mes amis m'ont toujours dit qu'il n'y avait pas d'outil assez puissant pour régler les problèmes au Parlement, mais je leur ai dit que je devais tout de même tenter ma chance, et c'est pourquoi je siége dans cette enceinte.

La COVID-19 a bouleversé la vie de tout le monde. Nous pratiquons la distanciation physique et avons considérablement changé notre façon de vivre. Ce que je trouve le plus difficile, c'est de ne pas pouvoir me réunir le dimanche avec ma congrégation locale. La COVID-19 a grandement changé nos vies.

De nombreuses personnes m'ont demandé quand nous reviendrons à un semblant de normalité et quand nous pourrions nous rassembler, notamment à l'église. Ce sont des questions importantes et légitimes pour ma collectivité.

Beaucoup de gens veulent savoir comment nous en sommes arrivés là. On dirait que nos prises de décisions reposent sur un certain nombre de modèles, mais il s'agit d'une science inexacte. Les modèles n'ont de valeur qu'en fonction des données sur lesquelles ils reposent. Qui élabore ces modèles? D'où ces modèles viennent-ils? Quels modèles utilisons-nous? Voilà des questions pertinentes qui me sont posées et pour lesquelles je n'ai pas de réponse. Je ne sais pas de quoi ont l'air ces modèles, je ne sais pas qui les élabore et je ne sais pas sur quelles données ils sont fondés. Au fur et à mesure que la pandémie évolue, je pense que nous devrions nous demander si les hypothèses que nous avons formulées au départ sont toujours valables. Les données utilisées pour élaborer les modèles étaient-elles exactes?

Aujourd'hui, nous discutons d'un programme de prestations pour les étudiants. À mon avis, il s'agit très certainement d'une mesure qui se trouve au bas de la liste. Chaque fois que nous prenons une nouvelle mesure pour résoudre la crise de la COVID-19, nous devrions revenir en arrière pour vérifier si les hypothèses émises au début de la crise tiennent toujours la route. On dit toujours qu'il est plus facile de porter un jugement après coup. Maintenant que nous avons un peu de recul, nous pouvons vérifier si les hypothèses émises en janvier sont toujours valables. La maladie est-elle aussi contagieuse qu'elle l'était? A-t-elle des répercussions? Je sais que des gens meurent partout au pays, mais les mesures que nous prenons pour prévenir la mortalité fonctionnent-elles? Comment sa-

vons-nous qu'elles fonctionnent? Voilà des questions qu'on me pose, mais le gouvernement n'a pas nécessairement réussi à y donner de réponses adéquates.

Chaque jour, le gouvernement annonce des mesures en réaction à la crise de la COVID-19, mais il revient rarement en arrière. S'il revenait en arrière, le gouvernement pourrait dire qu'une hypothèse émise le 3 janvier s'est confirmée ou infirmée et que la situation s'est améliorée ou détériorée. Ce n'est pas vraiment ce qu'il fait, et je crois que nous devrions nous attaquer à ce problème d'entrée de jeu. J'aimerais savoir quels sont les modèles utilisés, qui en est l'auteur et quelles hypothèses sont tirées de ces modèles pour que les Canadiens moyens, où qu'ils se trouvent au Canada, puissent dire qu'elles sont sensées.

On demande aux Canadiens de mettre leur vie en suspens. Je dirais que les propriétaires de restaurant de ma région ont particulièrement hâte de savoir à quoi s'en tenir. Ils communiquent avec moi pour savoir quand ils pourront rouvrir et certains me disent qu'ils sont au bord de la faillite.

Ils ont aussi l'impression que les objectifs ne cessent de changer. Ils me disent qu'il y a plus d'un mois, on ne parlait que d'aplanir la courbe et qu'à présent, on parle d'arrêter la propagation. Ce sont deux objectifs valables, mais qui semblent différents. On ne dit plus tout à fait la même chose, mais on ne nous a jamais expliqué pourquoi nous sommes passés d'aplanir la courbe à arrêter la progression. Je souscris à ces deux objectifs, mais on ne nous a pas expliqué pourquoi il fallait les poursuivre. Les gens me disent qu'on semble avoir aplani la courbe et me demandent quand ils vont pouvoir rouvrir leur restaurant, quand ils vont pouvoir retourner au travail. C'est très important.

• (1715)

Les gens craignent aussi beaucoup que toutes les interventions du gouvernement, c'est-à-dire les versements mensuels de 2 000 \$ au titre de la PCU et même la prestation proposée pour les étudiants, altèrent l'économie. Il ne fait aucun doute que ce sera le cas. Les interventions du gouvernement vont changer l'économie du pays. Le gouvernement peut-il nous fournir des modèles des changements économiques auxquels nous pouvons nous attendre?

Nous avons constaté ailleurs que lorsque le salaire minimum est augmenté, par exemple, les loyers augmentent proportionnellement. Savons-nous l'incidence qu'aura le fait de donner 2 000 \$ par mois, comme nous le faisons actuellement? Qu'advient-il de cet argent? Il ne restera pas simplement dans le compte de banque de la personne qui le reçoit. Celle-ci l'utilisera pour payer des choses comme son loyer et son épicerie. Quelle incidence cela aura-t-il sur le coût du logement et des aliments? Il faut tenir compte de toutes ces choses. A-t-on établi des modèles? Nous nous attendons à ce que le gouvernement nous explique quelles seront certaines des répercussions des prestations qu'il met de l'avant.

Nous avons fait part de notre crainte que le système de paiements aux étudiants dissuade les gens de travailler, puis le NPD a répondu que nous accusions les gens d'être paresseux. Personne n'a accusé qui que ce soit d'être paresseux. Nous disons simplement que, la nature humaine étant ce qu'elle est, les gens feront une analyse coûts-avantages. Si une personne a le choix entre aller travailler dans une usine locale et gagner 1 000 \$ ou bien rester à la maison et recevoir 1 200 \$ par mois du gouvernement, elle fera une analyse coûts-avantages. Il n'y a rien de paresseux là-dedans. Il s'agit simplement d'une analyse coûts-avantages, et nous ne voulons pas créer une mesure qui encouragerait les gens à rester chez eux.

Il est également intéressant de constater qu'ils semblent être d'accord avec nous concernant le caractère incitatif de la prestation et le fait qu'une personne devrait pouvoir gagner de l'argent tout en recevant la prestation pour étudiants.

Nous, les conservateurs, sommes heureux d'appuyer la mesure, même si de nombreux points doivent être améliorés. Le gouvernement a écouté, en particulier lors de la première ronde, en ce qui concerne la subvention salariale de 10 %. Lorsque nous avons dit que ce n'était pas suffisant, il est revenu avec une subvention salariale de 75 %, qui devrait suffire.

Il était également intéressant d'entendre le chef néo-démocrate demander pourquoi ces systèmes semblent être plutôt taillés sur mesure que généralisés. Je pourrais peut-être proposer une réponse à cette question, car je me souviens de la campagne électorale de 2015. Je suppose que je peux pardonner au député, car je ne pense pas qu'il était ici en 2015.

Pendant la campagne électorale de 2015, les libéraux nous ont accusés, partout au pays, de donner des chèques à des millionnaires avec notre programme de prestation fiscale pour enfants. La première chose qu'ils ont faite en arrivant au pouvoir fut de modifier ce programme pour empêcher que des chèques soient envoyés à des millionnaires. Cependant, nous avions dit que puisque la prestation était impossible, nous pouvions la récupérer en impôts. Même si, au départ, nous l'accordions à tous les parents, nous pouvions récupérer l'argent versé aux gens riches au moment de l'imposition. Voilà notre raisonnement en 2013-2014, lorsque nous avons mis en place cette prestation. À l'époque, il m'a semblé que c'était un raisonnement logique. Je suis heureux de constater dans les discours des néo-démocrates sur la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants qu'ils commencent aussi à comprendre ce raisonnement.

Sur ce, je suis heureux de pouvoir dire que nous allons appuyer le projet de loi, mais que nous espérons que des changements importants pourront y être apportés afin que les éléments qui dissuadent les gens de travailler soient éliminés. Nous voudrions qu'il y ait un système d'enregistrement afin que les étudiants qui demandent la prestation inscrivent leurs compétences et que nous puissions tenter de leur trouver du travail, notamment dans le secteur de l'agriculture.

Dans ma région, de nombreux agriculteurs ont commencé à préparer leurs semoirs. Ils installent de nouveaux socs et ils sont prêts à commencer les labours pour planter les semences de cette année.

● (1720)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je me joins ma voix à celle de mon ami de Peace River—Westlock pour dire à quel point nous sommes impatients de pouvoir nous réunir pour nous recueillir dans nos lieux de culte respectifs.

Ordres émanant du gouvernement

Dans son discours, le député a demandé si le gouvernement pouvait nous indiquer où trouver un modèle du type de reprise économique auquel on peut s'attendre. J'ai été rassurée par un examen fascinant mené par le directeur parlementaire du budget le 30 mars; je conseille à tous les députés de le lire. Il n'existe pas vraiment de modèle ou de plan pour ce que nous vivons présentement: une situation où nous avons volontairement mis à l'arrêt l'économie en raison d'une pandémie. C'est très différent de ce qui s'est passé lors de la crise économique de 2008. Je note au passage que le premier ministre conservateur de l'époque avait même prorogé le Parlement et fermé les portes de la Chambre, nous empêchant ainsi de discuter de quoi que ce soit, alors nous allons tenir pour acquis le caractère authentique de la demande du Parti conservateur pour que nous puissions nous réunir en personne et que la démocratie suive son cours. Ce n'était pas le cas en 2008.

La raison pour laquelle je mentionne le rapport du directeur parlementaire du budget est que ce dernier évoque la Seconde Guerre mondiale comme modèle le plus pertinent. Selon le rapport — je vais juste vérifier encore une fois —, le Canada a connu de gros déficits au plus fort de la Seconde Guerre mondiale, et ceux-ci correspondaient à 21 % du PIB année après année, de 1942 à 1945. Cependant, parce que les dépenses et les déficits étaient temporaires, le Canada a enregistré les plus grands excédents de son histoire après la guerre. En 1947, l'excédent budgétaire correspondait à 5 % du PIB. Ces données proviennent du Bureau du directeur parlementaire du budget.

Parce que les dépenses ne sont pas pour une durée indéterminée, qu'elles sont temporaires, et parce que nous voulons aider les Canadiens et les entreprises à survivre, l'espoir est qu'il y a une trajectoire déjà tracée, mais elle repose sur l'histoire, pas sur ce qui est...

● (1725)

Le vice-président: J'aimerais permettre à quelqu'un d'autre de poser une question durant ce temps de parole de cinq minutes.

La parole est au député de Peace River—Westlock.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que la Seconde Guerre mondiale offre un bon modèle pour sortir de la présente crise. Ma question porte davantage sur les modèles de propagation de la pandémie et sur ce qu'il est possible d'anticiper à partir de ceux-ci. En janvier, j'estimais la situation très nébuleuse lorsque nous avons pris la décision de fermer le Parlement et de mettre l'économie canadienne en veilleuse. Nous avons essentiellement suivi la recommandation du gouvernement. Je n'ai pas vu le modèle concernant le coronavirus en particulier et j'aimerais qu'on réponde à ces questions et qu'on donne des précisions. Les hypothèses faites au sujet de la COVID et de sa propagation se sont-elles révélées justes?

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, j'étais ahuri en écoutant la chef du Parti vert. J'ai suivi les échanges qu'elle a eus avec les néo-démocrates pour rendre ces prestations permanentes, mais elle laisse maintenant entendre que les déficits sont temporaires et qu'ils seront épongés une fois que l'économie recommencera à tourner. Ces députés ne semblent pas se rendre compte qu'ils ont réclamé la permanence de ces prestations. Ils s'opposent aux secteurs des ressources et de la forêt et à ce que les gens travaillent, mais ils réclament le versement d'un revenu annuel avec de l'argent tombé du ciel.

Ordres émanant du gouvernement

En 2009, lorsque le premier ministre Harper a présenté un budget déficitaire, il a aussi proposé un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Le député a-t-il entendu le gouvernement libéral évoquer ne serait-ce qu'une fois l'idée d'un retour à l'équilibre dans l'avenir? Nous savons tous qu'un déficit de 200 milliards de dollars se traduira par des augmentations d'impôt.

M. Arnold Viersen: Monsieur le Président, la dernière fois que les libéraux ont parlé d'équilibre budgétaire, c'est lorsqu'ils ont garanti aux Canadiens que le budget allait s'équilibrer de lui-même en 2019. Depuis lors, il n'a plus du tout été question d'équilibre budgétaire de l'autre côté de la Chambre. C'est plutôt inquiétant.

Mon collègue a parlé d'argent tombé du ciel, et c'est un miracle auquel j'aimerais bien croire.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de La Prairie.

Je tiens à nouveau à saluer les gens de ma circonscription. Ma collègue parlait plus tôt de la résilience de nos citoyennes et nos citoyens. Je salue également leur courage et leurs démonstrations de solidarité en ces temps difficiles. Être tricoté serré pour réussir à s'en sortir fait partie du positif que l'on peut observer durant cette pandémie.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour débattre une motion visant à adopter un projet de loi qui prévoit l'instauration d'une prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. Le Bloc québécois est évidemment favorable à un soutien financier pour les étudiants. Il s'agit d'une mesure nécessaire et essentielle et c'est pourquoi nous l'avons demandée.

Il ne faut pas s'y tromper: les étudiants ressentent eux aussi les contrecoups de la crise et ceux-ci sont importants. Certains collègues d'autres formations politiques ont soulevé leurs préoccupations en lien avec cette prestation. Selon eux, la mesure proposée fera que les étudiantes et les étudiants ne voudront pas travailler puisqu'ils auront calculé qu'il sera plus payant de rester à la maison. Au Bloc québécois, nous n'adhérons pas du tout à cette idée.

Nous reconnaissons que les étudiantes et les étudiants ont besoin d'un soutien financier parce que, dès le début, des étudiants ayant terminé leur formation ou qui retourneront aux études ont pris la peine de venir dans nos bureaux de circonscription pour nous dire qu'ils ne savaient pas s'ils se trouveraient un emploi ni quand. Nous devons trouver une solution et déterminer les mesures nécessaires, et nous l'avons fait. Cette crise sera effectivement qualifiée d'historique, mais personne ne doit être laissé pour compte ni passer au travers des mailles du filet.

Je tiens aussi à rappeler que nous demandons dans la motion que des mesures soient mises en œuvre sans attendre afin d'offrir un soutien additionnel aux aînés. Nous avons revendiqué ces mesures et nous les attendons toujours, car elles sont nécessaires.

J'ai parlé d'équité et des laissés-pour-compte. J'aimerais que cela nous mène à une certaine réflexion. La crise actuelle nous a enseigné que nous devons répondre, parfois au cas par cas, aux situations qui nécessitent un soutien d'urgence.

Par ailleurs, en tant que parlementaires, nous devrions nous demander si notre filet social et si nos programmes de protection sociale comme l'assurance-emploi n'ont pas failli à leur tâche. Le Bloc québécois a déjà demandé la refonte globale de ce régime.

Aujourd'hui, plus de huit millions de travailleurs ont perdu leur emploi et nous sommes obligés de nous demander s'ils auraient été admissibles à l'assurance-emploi. Plusieurs tâches nous attendent donc, y compris de faire ce constat et de réviser le régime dans sa totalité.

Le projet de loi a un double objectif: offrir un soutien financier aux étudiantes et aux étudiants, et le faire de sorte à les inciter à se trouver un emploi. À ce dernier égard, nous pouvons affirmer que certains obstacles ont fait que le projet de loi n'est pas tout à fait parfait.

Le premier est ce discours sur les emplois, sur la création d'emplois et sur les occasions d'emplois. La ministre a parlé d'un programme qui créera plus de 60 000 emplois additionnels, mais nous ne savons pas dans quels secteurs ils seront, pas plus que les types d'emplois visés ni leurs conditions. Il aurait été préférable d'avoir une meilleure coordination et une harmonisation avec les provinces.

● (1730)

Deuxièmement, et c'est très important, le contexte a changé. Il y a eu une crise, il y a six semaines, et nous commençons peut-être maintenant un déconfinement. Or on se demande s'il y aura des emplois. Avec la Prestation canadienne d'urgence aux étudiants, tout comme avec la Prestation canadienne d'urgence, on offre tout ou rien. Ceux qui gagnent 1 000 \$ ou moins auront droit à une prestation de 1 250 \$ ou de 1 750 \$. Ceux qui gagnent 1 001 \$ se feront couper leur prestation de 1 250 \$ par mois. Dans le contexte actuel, cela cause un problème d'équilibre, d'où l'importance de soutenir la motion qui est à l'étude pour déterminer assez rapidement comment on fera les choses. La PCU et la PCUE doivent être offertes de manière à remplir l'objectif de soutien aux étudiants, tout en étant un incitatif en toute circonstance. Nous avons proposé certaines mesures. Nous avons encore des mesures à proposer et nous pensons qu'elles devraient être mises en œuvre.

Aucun étudiant ou étudiante veut ne rien faire. Le travail durant la période d'été est une richesse. Cela permet aux étudiants de parfaire leurs connaissances des métiers ou des professions qu'ils ont choisis. Cela peut aussi être un gagne-pain majeur qui va les soutenir dans leurs études. En ce sens, je pense qu'il faut aller de l'avant en ne perdant pas de vue qu'il faut absolument travailler à des mesures qui seront des incitatifs à l'emploi. J'ajouterais qu'il faut que ces emplois soient de qualité. Ces mesures seront un soutien de base majeur pour les étudiantes et les étudiants.

On parle du contexte qui change. Nous sommes à 48 heures du 1^{er} mai, la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Durant cette crise, nous avons salué bien des travailleuses et des travailleurs des services essentiels, ces héros et ces héroïnes qui se trouvent dans de nombreux secteurs. Il s'agit notamment de l'alimentation, des transports, des emplois étudiants, du secteur de la santé et des services sociaux dans le secteur communautaire. Comme par hasard, on a pris conscience de leur travail. On a pris conscience de la valeur de leur emploi. On a reconnu des travailleurs essentiels qui sont les travailleurs les plus vulnérables et qui ont les conditions de travail et les conditions salariales les plus précaires. Quand on parlera d'incitatifs à l'emploi, il faudra se rappeler que les emplois qu'on veut combler doivent être bien rémunérés pour tous celles et ceux, comme les étudiants et les étudiantes, qui veulent les occuper. Nous avons un travail à faire là-dessus aussi.

• (1735)

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé le beau discours de ma collègue de l'autre côté de la Chambre. Cela montre encore à quel point la collaboration à la Chambre a permis de mettre en œuvre des mesures qui vont aider les étudiants.

J'aimerais entendre les commentaires de ma collègue sur deux choses. Premièrement, j'aimerais aborder la raison pour laquelle nous avons été obligés d'étudier la situation des étudiants. Au Québec, ce ne sont pas tous les étudiants qui ont eu la chance de travailler durant l'année précédente. Je pense notamment aux diplômés de l'école secondaire qui ont envie d'aller au cégep. Ils n'ont probablement pas eu la chance de gagner les 5 000 \$ requis durant l'année précédente pour avoir droit à la PCU. De plus, j'aimerais savoir ce que la députée pense du fait que le fédéral a offert d'aider les provinces à offrir un supplément aux travailleurs essentiels. Comme elle l'a bien dit, on sait maintenant à quel point le travail des gens qui sont au front est crucial.

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question.

Oui, c'est possible pour les étudiants du secondaire de trouver un emploi au Québec. Il y a des occasions d'emplois pour les jeunes. Ce qui est en cause cette année pour les jeunes, ce sont les postes d'animation dans les camps de jours et toutes ces belles offres d'emploi entourant ce secteur. Il y a encore beaucoup d'interrogations avant la reprise.

Certains étudiants n'ont pas pu gagner 5 000 \$. Il faut se rappeler d'où on part. Premièrement, il s'agit d'étudiants qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Deuxièmement, il y a la PCU pour les étudiants qui avaient gagné 5 000 \$. Cependant, certains étudiants n'ont pas pu gagner 5 000 \$ dépendamment de leur travail ou de leur niveau d'étude. Certains ne se qualifiaient pas, d'où l'importance de la Prestation d'urgence pour les étudiants.

Cela ne peut pas être une demi-mesure, cela doit être une mesure complète. Nous devons leur donner un soutien, mais nous devons aussi leur donner des occasions d'emplois sans qu'ils perdent le soutien. C'est dans ce sens que nous voulons aller.

• (1740)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Thérèse-De Blainville.

Ma question est au sujet des étudiants étrangers qui sont au Canada pour leurs études, mais qui sont des citoyens d'autres pays. Selon le Bloc québécois, est-il nécessaire d'offrir un soutien aux jeunes qui ne sont ni citoyens ni résidents permanents du Canada?

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, je pense que la question qui est posée porte sur la catégorie des étudiants qui seront visés par la prestation. La question n'est pas de savoir si c'est important ou non. Nous avons toujours considéré les étudiants étrangers comme étant importants. Nous sommes d'accord sur la motion et les critères qui ont été établis.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de prendre la parole aujourd'hui sur le projet de loi portant sur l'aide aux étudiants dans cette pandémie.

Depuis le début, comme on le sait, le Bloc québécois a apporté une opposition très constructive. Nous essayons toujours d'améliorer les projets de loi. Je pense que les autres partis de l'opposition

Ordres émanant du gouvernement

ont aussi, de manière générale, travaillé dans ce sens. Ce n'est donc pas très étonnant de voir que ce projet de loi fait l'unanimité.

Par contre, je dois dire que celui-ci comporte des lacunes. Il y a manifestement des pépins, des petites choses qui ne vont pas et auxquelles nous aurions aimé mieux travailler si nous avions eu plus de temps. Malheureusement, il n'y en a pas autant que nous le voudrions.

Pendant deux ou trois jours, nous avons souligné les problèmes au gouvernement, et nous étions prêts à offrir notre collaboration pour peaufiner ce projet de loi. Il n'est pas en tous points parfait, mais ce sont malheureusement des choses qui arrivent.

Parmi les principes fondamentaux de ce projet de loi, il y a un soutien financier pour les étudiants. Nous logeons à cette enseigne, nous aussi. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il faut aider les étudiants. En effet, comme il n'y aura peut-être pas de tourisme, et comme les festivals seront annulés, il est possible que les étudiants aient de la difficulté à se trouver des emplois. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Il faut une certaine forme d'aide financière pour que ces étudiants puissent bénéficier d'un revenu afin de payer leurs dépenses et de pouvoir retourner à l'école à l'automne en ayant de côté un petit pécule qui les aidera à poursuivre leur cheminement académique.

Or il faut aussi que, dans ce projet de loi, il y ait de la place pour un incitatif au travail, c'est-à-dire pour inciter les jeunes à aller travailler. Je ne dis pas du tout que les jeunes sont paresseux, mais il faut que ce projet de loi permette à un jeune de se dire qu'il a le goût d'aller travailler, qu'il a trouvé un emploi, que la PCUE lui dit d'aller travailler et de continuer de le faire, parce que cela va être payant.

Malheureusement, dans ce projet de loi, il y a un pépin majeur. Comme ma collègue de Thérèse-De Blainville l'a bien mentionné, le problème est qu'on donne aux étudiants 1 250 \$ ou « zéro comme dans Ouellet ». On dirait que la machine à chèque est bloquée à 1 250 \$ et que, après 1 000 \$, on tombe à zéro. Or, si un étudiant travaille à peu près 18 heures par semaine au salaire minimum, il gagne 1 000 \$ par mois. En plus des 1 250 \$ de la PCUE, c'est parfait. Son patron lui demande alors s'il pourrait faire une heure de plus par semaine.

Que répondra-t-il, monsieur le Président? Je sais que vous m'écoutez attentivement et que vous connaissez la réponse. Il va dire « non ». Il ne voudra pas perdre 1 250 \$ pour une heure de plus de travail. Tout le monde comprend cela.

Alors pourquoi laisse-t-on cela dans le projet de loi? Les étudiants risquent de cesser l'activité après 18 heures de travail. Y aura-t-il des étudiants qui vont travailler à temps plein? Peut-être que oui, mais ils ne seront pas encouragés — incités — à le faire.

J'ai enseigné l'économie durant quelques années. J'expliquais, dans les fondements de l'économie de marché, que, plus on travaille d'heures, plus le revenu augmente. C'est une règle de base, mais pas avec ce projet de loi, où, plus on travaille, plus on se met à perdre de l'argent. Ce n'est pas logique.

Ordres émanant du gouvernement

Le Bloc québécois a négocié pour qu'on retrouve dans cette loi une logique très simple: plus on travaille, plus on gagne d'argent. Malheureusement, le gouvernement nous a dit qu'il ne pouvait pas faire cela, parce que c'est trop compliqué et qu'il faudrait faire du cas par cas, étudiant par étudiant. Il faudrait dire, par exemple, qu'à la 19^e heure, l'étudiant ne perdrait pas ses 1 250 \$. On lui en enlèverait seulement une petite partie. Il voudrait donc continuer à travailler quand même.

• (1745)

On va tout simplement éliminer graduellement la Prestation canadienne d'urgence, de façon que l'étudiant réalise qu'il a avantage à travailler et qu'un pécule lui pend au bout du nez. C'est ce que nous avons demandé, mais on nous a répondu que la fonction publique ne pouvait pas entrer dans ces détails, car c'était trop compliqué et elle n'en avait pas le temps. Nous nous sommes donc retrouvés dans une impasse.

Finalement, nous avons obtenu un engagement de la part de la vice-première ministre. En effet, même si cela ne peut pas être fait de façon officielle et standardisée, parce que l'appareil de la fonction publique ne le permet pas, le gouvernement s'est engagé à le faire. Les libéraux ont dit qu'il s'agissait d'une bonne idée. Nous savions qu'il s'agissait d'une bonne idée, et nous en avons plusieurs autres.

Le gouvernement a dit que c'était une bonne idée et qu'il allait essayer, tant bien que mal, de tendre vers cela au moyen des mesures à venir. Il s'est engagé à respecter cette logique. Évidemment, nous accueillons favorablement les propos de la vice-première ministre, puisqu'ils nous donnent un peu d'espoir.

Lors des négociations, le Bloc québécois a considéré l'importance qu'un comité se penche sur les questions liées à l'agriculture. Cela a donc été inclus dans la motion. Nous avons réussi à faire comprendre cela au gouvernement, mais j'avoue que cela n'a pas été très difficile. Le gouvernement a rapidement convenu que l'idée d'avoir un comité sur l'agriculture était bonne, parce que plusieurs choses se passent dans le domaine de l'agriculture. Nous avons besoin d'obtenir des réponses à nos questions, et cela est un bon outil pour y arriver.

Par ailleurs, la motion suggère que le gouvernement offre des subventions aux employeurs qui vont engager des étudiants. Toutefois, elle précise que cela touche le domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire.

Les députés du Bloc québécois se sont demandé s'il fallait offrir la même possibilité à d'autres personnes que les producteurs. Par exemple, cette possibilité pourrait être offerte aux employés des municipalités et aux gens qui veulent engager des étudiants et qui auraient droit à ces subventions.

J'étais inquiet de connaître la réponse du gouvernement à la demande du Bloc, mais le gouvernement a dit oui. Il a dit que c'était une bonne idée. Le Bloc a réussi à apporter des améliorations à la motion.

Enfin, il y a les aînés, dont on parle allègrement. Depuis plus d'un mois, nous disons au gouvernement qu'il oublie les aînés et qu'il faut intervenir en leur faveur. Nos propositions entraîneraient des coûts de 1 milliard de dollars, ce qui est peu en comparaison des 73 milliards de dollars en subventions salariales. Les aînés sont les grands oubliés, et ce sont ceux qui subissent le plus les affres de la crise de la COVID-19. Ils ont été les bâtisseurs de notre pays, de

notre société. Il faut leur démontrer notre respect au moyen de gestes positifs. La motion en fait mention. Enfin, j'étais illuminé.

Selon la motion, il faut aider les aînés qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, car la situation actuelle fait que le coût de la vie est plus élevé. Nous avons demandé au gouvernement d'inscrire dans la motion qu'il allait y réfléchir fortement et faire en sorte que les mécanismes de la pension de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti puissent se réaliser à travers ces deux outils. C'est un mécanisme qui est déjà là et que le gouvernement est capable de contrôler comme il veut. C'est une autre suggestion du Bloc qui a été entendue par le gouvernement.

Nous ne sommes pas entièrement satisfaits, mais la perfection n'est pas de ce monde. Le gouvernement nous a écoutés et il a accepté plusieurs propositions que nous avons faites. Or il reste une dernière proposition, et elle est très importante: il s'agit d'inciter les étudiants à travailler.

• (1750)

Mme Brenda Shanahan (Châteauguay—Lacolle, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion d'avoir de belles discussions avec mon collègue, qui a déjà été professeur dans un cégep.

J'aimerais qu'il me fasse part de ses commentaires, car je pense qu'il est toujours en contact avec le milieu étudiant. Quelle est la réaction des étudiants? Les mesures dont nous avons discuté aujourd'hui sont-elles bien accueillies par les étudiants du Québec?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je dois saluer ma voisine. Auparavant, dans une autre vie, j'étais député à Québec. La députée et moi avions les mêmes concitoyens. Je la connais bien, je la salue et je l'apprécie beaucoup.

J'ai été enseignant au cégep et à l'université. Les étudiants sont contents que nous pensions à eux de cette façon. Donc, oui, il faut dire que cela fait leur affaire. Ils sont satisfaits.

Comme je le dis, dans tout cela, essayons d'améliorer l'incitatif pour donner un coup de pouce aux étudiants qui veulent travailler plus de 18 heures par semaine et être récompensés pour cela. Je dirais que ces gens sont très contents du projet de loi.

Je me permets une parenthèse. J'ai eu des nouvelles d'un professeur d'université en économie. Il m'a écrit pour sonner l'alarme et dire qu'il y a des problèmes dans le projet de loi sur le plan de l'incitatif, dont nous avons beaucoup discuté. Donc, il faut veiller à ce que la communion des deux objectifs soit évidente dans les actions futures du gouvernement.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir aujourd'hui au sujet du projet de loi C-15, Loi concernant la prestation canadienne d'urgence pour étudiants, et de partager mon temps de parole avec mon collègue le député de Timmins—Baie James.

Hier, c'était le Jour de deuil national, une occasion d'honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés à la suite d'un accident sur leur lieu de travail. C'était aussi l'occasion de réaffirmer collectivement notre détermination à créer des milieux de travail sûrs et sains et à prévenir les blessures, les maladies et les décès au travail. La crise de la COVID-19 représente une situation sans précédent pour de nombreux travailleurs canadiens, y compris les travailleurs de première ligne, qui sont souvent des femmes, des personnes marginalisées et des jeunes.

Selon les plus récentes données de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada, il y a eu 1 027 accidents de travail mortels au pays en 2018. Parmi les victimes, 27 étaient âgées de 15 à 24 ans. Outre ces décès, il y a eu 264 000 réclamations pour heures de travail perdues en raison d'une blessure ou d'une maladie professionnelle. Ces chiffres incluent 33 000 réclamations provenant de jeunes travailleurs âgés de 15 à 24 ans. La triste réalité, c'est que ces chiffres ne représentent que ce qui a été signalé et accepté par les commissions des accidents du travail. Il ne fait aucun doute que le nombre total de travailleurs touchés est beaucoup plus grand et que, dans la nouvelle réalité liée à la COVID-19, ce nombre va grimper en flèche.

Le gouvernement se doit de protéger les travailleurs de première ligne et les travailleurs essentiels, de veiller à ce qu'il y ait des mesures de protection et des lois pour assurer la sécurité de tous les travailleurs et pour que ces derniers puissent rentrer chez eux indemnes après leur quart de travail. Cela s'applique encore plus aux jeunes travailleurs, qui, souvent, ont moins d'expérience et savent moins bien se défendre contre leur employeur. Ils ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des lois solides.

À l'heure actuelle, il y a bien des jeunes qui ne peuvent se trouver un emploi ou ont été mis à pied à cause du coronavirus. Les néo-démocrates sont contents que le gouvernement s'occupe enfin d'aider les jeunes travailleurs et les étudiants. Cela dit, cette aide a beaucoup trop tardé à venir, et les étudiants n'ont pas demandé un autre système compliqué.

Les néo-démocrates demandent aux libéraux d'éliminer les restrictions et d'appliquer le programme de manière universelle depuis le lancement de la Prestation canadienne d'urgence. Nous leur demandons, encore une fois, d'étendre cette prestation aux étudiants, car la Prestation canadienne d'urgence pour étudiants dont nous débattons aujourd'hui laissera encore de nombreux étudiants pour compte, dont les étudiants étrangers.

Semaine après semaine, les néo-démocrates reviennent au Parlement pour les gens que l'intervention du gouvernement en réponse à la COVID-19 laisse pour compte. C'est grâce à nos efforts si la Chambre a été convoquée de nouveau pour colmater les failles créées par le gouvernement. Les néo-démocrates ont réclamé une augmentation des prestations d'urgence et ont obtenu gain de cause. Grâce à nous, la subvention salariale est passée de 10 % à 75 %. Grâce à nous, les petites entreprises bénéficient d'une aide pour leur loyer. Maintenant, nous débattons d'un projet de loi pour aider les étudiants.

Dans la motion d'aujourd'hui, pour laquelle le gouvernement a demandé le consentement unanime, ce dernier admet qu'il faut offrir une aide supplémentaire aux étudiants ayant des enfants à charge, aux aînés et aux personnes handicapées. J'ose croire que, parmi les ministériels, il y a des députés qui se disent: « Ne serait-il pas plus simple et plus juste de rendre l'aide universelle plutôt que de créer une mosaïque de programmes? » Je sais que les citoyens de ma circonscription sont nombreux à avoir du mal à s'y retrouver dans ces programmes qui changent de jour en jour. Ils ont simplement besoin de savoir que le gouvernement les appuie.

La création de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, un nouveau programme distinct de la Prestation canadienne d'urgence, pénalise ces derniers. J'ai du mal à comprendre pourquoi le gouvernement a décidé que quelqu'un qui a gagné plus d'argent avant la COVID-19 peut demander la Prestation canadienne d'urgence et obtenir 2 000 \$, mais qu'un étudiant qui a gagné moins et

Ordres émanant du gouvernement

qui n'est pas admissible à la Prestation canadienne d'urgence obtiendra 40 % de moins. Que l'on soit ou non inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, le coût du loyer ou des factures et services reste le même.

Le gouvernement a déclaré que les étudiants recevront moins d'argent au titre de la prestation qui leur est destinée qu'au titre de la Prestation canadienne d'urgence parce qu'ils bénéficieraient d'autres subventions. Or, ce n'est qu'à la fin de l'été qu'ils toucheront ces subventions. En attendant, le gouvernement a élargi les programmes de prêts afin que les étudiants puissent s'endetter auprès de lui plutôt qu'auprès des banques et des sociétés de cartes de crédit. On me traitera peut-être de folle, mais ne serait-il pas plus utile pour les étudiants de ne pas avoir à s'endetter en premier lieu?

Aujourd'hui, l'étudiant moyen endetté doit 27 000 \$ à la fin de ses études de premier cycle. À cause des intérêts, un étudiant qui doit emprunter pour payer ses études finira par payer plus de 10 000 \$ de plus qu'un étudiant qui est en mesure d'obtenir son diplôme sans s'endetter. Ce n'est pas juste, et c'est une injustice synonyme d'échec chez les jeunes.

Je dois reconnaître que le gouvernement a proposé dès le début de renoncer aux taux d'intérêt sur les prêts étudiants pendant six mois. Je suis préoccupée par le fait que les étudiants s'endettent davantage auprès du gouvernement. En absence de soutien, à quoi ressembleront les finances des étudiants après cette pandémie? Avant la pandémie de COVID, il était prévu que le gouvernement engrange 1 milliard de dollars grâce aux intérêts sur les prêts étudiants cette année. Nous devons maintenant nous poser la question suivante: combien le gouvernement va-t-il engranger maintenant qu'un plus grand nombre d'étudiants s'endettent encore davantage? L'avenir des étudiants est-il le genre de choses dont le gouvernement veut tirer profit?

● (1755)

Le gouvernement devrait annuler tous les intérêts sur les prêts étudiants, car il ne devrait jamais faire de l'argent aux dépens des étudiants. Beaucoup de gens communiquent avec mon bureau pour me dire à quel point ils sont inquiets, car ils ne sont pas admissibles à la prestation d'urgence dont ils ont désespérément besoin. Beaucoup de femmes n'ont pas gagné le revenu minimal de 5 000 \$ nécessaire pour toucher la prestation et le gouvernement ne reconnaît pas le travail non rémunéré que beaucoup d'entre elles assument.

Plus que jamais, les femmes doivent trouver des moyens de concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales, car la maison est devenue leur lieu de travail. Les écoles et les services de garderie sont fermés et les services sont de plus en plus surchargés. Une mère qui reçoit la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants s'est fait dire initialement par le gouvernement qu'elle devait simplement justifier ses obligations familiales et faire d'autres pirouettes pour mériter une aide inférieure à celle offerte par la Prestation canadienne d'urgence.

Voilà pourquoi les néo-démocrates insistent pour combler l'écart de 250 \$. Le fait de verser plus d'argent cet été à certains étudiants plus vulnérables représente une victoire considérable. De plus, nous sommes fiers d'exhorter le gouvernement à promettre sans tarder des mesures pour améliorer l'aide aux aînés et aux personnes handicapées que la COVID-19 oblige à engager des dépenses extraordinaires.

Ordres émanant du gouvernement

Malgré cette victoire, il reste des failles dans le système. Par exemple, une femme qui ne reçoit plus de pension alimentaire parce que son ancien conjoint a perdu son revenu à cause de la pandémie n'est pas admissible à la PCU. Elle perd sa principale source de revenus, et le gouvernement refuse de l'aider. C'est injuste. C'est sans compter les innombrables femmes qui se voient refuser les prestations d'urgence parce qu'elles sont enceintes et qui sont obligées de présenter leur demande de congé de maternité plus tôt. Voilà un autre problème qu'on aurait pu éviter si le gouvernement avait rendu cette prestation d'urgence universelle.

Quelques bonnes mesures ont été annoncées dans le cadre du programme que les libéraux ont proposé. Les néo-démocrates accueillent favorablement la proposition du gouvernement de doubler le montant des bourses offertes aux étudiants. Les néo-démocrates réclament cette mesure depuis plus d'une dizaine d'années. Nous aimerions que cette hausse devienne permanente. Le gouvernement doit mettre de côté les prêts et offrir plus de bourses. L'accès à une aide financière pour les études postsecondaires ne devrait pas condamner à l'endettement.

Un système d'éducation public accessible offre d'excellentes perspectives à tous les groupes de la société. Il peut transformer des vies et ouvrir de nouveaux horizons pour les gens de tous les milieux. Il fait de l'éducation un don précieux que nous pouvons offrir à nos concitoyens, à nos enfants et à la prochaine génération. Or, de façon générale, les étudiants ont vu les droits de scolarité augmenter partout au pays, et ils doivent payer 4 % de plus cette année seulement.

Pour les néo-démocrates, l'accès à l'éducation ne devrait jamais dépendre du salaire de ses parents ou des dettes que l'on a. Si une personne a obtenu les notes nécessaires et qu'elle est déterminée à bien étudier, elle devrait pouvoir faire les études de son choix, peu importe son âge et l'endroit où elle vit. Le gouvernement doit collaborer avec les provinces pour s'attaquer à la hausse des frais de scolarité.

Les néo-démocrates font aussi écho à l'appel de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants et du Syndicat canadien de la fonction publique, qui demandent l'adoption d'une loi sur l'éducation postsecondaire. Le gouvernement doit établir des critères et des conditions pour encadrer le financement des programmes d'éducation postsecondaire et ainsi en assurer la qualité, l'accessibilité, la gestion publique et la transparence.

En ce qui concerne la hausse des coûts pour les étudiants, je dois exprimer ma grande déception envers le gouvernement qui a complètement laissé tomber les étudiants étrangers. Il ne prévoit aucune aide pour eux. Pourtant, la contribution des étudiants étrangers au PIB du Canada s'est élevée à 21,6 milliards de dollars l'an dernier. Ils sont des membres importants de nos collectivités et ils participent aux activités de recherche et d'innovation au Canada. Le gouvernement ne peut pas et ne devrait pas laisser tomber les étudiants étrangers.

Malheureusement, même avant la COVID-19, beaucoup trop de gens n'avaient pas accès à l'éducation postsecondaire. Des personnes sont obligées d'abandonner leurs rêves parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité qui montent en flèche, parce qu'elles n'arrivent pas à trouver de travail et parce que l'aide gouvernementale est insuffisante.

Les néo-démocrates sont résolus à corriger ces inégalités. Nous continuerons d'exercer des pressions pour rendre la Prestation cana-

dienne d'urgence universelle afin que les aînés, les personnes handicapées, les mères, les étudiants, les travailleurs et tous les gens qui continuent d'être laissés pour compte reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Les néo-démocrates continueront de réclamer l'élimination des frais de scolarité et l'adoption d'une loi nationale sur l'éducation postsecondaire. Nous continuerons également à réclamer que les montants consentis dans le cadre du Programme canadien de bourses aux étudiants soient doublés de façon permanente. Nous poursuivrons nos efforts pour éliminer les obstacles auxquels trop de Canadiens se heurtaient avant l'écllosion de la COVID-19 afin qu'ils n'aient plus à y faire face lorsqu'elle aura été éradiquée.

• (1800)

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, une annonce a été faite à propos d'une prestation qui pourrait être accordée à des jeunes faisant du bénévolat. Je cherche des précisions sur cette initiative, et la députée en saurait peut-être plus que moi à ce sujet. Cela me semble être une excellente idée. D'après ce que j'ai cru comprendre de l'annonce initiale par le premier ministre, il s'agirait d'une prestation cumulative, c'est-à-dire qu'une personne pourrait toucher la prestation d'urgence pour étudiants prévue dans le projet de loi C-15 sur lequel nous nous prononçons aujourd'hui et obtenir aussi de 1 000 à 5 000 \$ pour du bénévolat. La députée a-t-elle entendu des précisions à ce sujet?

Mme Lindsay Mathysen: Monsieur le Président, j'ai effectivement entendu l'annonce dont parle la députée. Je n'ai pas beaucoup d'autres détails. Le gouvernement n'a pas donné autant d'information à ce sujet que nous l'aurions souhaité. Cela dit, même si l'initiative me semble bonne, on parle d'étudiants qui doivent payer leur épicerie et leur loyer avec seulement 40 % de la somme que reçoivent les gens admissibles à la prestation d'urgence.

Bien que les étudiants feront tout ce travail, ils ne seront pas payés avant la fin de l'été. S'ils peinent déjà à joindre les deux bouts chaque mois, je ne comprends pas pourquoi on leur demande d'attendre en plus jusqu'à la fin de l'été pour obtenir de l'aide financière. Éliminer ce délai serait particulièrement utile pour aider ceux qui ont besoin d'aide, en ce moment même, pour payer leurs factures.

• (1805)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, pour poursuivre ce dialogue avec la députée de London—Fanshawe, il semble que les verts et les néo-démocrates font sans cesse valoir la nécessité d'un revenu universel, ou ce que nous appelons un « revenu minimum garanti ». Certains autres soutiennent que nous n'avons pas les moyens d'offrir cela et que les mesures d'urgence devraient expirer lorsque la pandémie sera terminée. Bien qu'une grande partie des mesures annoncées en ce moment, en particulier pour les entreprises, puissent être éliminées, le soutien aux particuliers devrait demeurer en place.

Ma collègue serait-elle d'accord pour dire qu'un revenu minimum garanti permettrait d'éliminer bien des programmes et de réaliser d'énormes économies, notamment au chapitre des soins de santé et des services correctionnels?

Ordres émanant du gouvernement

Mme Lindsay Mathyssen: Monsieur le Président, la députée l'a très bien dit. Il est intéressant de voir à quel point l'argument selon lequel nous ne pouvons pas nous le permettre est à courte vue, alors que les libéraux se plient en quatre pour offrir des milliards de dollars d'échappatoires fiscales ou de réductions d'impôt aux sociétés, ce qui leur semble parfaitement légitime. Mon collègue, le chef de notre parti, a dit que ces énormes cadeaux offerts aux entreprises n'étaient assortis d'aucune condition.

Les nombreuses études sur le revenu de base universel ou le revenu garanti, comme se plaît à l'appeler la députée, montrent qu'il permet de réaliser des économies. Au Canada, et certainement dans le monde entier, ces études sont concluantes. Si nous éliminons la majorité des autres petits programmes et que nous les regroupons en un seul afin que les gens aient un revenu garanti, cela coûtera moins cher, cela stimulera l'économie et ce sera mieux pour tout le monde.

Les néo-démocrates croient certainement que le fait de prendre les devants en offrant des programmes sociaux, y compris les soins de santé, l'assurance-médicaments, les soins dentaires, les services de garde d'enfants ou tout autre système de ce genre, est une façon d'économiser de l'argent et de faire le plus de bien possible.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je débats avec la députée de London—Fanshawe, je tiens à la féliciter de sa victoire aux dernières élections. J'aimerais l'entendre au sujet de la bonne nouvelle qu'ont apprise les 2 000 familles à l'emploi de l'entreprise General Dynamics Land Systems de London. Les permis d'exportation ont été délivrés pour les véhicules blindés légers. Cette entreprise produit aussi des ventilateurs et de l'équipement de protection individuelle pour les hôpitaux de la région de London.

J'aimerais connaître le point de vue de la députée et savoir si elle se réjouit à l'idée que ces emplois vont pouvoir rester à London.

Mme Lindsay Mathyssen: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de ses félicitations à mon endroit. Il est intéressant de constater que, ces jours-ci, nous avons oublié que les élections ont eu lieu il n'y a pas si longtemps.

Je suis très fière des employés de General Dynamics. Ils font un travail remarquable. Toutefois, je pense que le gouvernement actuel et le gouvernement précédent les ont placés dans une situation très difficile en leur demandant de remplir un contrat pour un gouvernement qui bafoue manifestement les droits de la personne sous toutes ses formes. Les employés de General Dynamics font un travail extraordinaire et se verront confier un contrat exceptionnel par le gouvernement du Canada. Ils pourront contribuer à des opérations de maintien de la paix.

Cette entreprise fabrique aussi de l'équipement de protection pour la collectivité. Elle a donné une grande quantité de matériel. Je suis consciente que ces travailleurs, qui sont affiliés à Unifor, font un travail incroyable. Ils ne devraient jamais être pénalisés à cause des mauvaises décisions prises par des gouvernements précédents.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de prendre la parole aujourd'hui. Je songe à quel point le monde a changé depuis la dernière fois que je me suis trouvé ici. Je viens de passer un peu plus de 40 jours en isolement, grosso modo, ce qui m'a donné l'occasion de réfléchir au terme « quarantaine », qui signifie 40 jours. Cela renvoie à l'histoire biblique de la traversée du désert de Jésus, qui a duré 40 jours. Des tempêtes ont déferlé pendant 40 jours et

40 nuits. Les Israélites ont erré dans le désert pendant 40 ans. Fait particulièrement intéressant, le mot « quarantaine » nous vient de l'époque de la peste noire, car c'était l'un des seuls moyens de lutter contre cette pandémie. En plein XXI^e siècle, nous devons revenir aux moyens employés au Moyen-Âge pour combattre une pandémie que nous ne comprenons pas tout à fait. Voilà qui porte à réfléchir, tout comme la vitesse à laquelle ce virus a bouleversé le monde et mis à mal des vérités que nous pensions indiscutables. Ainsi, 40 années de politiques économiques et sociales se sont effondrées aussi vite que le mur de Berlin.

Quelles idées sont tombées au cours de la première semaine de la pandémie de COVID? La croyance en la supériorité naturelle de la mondialisation et la conviction que nous n'avons pas besoin d'activité industrielle au Canada pour subvenir à nos besoins parce que nous pouvons faire confiance à nos alliés. La saisie par Donald Trump de matériel médical destiné au Canada a sonné le glas du programme de mondialisation. La réception de produits de santé de qualité inférieure de la Chine a sonné le glas du programme de mondialisation. Nous avons entendu des gens de toutes les allégeances politiques parler de la nécessité d'établir une politique industrielle afin que le Canada ne retrouve plus jamais dans une telle situation.

Nous avons tout appris au sujet du programme de privatisation, c'est-à-dire l'idée que le gouvernement doit laisser le champ libre parce que ce qui est à but lucratif est si naturellement supérieur. Nous avons vu les taux de mortalité horribles dans les foyers pour personnes âgées à but lucratif, où il faut maintenant envoyer l'armée pour essayer de garder les personnes âgées en vie. Nous ne devons plus jamais nous retrouver dans une telle situation. Nous ne devons plus jamais nous retrouver dans une situation où les travailleurs médicaux de première ligne ont recours à l'externalisation ouverte sur Facebook pour obtenir du matériel médical afin de se protéger au cours d'une pandémie.

Ce n'est pas tout ce que nous avons appris. Nous avons appris que les Canadiens savent se montrer d'une incroyable solidarité, qu'ils se soucient les uns des autres, qu'ils n'adhèrent pas à la notion de rentabilité à tout prix, qu'ils savent faire preuve d'esprit d'entraide. Quand je suis arrivé à Ottawa, hier soir, ma fille m'a dit que des voisins étaient venus mettre un message sur sa porte disant qu'ils savaient qu'il y avait là des étudiants qui n'avaient peut-être pas de famille ici et de les appeler s'ils avaient besoin d'aide. Voilà un bel exemple de ce que c'est qu'être Canadien.

Nous avons également pris conscience de l'immense pouvoir économique du gouvernement. Après toutes les railleries entendues au sujet des dépenses du fédéral et du Trésor public et après que les conservateurs nous eurent constamment répété que le salut passait par les sociétés, le secteur privé et les entrepreneurs, à peine une semaine après l'arrivée du coronavirus, tout le monde voulait que des mesures soient mises en place pour contenir la pire catastrophe économique à survenir de mémoire d'homme.

Les mesures dont nous débattons ici concernent le fait que les dépenses publiques ont le pouvoir de garder nos villes habitables et d'aider les familles canadiennes à tenir le coup. Je fais remarquer à la Chambre que, à mon avis, il n'y aura pas de retour à la normale et que le monde dont nous débattons au début du mois de mars n'existe plus. Nous devons décider de l'orientation que prendra notre pays. Croire que le marché se rétablira par miracle est évidemment une chimère.

Ordres émanant du gouvernement

Pour nous sortir de la crise de la COVID, il faudra des investissements publics massifs au cours des prochaines années. Or, si nous devons faire des investissements publics pour relancer l'économie canadienne, la question fondamentale qu'il faut se poser est celle du type d'investissements que nous devrions faire, car il s'agit des deniers publics et du bien commun. Chaque mesure que nous prenons, qu'il s'agisse de l'aide aux étudiants universitaires ou du revenu de base mensuel de 2 000 \$ que nous avons appuyé, devra constituer le nouveau seuil minimal nous permettant de garantir que plus jamais nous ne nous retrouverons dans une situation aussi précaire et que plus jamais nous ne laisserons le système de santé dans un si piètre état.

• (1810)

Je pense à l'Ontario. Je félicite le premier ministre Doug Ford. Il a certainement pris la situation à bras-le-corps. Pourtant, juste avant la pandémie, on fermait tous les services de santé publique de la province parce qu'on ne pensait pas en avoir besoin. Or, ces mêmes services de santé publique ont constitué la première ligne de défense pour nous; ce sont eux qui nous sauvent en ce moment. On ne va pas revenir en arrière pour recommencer à saigner la santé à blanc. Nous y veillerons.

En ce qui concerne l'idée d'un revenu de base de 2 000 \$, les conservateurs, leurs groupes de réflexion de droite et le *National Post* nous disent que cela va inciter les gens à ne rien faire et à se prélasser dans leur hamac. C'est comme si les conservateurs attendaient impatiemment de pouvoir décider qui sera jeté en dehors du canot de sauvetage.

La réalité, c'est que moins d'une semaine après que la COVID-19 a frappé, des millions de Canadiens n'avaient pas les moyens de payer leur loyer. C'est une véritable mise en cause du système économique. Ce dernier ne peut pas nous assurer un mode de vie convenable. Ces 2 000 \$ par mois ne sont certainement pas venus des conservateurs; ces derniers étaient trop occupés à s'en prendre aux personnes d'origine asiatique. L'idée d'un revenu minimum de 2 000 \$ par mois est venue des néo-démocrates. Nous avons expliqué que c'est la nouvelle base, et nous avons obtenu l'appui du gouvernement.

Comment pouvons-nous dire aux gens qu'ils devront revenir à des emplois minables et à des contrats minables dans une économie où les emplois vont se faire rares encore longtemps?

Lorsqu'on parle de nouvelle normalité, il s'agit de veiller à ce que l'argent que nous dépenserons serve à bâtir une meilleure société. Nous devons saisir l'occasion en or qui se présente. Qu'allons-nous faire des milliards de dollars qu'il faudra consacrer aux infrastructures pour que les villes offrent une meilleure qualité de vie et soient plus viables et pour que notre société soit plus inclusive et équitable? Nous pourrions verser cet argent à de grandes entreprises privées, comme nous l'avons fait année après année, mais je pense qu'il s'agirait d'un terrible échec compte tenu de la situation dans laquelle se trouvent les Canadiens à l'heure actuelle.

Voici les questions que nous, les néo-démocrates, avons soulevées pendant que les conservateurs faisaient autre chose. Nous avons dit que 2 000 \$ par mois était le minimum. Puis, nous nous sommes rendu compte que le gouvernement ne travaillait toujours pas avec nous à rendre ce revenu universel. Il voulait qu'il y ait des limites à ce montant. Nous avons demandé ce qui se passerait si quelqu'un gagnait un peu d'argent. Cette personne serait-elle écartée? Qu'en serait-il des personnes faisant de petits boulots et ga-

gnant un peu d'argent? La prestation de 2 000 \$ et la possibilité de gagner jusqu'à 1 000 \$, c'était une mesure juste, et le gouvernement l'a reconnu. Ce sont les néo-démocrates qui ont dit que la subvention salariale à hauteur de 10 % n'était pas suffisante et qu'elle devrait être de 75 %. Pendant que les conservateurs nous sommaient de déclencher une nouvelle guerre froide avec la Chine, en agitant leur drapeau et en brandissant le poing, nous parlions des petites entreprises et demandions un traitement équitable pour elles, et nous avons obtenu les changements que nous demandions.

• (1815)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Ce n'est pas la période des questions. Je peux donc invoquer le Règlement.

Les députés qui chahutent le député de Timmins—Baie James m'empêchent d'apprécier l'intelligence de ses propos, mais, cela dit, les députés qui chahutent démontrent que le Parlement sur Zoom est plus courtois que le Parlement en personne.

Le Président: Le rappel au Règlement est justifié.

Le député de Timmins—Baie James peut poursuivre.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je sais bien que pour les députés d'en face, la vérité fait mal. Elle fait très mal, et elle devrait faire mal, car ils s'intéressent très peu aux gens frappés par la pire crise économique dont on se souvienne.

Notre pays doit s'unir pour maintenir la solidarité sociale dont les Canadiens font preuve. Lorsque nous venons au Parlement pour exhorter le gouvernement à soutenir les étudiants de niveau postsecondaire, nous ne réclamons pas, comme les conservateurs, une sorte d'analyse coût-bénéfice pour savoir si les étudiants dorment toute la journée ou s'ils essaient de trouver un emploi, ce qui montre bien ce que les conservateurs pensent des étudiants universitaires. Pour nous, les étudiants universitaires sont des gens surendettés qui s'efforcent d'améliorer leur sort.

Lorsque nous pressons le gouvernement d'accepter certains changements, c'est parce que ces changements sont faisables. Nous pouvons aujourd'hui entreprendre ce travail avec le genre de fonds fédéraux qui seront nécessaires dans les années à venir pour construire un Canada meilleur, plus juste, plus durable, un Canada où nous ne nous laisserons plus jamais la précarité se répandre sur le marché du travail, nous empêcher d'épargner et miner le système de santé.

Le Parlement a l'occasion de collaborer aujourd'hui pour établir une nouvelle normalité, un meilleur Canada, car il n'est pas question de revenir en arrière.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Monsieur le Président, j'aime entendre le député parler de temps en temps. J'ai particulièrement apprécié ses louanges concernant les interventions du premier ministre Ford. Comme j'ai été absent de la Chambre pendant un certain temps, j'ignore s'il a louangé le premier ministre Ford constamment au cours des derniers mois ou s'il n'a adopté cette attitude que récemment. Toujours est-il que je suis content de constater que tous les partis s'entendent.

Ma question pour le député ne porte pas tant sur la compétition entre les verts et les néo-démocrates concernant un revenu de subsistance garanti. Son parti a toujours été contre l'exploitation du pétrole et des ressources, et contre la plupart des emplois du secteur privé. C'est le message que nous entendons souvent de la part des néo-démocrates. Je demande donc sincèrement, sans secteur privé au Canada, comment arriverons-nous à payer tous les programmes que les néo-démocrates se plaisent à énumérer à la Chambre?

Ce n'est pas tout le monde qui peut travailler pour un ordre de gouvernement. Ce n'est pas tout le monde qui peut travailler pour un organisme sans but lucratif ou un organisme de bienfaisance. Comment va-t-on payer pour les universités, le système de santé et le déficit de 200 milliards de dollars qui résultera de cette crise? Comment peut-on s'attendre à une reprise en V ou en U, à moins que le député ne veuille pas de reprise? Préfère-t-il un modèle en L, c'est-à-dire une dépression qui se maintient, ou est-il prêt à aller à l'encontre de la position du NPD et à commencer à appuyer les bâtisseurs de ce pays comme les travailleurs du secteur des ressources et les entreprises telles que GDLS? Va-t-il changer l'aversion fondamentale des néo-démocrates pour le secteur des ressources?

• (1820)

M. Charlie Angus: Grands dieux, monsieur le Président! C'est cet homme qui veut être roi. Voilà la vision que les conservateurs ont pour le pays.

L'une des candidates à l'investiture conservatrice fait la promotion de faux remèdes en se fondant sur les conseils du Dr Trump. Puis, il y a Peter MacKay, qui était si furieux que la COVID-19 ait interrompu sa campagne pour devenir nouveau chef du Parti conservateur que le parti a dû mettre fin à sa course à la direction pour empêcher M. MacKay de s'autodétruire. Enfin, il y a l'individu méprisable, toujours membre du caucus conservateur, qui s'est livré à des attaques racistes contre l'administratrice en chef de la santé publique du Canada. Or, rien n'indique qu'il a été expulsé du caucus, et il est encore candidat à la direction du Parti conservateur.

Cela m'amène à mon collègue, que j'aime beaucoup. Je pense qu'il veut donner l'impression d'être quelqu'un de coléreux pour obtenir l'appui de la base conservatrice. Toutefois, s'il croit que nous nous opposons au secteur privé parce que nous n'approuvons pas l'envoi d'armes à l'Arabie saoudite, cela démontre qu'il n'est pas prêt à prendre les rênes du pouvoir.

J'implore le député de comprendre que, pour remettre notre économie sur les rails, nous devons investir des fonds publics. Il devrait collaborer avec nous. Les investissements publics sont nécessaires. Les conservateurs se plaignent du manque d'investissements dans le secteur pétrolier, après que nous avons investi des milliards. Ils n'essaient pas d'obtenir des fonds privés; ils veulent des fonds publics. Toutefois, les contribuables canadiens ont leur mot à dire en ce qui concerne leur argent. J'invite donc mon collègue à arrêter ses simagrées, à faire preuve de compassion et à montrer qu'il se soucie de son prochain.

Il peut y arriver, mais il doit afficher un sourire. Il n'a qu'à sourire, qu'à dire que les Canadiens sont de vaillants travailleurs et que nous sommes tous unis dans cette période de crise. Il devrait se tenir loin de ces abrutis qui sont dans la course au leadership et il s'en tirera bien.

Ordres émanant du gouvernement

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le député de Timmins—Baie James est en verve aujourd'hui. Je vais simplement ajouter un petit quelque chose.

Il a dit qu'il ne fallait pas « revenir en arrière ». Ne revenons pas en arrière, bâtissons plutôt un Canada meilleur. Le député pourrait peut-être nous dire à quoi ressemblerait ce Canada.

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, parlons de l'économie. Parlons de bâtir un Canada meilleur.

Nous avons un énorme potentiel économique, mais nous y avons renoncé, année après année, dans les accords commerciaux. Dans le cas du secteur canadien des technologies de l'information, celui-ci a besoin d'investissements de la part du gouvernement fédéral, car c'est de lui qu'ils doivent venir. Quand on parle de reprise de l'emploi, cela nécessitera des investissements sociaux. Personne ne pense que nous allons pouvoir sortir de la situation actuelle en appuyant sur un bouton pour relancer le secteur privé. Lorsque nous ferons des investissements publics, ce sera comme après la Deuxième Guerre mondiale, pour créer un régime de pensions convenable, un régime approprié de soins de santé, des infrastructures adéquates et des villes durables.

Tâchons de faire mieux qu'en 2008, lorsque le gouvernement a distribué des chèques à gauche et à droite, qu'il a paradé sur des chantiers et qu'il a coupé des rubans partout au pays, et que malgré tout cela on n'a même pas obtenu de train à haute vitesse. Faisons les choses comme il faut cette fois-ci.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui.

[Français]

Je suis heureuse de prendre la parole sur le projet de loi C-15, Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants. C'est un autre projet de loi dans le cadre de l'urgence liée à la COVID-19, la grande pandémie. C'est une situation inconnue et sans pareil.

[Traduction]

Nous n'avons jamais rien vécu de tel auparavant. Nous devons nous empresser de combler les lacunes des différentes mesures législatives d'aide que nous débattons ici.

J'aurais plusieurs choses à dire sur le sujet, mais je tiens d'abord à dire que c'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui sur le territoire non cédé de la nation algonquine. J'aimerais lui faire part de notre profonde reconnaissance pour sa patience et sa générosité. *Meegwetch.*

Nous sommes aux prises avec une situation sans précédent, mais j'ai été très impressionnée par l'analyse qu'a effectuée le directeur parlementaire du budget. Je vais prendre quelques instants pour aborder cet aspect.

Dans ma circonscription, j'entends certains citoyens dire: « En effet, nous avons besoin de toute l'aide que nous pouvons obtenir dès maintenant, pandémie oblige, mais qui va payer la note pour toutes ces mesures? Qu'allons-nous faire avec les factures? » Je crois qu'il est important de nous pencher sur cette question.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai eu le privilège de participer aux travaux du comité des finances et de poser des questions au gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, qui a fait un travail remarquable avec son équipe, d'examiner ce que font actuellement les gouvernements partout dans le monde et de faire savoir aux Canadiens qu'ils ne sont certainement pas les seuls à être ébranlés. De toute évidence, nous ne sommes pas les seuls à être aux prises avec la crise de santé publique provoquée par la COVID-19, mais nous ne sommes pas non plus les seuls à décider de certaines prescriptions économiques qui aideront tout le monde.

Je ne pense pas que les Canadiens aient remarqué l'absence de certaines choses, mais je tiens à dire que nous ne voudrions pas être témoins de certaines situations, comme la prise d'assaut des banques. Les gens ne font pas la file devant les institutions bancaires en disant: « Je dois retirer mon argent maintenant. Je n'ai plus confiance dans le système. » Les gens ne disent pas non plus: « Je ne peux pas payer mes factures de carte de crédit parce que les taux d'intérêt sont devenus usuraires. » Nous avons appris que les taux d'intérêt doivent baisser. Ce qui se passe actuellement est en grande partie attribuable à des prescriptions très précises qui ont été prises par la Banque du Canada et par de nombreuses banques centrales à l'échelle mondiale.

À mes collègues et amis ici présents, je recommande de consulter le bilan de la situation que fait le Fonds monétaire international. Les billions de dollars que les gouvernements du monde entier dépensent sont, dans un sens, soutenus par une politique monétaire selon laquelle nous pouvons nous en sortir, à condition de prendre certaines mesures. Nous allons réduire les taux d'intérêt au niveau le plus près possible de zéro, afin que le coût des emprunts diminue. Nous allons introduire plus de liquidités dans le système grâce à un certain nombre de mesures, notamment l'achat par la Banque du Canada de milliards de dollars d'obligations fédérales et provinciales. Les achats d'obligations par notre banque centrale n'augmentent ni la dette ni le déficit. Ils augmentent les liquidités et les maintiennent dans le système afin d'éviter un resserrement du crédit.

Il est important de noter que nous avons connu des crises financières bien pires que celle que nous traversons aujourd'hui. Même lorsque nous aurons surmonté cette crise, après tout l'argent qu'on prévoit dépenser, le ratio de notre dette par rapport au PIB ne sera pas aussi mauvais qu'au début des années 1990.

Il y a le rapport du Fonds monétaire international et celui du directeur parlementaire du budget. Personne ne fait preuve d'optimisme, mais les Canadiens peuvent conclure ceci à leur lecture: nous ne sommes pas les seuls dans cette galère, et les mesures prises jusqu'à présent par la banque centrale, le ministre des Finances et le gouvernement ne nous mettent pas en péril sur le plan financier.

Nous ne rappelons pas suffisamment que nous sommes en fait très privilégiés. Stephen Poloz a fait cette analogie lors de son témoignage devant le comité des finances: tout comme une personne en santé a plus de chance de guérir de la COVID-19, une économie qui se porte bien sera plus résiliente. Nous sommes privilégiés, car notre ratio dette-PIB était le plus bas des pays du G7 et notre taux de chômage était à un creux historique lorsque cette crise a frappé. Pour autant que je me souviens, le Canada n'avait jamais été aussi près du plein emploi. C'est ce que le gouverneur de la Banque du Canada voulait dire quand il a parlé de puissance de feu financière, et le ministre des Finances a abondé dans le même sens.

• (1825)

Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas frappés par une grave crise économique, en plus d'une grave crise de santé publique. Je dis simplement que cette crise n'alourdit pas la dette, même si elle creuse assurément le déficit.

Selon le directeur parlementaire du budget, lorsque les dépenses sont temporaires, comme elles le sont actuellement, nous pouvons probablement nous attendre à rebondir comme nous l'avons fait à la fin de la Seconde Guerre mondiale, où il y a eu un important excédent en 1947, mais seulement si nous respectons certaines conditions. Tout d'abord, nous devons maintenir l'unité du pays. Je suis profondément reconnaissante envers chaque province quand j'entends la vice-première ministre dire que, chaque semaine, le premier ministre appelle tous les premiers ministres provinciaux et territoriaux. C'est une très bonne chose.

Peu importe les joutes oratoires qu'il y a aujourd'hui alors que nous nous rencontrons en personne, je crois qu'il est très important que l'on collabore étroitement en coulisse et qu'aucun parti ne puisse s'attribuer le mérite pour quoi que ce soit. Oui, les verts ont fait valoir qu'une subvention salariale de 10 % ne suffisait pas et qu'il fallait qu'elle passe à 75 %, ce qui a été fait. À mon avis, le mérite de cette mesure revient à tous les députés, ceux qui ont mis plus de temps à y adhérer comme ceux qui l'ont réclamée en premier. Nous devons travailler de concert, sinon nous ne sortirons pas de cette crise.

Pour en revenir à notre situation financière, j'espère que nous ne reviendrons pas à la normale, c'est-à-dire que nous ne reprendrons pas le même modèle économique qu'auparavant puisqu'il comporte des injustices flagrantes. Lorsque la crise sera terminée, j'espère que nous évoluerons et que nous envisagerons une solution économique pour le pays qui cadre avec l'urgence de la crise climatique et l'urgence de remettre les gens sur le marché du travail. Nous pouvons y arriver en modernisant nos immeubles pour maximiser leur rendement énergétique et même veiller à ce qu'ils puissent produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment. C'est faisable. Nous devons également avoir un réseau électrique, une espèce de corridor énergétique national d'est en ouest, du nord au sud, qui fournit de l'énergie renouvelable à 100 %.

Il y a des mesures que nous pouvons prendre pour que, à la fin de cette crise, nous puissions atteindre le plein emploi et réduire les inégalités sociales. Nous devons prendre des mesures concrètes pour garantir que nos personnes âgées sont bien logées et soignées; pour veiller à ce que notre filet de sécurité sociale ne soit plus plein de trous; et pour nous assurer que nous faisons du revenu minimum garanti une réalité.

Je viens de prendre en note le titre du dernier livre qui a été porté à mon attention. Je le recommande à mes collègues du Parti conservateur, car il a été écrit par un conservateur. Le nouveau livre du sénateur Hugh Segal est maintenant en vente et il est intitulé *Boots-traps Need Boots: One Tory's Lonely Fight to End Poverty in Canada*. J'aimerais que sa lutte soit moins solitaire et je remercie notre ancien collègue parlementaire l'ex-sénateur Hugh Segal d'avoir publié un livre à un moment où le sujet du revenu minimum garanti ou du revenu de base universel n'a jamais été aussi brûlant.

Je vais faire une parenthèse en raison de l'échange de points de vue que j'ai eu tout à l'heure avec la députée de London—Fanshawe sur le fait que j'utilise l'expression « revenu minimum garanti », tandis que d'autres députés disent « revenu de base universel ». Le Parti vert a adopté l'expression « revenu minimum garanti » parce qu'il veut que le montant reçu par chaque Canadien permette de vivre d'une façon agréable et non de simplement se hisser au-delà d'un certain seuil de pauvreté, avec un niveau de vie légèrement supérieur à celui d'avant. Il s'agit d'un débat pour un autre jour.

Nous sommes ici pour étudier le projet de loi C-15. Comme nous l'avons constaté, les mesures sont venues par vagues, en réponse à la pandémie. Nous pouvons voir que le gouvernement s'est d'abord concentré sur les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Qu'avons-nous fait? Nous avons d'abord mis en place la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, puis nous devions nous assurer de bonifier cette aide financière en nous penchant sur des mesures comme la réduction de l'endettement des étudiants. Le projet de loi C-13, que la Chambre a adopté, comportait 19 parties différentes et portait sur les répercussions sur les particuliers au Canada. Il n'y avait pas suffisamment d'aide aux petites entreprises. Nous avons insisté davantage sur cet aspect. Le projet de loi C-14 a proposé plus de mesures, notamment des programmes pour aider les petites entreprises à obtenir des prêts afin de payer leur loyer.

De nouvelles annonces ont été faites presque tous les jours, et il y a encore des laissés-pour-compte. Il y a encore des petites entreprises qui sont laissées pour compte. Cependant, nous voyons aujourd'hui d'autres mesures d'aide pour un autre groupe de laissés-pour-compte, soit les étudiants. Il est extrêmement important de souligner que nombre d'étudiants qui n'ont pas touché un revenu de 5 000 \$ l'année dernière ne seront pas admissibles à la PCU. Pour d'autres raisons, ils ne peuvent certainement pas s'attendre à trouver un emploi d'été dans le domaine de leur choix, et le programme Emplois d'été Canada ne peut pas accueillir tous ceux qui ont besoin d'un soutien du revenu immédiat et de suffisamment d'argent pour vivre.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, beaucoup d'étudiants sont en couple et élèvent des enfants, ou sont des mères seules avec des enfants qui sont eux aussi étudiants. Actuellement, la prestation prévue dans le projet de loi n'est pas suffisante pour aider toutes ces personnes à payer leurs factures, car le montant dans l'offre initiale n'est que de 1 250 \$.

• (1830)

Toutefois, je souligne qu'en vertu du projet de loi, le ministre peut apporter des modifications par voie de règlement pour améliorer la situation. Il est question ici de la ministre de l'Emploi et du Développement social. Le projet de loi exige que la ministre reçoive l'approbation du ministre des Finances pour apporter des modifications au montant reçu ou aux semaines au cours desquelles l'aide est offerte.

Personnellement, j'aurais procédé autrement avec le projet de loi. Les conservateurs en ont fait une mesure législative plus restrictive. J'aurais fait en sorte que la ministre de l'Emploi et du Développement social puisse apporter des modifications sans la permission du ministre des Finances, car celles-ci sont tellement logiques.

En passant, je constate que la ministre de l'Emploi et du Développement social a été avec nous toute la journée aujourd'hui. Je tiens à la remercier de son travail remarquable. Je sais qu'elle a travaillé jour et nuit, comme beaucoup de ministres. Je sais qu'elle est

Ordres émanant du gouvernement

une mère avec des enfants à la maison. Comme tous mes amis qui ont encore des enfants à la maison, occuper les enfants tout en étant à l'ordinateur et au téléphone jour et nuit pour effectuer certains des changements les plus importants jamais apportés à ce portefeuille est un défi de taille. Je tiens à la remercier de sa diligence.

Cela dit, les verts demeurent grandement préoccupés par un aspect qui n'est toujours pas couvert: les mesures pour les étudiants étrangers. La mesure législative s'applique aux citoyens canadiens, aux Autochtones du Canada — évidemment —, aux résidents permanents au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et aux personnes protégées aux termes de cette loi. Qu'en est-il des étudiants étrangers?

Il y a environ un demi-million d'étudiants étrangers au Canada en ce moment. Le programme des étudiants étrangers représente une contribution à notre économie de plus de 20 milliards de dollars et fait travailler 170 000 Canadiens. Comme nous le savons tous, les étudiants étrangers paient des frais de scolarité beaucoup plus élevés. En s'installant au Canada, ils contribuent bien évidemment à l'économie d'ici en payant leur loyer et en faisant l'épicerie.

Je ne sais pas si beaucoup de députés ont vu le reportage de la CBC il y a quelques jours sur une jeune femme qui racontait son expérience à titre d'étudiante étrangère au Canada. Sa propriétaire lui a dit de ne pas s'inquiéter, que si elle ne pouvait pas payer le loyer, elle n'allait pas le lui demander. Elle lui donnait aussi des produits d'épicerie. C'était vraiment un exemple merveilleux du Canada à son meilleur. La jeune étudiante a expliqué que sans sa propriétaire, elle n'aurait pas eu d'endroit où se loger ni de quoi se nourrir. J'en ai eu les larmes aux yeux.

Qu'en est-il des étudiants étrangers qui n'ont pas une propriétaire comme cette femme? Voilà les options qui leur sont actuellement offertes. S'ils ont gagné 5 000 \$ l'an dernier, ils peuvent être admissibles à la Prestation canadienne d'urgence, mais pas s'ils ont gagné moins. S'ils sont à la fois des étudiants étrangers et des résidents permanents, ils auraient droit à la prestation d'urgence pour étudiants au titre du projet de loi à l'étude aujourd'hui. Toutefois, ils n'y auraient pas droit s'ils ne sont pas des résidents permanents et qu'ils possèdent seulement un visa d'étudiant.

Un problème se pose toujours. Il a été relevé par la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, qui demande que deux améliorations soient apportées au projet de loi. Tout d'abord, elle demande d'augmenter la prestation pour les étudiants à 2 000 \$ par mois, ce que la ministre peut faire par voie de règlement après l'adoption du projet de loi. Il faudrait toutefois revenir ici pour adopter une nouvelle mesure législative afin de modifier la définition du terme « étudiants » pour qu'elle englobe aussi les étudiants étrangers, à moins que nous remaniions l'un des autres programmes, comme le programme Emplois d'été Canada. Nous continuons à nous inquiéter vivement pour les personnes qui sont laissées pour compte.

Le plus simple pour éviter qu'il y ait des laissés pour compte, c'est le revenu minimal garanti que j'ai mentionné plus tôt. Ce serait un moyen de veiller à ce qu'aucun Canadien ne se retrouve dans une situation économique si précaire qu'il soit expulsé de chez lui ou qu'il soit incapable de se nourrir ou de trouver un emploi et qu'il ne soit pas admissible aux programmes existants.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis reconnaissante pour les gros efforts que tous les membres du Cabinet ainsi que tous les fonctionnaires, indéniablement, ont déployés. Nous parlons avec eux au téléphone, à titre de députés, les samedis et dimanches. J'aimerais dire aux Canadiens, s'ils ne le savent pas encore, que tous les fonctionnaires au sein de tous les ministères travaillent vraiment dur sept jours par semaine.

• (1835)

J'ai collaboré avec eux pour faire revenir des Canadiens coincés à l'étranger. C'est extraordinaire. Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et toute l'équipe d'Affaires mondiales Canada semblent s'être convertis en agents de voyage à temps partiel, comme je l'ai fait moi-même à la maison. Sauver plus de 20 000 Canadiens coincés dans plus de 144 pays constitue un exploit remarquable. Toutefois, lorsque je reçois des appels un dimanche soir, je constate que l'on déploie les mêmes efforts pour répondre à mes questions, que ce soit au ministère des Finances, au Service correctionnel ou au ministère des Services aux Autochtones.

En remerciant toutes ces personnes, je ne suis pas en train d'affirmer que tout est parfait, mais les Canadiens qui suivent le débat en ce moment doivent être conscients que des milliers de gens travaillent comme je n'ai jamais vu de toute ma vie un gouvernement travailler. Il est important de le dire, tout comme nous le disons aux travailleurs de la santé en première ligne, aux gens de notre quartier qui remplissent les étagères d'épicerie, qui conduisent les camions, qui ensemencent les champs pour que le pays ait de quoi manger et à tous ceux qui travaillent pendant que la plupart d'entre nous sont confinés à la maison, il est important de dire que nous sommes profondément reconnaissants, y compris envers les fonctionnaires qui travaillent d'arrache-pied.

Un ami m'a parlé d'un homme qui lui avait raconté un appel Zoom familial puis qui lui avait mentionné que sa femme travaillait pour la fonction publique. Cet homme a commencé à dire « ma femme », et s'est mis à pleurer. Les familles des fonctionnaires vivent un certain niveau de stress, et je veux prendre un instant pour dire merci à tous les fonctionnaires qui travaillent avec tant d'acharnement.

Si je fais mention des lacunes, ce n'est pas pour dire que le gouvernement n'en fait pas assez et que je lui en tiens rigueur. Je tiens plutôt à souligner qu'il faut continuer à travailler. En rétrospective, on peut peut-être convenir qu'il aurait mieux valu présenter une mesure, comme nous l'avons préconisé, mais je n'en veux pas au gouvernement du Canada de ne pas l'avoir encore fait. L'important c'est que les Canadiens s'entraident les uns les autres autant que possible. Cela signifie qu'il faut faire preuve de tolérance à l'égard de ceux qui ne parviennent pas à en faire autant qu'il le faudrait et reconnaître que personne n'a jamais travaillé aussi fort. Nous devons faire preuve de solidarité et faire abstraction de la partisanerie dans la mesure du possible, même si je souhaiterais qu'elle disparaisse entièrement pour qu'il soit évident que nous poursuivons tous le même but. Une fois la crise surmontée, les partis auront amplement le temps de critiquer et d'essayer de se faire du capital politique à la télévision. Mais, pour l'instant, nous devons être extrêmement reconnaissants de vivre au Canada.

Nous pourrions être n'importe où dans le monde en train d'essayer de sauver des gens. Compte tenu de ce qui se passe dans des pays comme l'Équateur ou l'Inde, de ce qui pourrait se produire sur le continent africain, sachant à quel point les gens travaillent fort et dans quelle mesure notre situation est relativement sécuritaire, je

sais que tous les députés sont conscients de la chance que nous avons au Canada.

J'aimerais aussi que nous nous demandions si nous ne pourrions pas en faire plus pour les pays en développement, pour éviter la famine. Ne pourrions-nous pas faire un peu plus d'efforts? Pour l'instant, je vais voter en faveur de cette mesure législative tout en insistant fortement pour que nous en faisons plus pour les étudiants étrangers et pour qu'on élabore un programme qui permettra qu'aucun étudiant ne soit laissé pour compte.

• (1840)

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Saanich—Gulf Islands de défendre avec autant de fougue les étudiants internationaux.

J'ignore combien de députés entrent dans cette catégorie, mais, il y a une vingtaine d'années, j'étais un étudiant étranger, et c'est ainsi qu'on nous appelait à l'époque. Comme l'a mentionné la députée, nous sommes reconnaissants de ce que le Canada nous a offert. Nous savions que nous étions des étrangers et nous étions reconnaissants de la générosité du Canada, qui nous permettait de venir nous instruire sur son territoire et de recevoir les mêmes services que tous les autres Canadiens. Nous en sommes reconnaissants.

Nous sommes aussi heureux qu'on nous ait donné la possibilité de devenir des personnes autosuffisantes au Canada. C'est pourquoi, quand nous avons présenté une demande de visa d'étudiant pour venir au Canada, nous devions prouver que nous étions capables de subvenir à nos besoins ici. Nous sommes fiers de notre autonomie, de notre capacité à compter sur nous-mêmes, et de ne pas être un fardeau pour les Canadiens et la société canadienne.

Voilà pourquoi nous, les parlementaires, devons inspirer la compassion tout en étant responsables des répercussions financières. La compassion que nous inspirons n'est pas gratuite. Elle hypothèque l'avenir et refile le fardeau à la prochaine génération, que ce soit des hausses d'impôt ou des compressions dans certains services. Il n'y a que trois issues possibles.

Je suis reconnaissant envers la députée de Saanich—Gulf Islands pour sa défense des intérêts des étudiants étrangers, mais, personnellement, je ne crois pas que ce soit une façon responsable de procéder et je doute que cela jouisse d'un grand appui de la part des étudiants étrangers.

• (1845)

Mme Elizabeth May: Monsieur le Président, le député de Steveston—Richmond-Est est un parfait exemple de ce que nous espérons toujours lorsque de merveilleux étudiants étrangers viennent au Canada. On les appelle parfois les futurs Canadiens idéaux. Ma circonscription compte tant d'étudiants étrangers venus étudier au Canada qui sont restés, qui sont devenus Canadiens et qui contribuent à notre société.

Il est vrai que ces étudiants doivent prouver qu'ils sont autosuffisants, mais ils n'ont jamais eu de case à cocher disant qu'ils pourraient subvenir à leurs propres besoins pendant une pandémie où les emplois sont inexistantes et où ils doivent rester chez eux. La situation est extraordinaire et exige, je crois, une réponse extraordinaire de notre part.

Le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion nécessaire pour terminer l'étude à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi dont la Chambre est saisie.

[Français]

La question porte sur la motion.

[Traduction]

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois, est réputé avoir été renvoyé à un comité plénier, avoir fait l'objet d'un rapport sans proposition d'amendement, avoir été agréé à l'étape du rapport avec dissidence, lu pour la troisième fois et adopté avec dissidence.)

Le Président: Chers députés, les dernières semaines ont certainement été marquées par plusieurs premières au sein de notre communauté parlementaire. Aujourd'hui, le Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19 s'est réuni pour la première fois à la Chambre des communes à la suite de la séance virtuelle qu'il a tenue hier avec succès. C'était bien de vous voir tous en personne. Tout en continuant de respecter la distanciation sociale, nous avons

poursuivi nos travaux au cours de cette séance de la Chambre qui a été convoquée exceptionnellement et qui tire maintenant à sa fin.

[Français]

Nous ne pourrions pas nous trouver ici, à la Chambre, sans celles et ceux qui ont travaillé sans relâche pour organiser nos réunions.

J'aimerais remercier non seulement les députés ici présents, mais leur personnel, ainsi que les employés tout dévoués de l'Administration de la Chambre, de la Bibliothèque du Parlement et du Service de protection parlementaire qui auront certainement sacrifié beaucoup de leur sommeil pour assurer le succès de notre travail.

[Traduction]

Je remercie toutes les personnes qui ont rendu possible la séance d'aujourd'hui, ainsi que tous ceux et celles qui assurent notre sécurité en ces temps difficiles. Nous ne pourrions pas faire notre travail sans leur précieuse contribution.

Voici maintenant le moment que vous attendiez tous avec impatience.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 25 mai à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 49.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 29 avril 2020

Rappel de la Chambre des communes

Le Président 2243

AFFAIRES COURANTES

Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants

Mme Qualtrough 2243
 Projet de loi C-15. Présentation et première lecture 2243
 Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi 2243

Les travaux de la Chambre

M. Rodriguez 2243
 Motion 2243
 Adoption de la motion 2243
 M. Rodriguez 2244
 Motion 2244
 Adoption de la motion 2244

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur la prestation canadienne d'urgence pour étudiants

Mme Qualtrough 2244
 Projet de loi C-15. Deuxième lecture 2244
 Mme Qualtrough 2244
 M. Carrie 2245
 M. Angus 2246
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2246
 Mme Freeland 2246
 M. Rayes 2248
 M. Blanchet 2248
 M. Rayes 2248
 Mme Block 2250
 Mme Shanahan 2250
 M. Melillo 2250
 Mme Shanahan 2252
 M. Angus 2252
 M. Blanchet 2253

Mme Shanahan 2254
 Mme Mathysen 2254
 Mme Michaud 2254
 Mme Shanahan 2256
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2256
 M. Singh 2256
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2259
 Mme Mathysen 2260
 M. Angus 2260
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2260
 Mme Fortier 2261
 M. O'Toole 2262
 M. Angus 2262
 Mme Ng 2263
 M. Carrie 2263
 Mme Mathysen 2263
 M. Carrie 2263
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2265
 M. Soroka 2265
 M. Viersen 2266
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2267
 M. O'Toole 2267
 Mme Chabot 2268
 Mme Shanahan 2269
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2269
 M. Therrien 2269
 Mme Shanahan 2270
 Mme Mathysen 2270
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2272
 M. O'Toole 2273
 M. Angus 2273
 M. O'Toole 2274
 M. Singh 2275
 Mme May (Saanich—Gulf Islands) 2275
 M. Chiu 2278
 Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi; renvoi en comité plénier; rapport (sans amendement); approbation à l'étape du rapport avec dissidence; troisième lecture et adoption du projet de loi avec dissidence 2279

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>